



MARS
AVRIL
2022

28

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 14 DOSSIER

LES CINQ CENTS FAMILLES

p. 3 ÉDITO

Le vote
Fabien Roussel

p. 46 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Paix, désarmement
et sécurité collective

p. 59 SCIENCES

Vax, antivax,
une longue histoire

p. 8 LE GRAND ENTRETIEN

**Fabien Roussel : la France des jours heureux, une
République solidaire, laïque, démocratique, pacifiste...**

Parti communiste français

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie Le vote Fabien Roussel

6 POÉSIES

Katherine L. Battaiellie Doina Loanid

7 REGARD

Victorine Prévost-Meyniac *Libres comme l'art*, le patrimoine du PCF exposé

8 LE GRAND ENTRETIEN

Fabien Roussel La France des jours heureux, une République solidaire, laïque, démocratique, pacifiste...

14 LE DOSSIER

LES CINQ CENTS FAMILLES

Nicolas Lambert, Igor Martinache Le trouble jeu de ces familles

Gérard Streiff Succession, transmission : un rituel monarchique

Paul Pasquati Les grandes écoles, rouage essentiel de la reproduction de l'élite socioéconomique

Michel Offerté La politique « dans le sens noble du terme » : dénégations et itinéraires politiques chez les grands patrons français

Stéphanie Loncle Le mécénat, ou l'art de se faire un nom sur le dos du (service) public

Camille Herlin-Giret Le système fiscal n'est pas fait pour taxer les plus riches

Jean-Marc Durand Cinq cents familles : une fortune qui ne tombe pas du ciel !

Igor Martinache Taxer l'héritage : une question qui partage

Michel Diard Le crépuscule des Lagardère

Edgar Dunhort Famille Mulliez, les milliardaires de la distribution

Rosa Khredi Les Bolloré, des catholiques très cathodiques

Gérard Streiff Les Bouygues, les rois du béton... et des relations publiques

46 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet La paix, le désarmement multilatéral et la

sécurité collective : plus que jamais, une exigence essentielle

47 CONTROVERSE

Gérard Streiff Marché du livre : concentration, consolation, manipulation

50 FÉMINISME

Jeanne Lazarus La financiarisation empêche-t-elle la reproduction ?

53 PHILOSOPHIQUES

Slavoj Žižek Dernière sortie vers le socialisme (2e partie)

55 HISTOIRE

François Robinet Le boulangisme et la geste révolutionnaire (1re partie)

59 SCIENCES

Pierre Crépel Vax, antivax, une longue histoire

62 SONDAGE

Gérard Streiff Inégalités de genre : ça s'aggrave !

63 STATISTIQUES

Michaël Orand L'état de santé influe sur le départ à la retraite pour une personne sur quatre

64 LIRE

• **Nils Andersson** *Le capitalisme, c'est la guerre.*

66 UNIVERSITÉ PERMANENTE

67 CRITIQUES

• **Chantal Montellier** (DIR.). *Je suis Razan. Un visage pour la Palestine*

• **Thomas Frank** *Le populisme, voilà l'ennemi !*

• **Geoffrey B. Robinson** *L'archipel du génocide*

• **Collectif Jack Ralite**, *nous l'avons tant aimé*

72 EN DÉBAT

Le communisme vu par Frédéric Lordon, apports et limites

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Gérard Streiff

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Boulet, Aurélien Bonnarel, Vincent Bordas, Saliha Bousseadra, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Ségolène Mathieu, Sophie Mazonot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Michaël Orand, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : mars/avril 2022 - N° 28 - ISSN 2265-4585 N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

Le vote Fabien Roussel

Ayons un peu de mémoire. Cette campagne dans le cadre des élections présidentielle et législatives avait bien étrangement commencé. Alors que la pandémie avait imposé un retour brutal aux réalités – services publics de santé, industrie, nécessité d'une coopération mondiale... –, le surgissement sur-médiatisé d'Éric Zemmour à l'été dernier ramenait le débat public, Bolloré aidant, au petit monde des obsessions absurdes qui laissent au chaud les puissants : immigration, immigration, immigration... Pendant ce temps, longtemps sous les écrans radar des grands médias, Fabien Roussel labourait la France avec ses rencontres des jours heureux. Premiers thèmes ? Agriculture, ruralité et alimentation dans le Puy-de-Dôme. Deuxièmes ? Santé et recherche en Haute-Garonne. Troisièmes ? Écologie, environnement, énergie en Ille-et-Vilaine. Quatrième ? Jeunesse dans la Vienne. Cinquièmes ? Emploi et pouvoir d'achat à Paris. Sixièmes ? Éducation et formation dans le Rhône. Il y avait de quoi prendre le candidat communiste pour un OVNI quand la campagne devait se réduire à un duel entre libéralisme souriant (mais féroce) et nationalisme violemment xénophobe (arborant sourire au besoin) autour du thème à peu près unique de l'immigration et de l'islam.

« Dans une campagne cadennassée d'avance, au milieu de forces politiques qui ont déserté tant de terrains décisifs, Fabien Roussel a bataillé pour imposer ces sujets et porter des propositions fortes au service des intérêts populaires. »

Il fallait être net sur ce terrain qui est un fort enjeu de lutte, et Fabien Roussel l'a été, proposant dans le droit fil de la loi Gayssot de 1990, l'inéligibilité pour les hommes et les femmes politiques tenant des propos racistes et antisémites, célébrant la Résistance quand d'autres réhabilitaient Pétain, appelant à la régularisation des travailleurs sans papiers quand un patronat rapace s'enrichit de leur exploitation tout en mettant les salariés avec papiers en concurrence impossible avec ceux à qui on les refuse... Pas davantage de fuite devant la question laïque, mais la vraie et l'entière : oui ou non, la France garantit-elle la liberté de tous ceux qui la peuplent de croire en ceci ou cela, de croire ou de ne pas croire ? Oui ou non, la France garantit-elle l'égalité entre tous ceux qui la peuplent, quelles que puissent être leurs positions religieuses ? Oui ou non, fait-on vivre la séparation des Églises et de l'État ?

Mais qui ne voit qu'il fallait faire exploser ce cadre de débat invraisemblablement étroit ? Qui niera que Fabien Roussel y a mis toute son énergie ? Il s'est notamment agi de faire entrer par la grande porte la question des salaires et des pensions de retraite, ces gros mots pour nos beaux Messieurs, tous d'accord pour penser que ce serait folie de les augmenter.

Entrez dans cette arène et, soudain, toutes les cartes sont rebattues. Les macronistes deviennent tout à coup parfaitement abstraits et confus. Droite et extrême droite finissent, au mieux, par parler augmentation mais glissent aussitôt un astérisque et des petites lignes : augmentation de l'argent versé directement aux salariés mais effondrement des cotisations sociales payées par l'employeur. Autrement dit, vous gagnerez plus mais... vous paierez beaucoup plus avec une Sécurité sociale à genoux. Pendant ce temps, Fabien Roussel parle clair : augmentation générale des salaires avec un SMIC net à 1 500 euros et brut à 1 923 euros ; aucune pension à moins de 1 200 euros.

Si vous n'avez pas été complètement lobotomisé par les discours sur la mondialisation-qui-veut-que-si-vous-êtes-payé-plus-qu'un-salarié-bulgare-hyperexploité-vous-faites-exploser-irresponsablement-le-coût-du-travail-alors-une-augmentation-vous-n'y-pensez-pas, la proposition de Fabien Roussel paraîtra pourtant de simple bon sens. La si timide coalition allemande ne va-t-elle pas elle-même augmenter le salaire minimum allemand de près de 25 %, le faisant passer de 9,82 euros brut à 12 euros le 1^{er} octobre ? Ici, il s'agit simplement d'augmenter le SMIC de 20 %, c'est-à-dire le hisser un tout petit peu au-dessus du nouveau salaire minimum allemand. Bon sens et évidence après qu'on a applaudi les premiers de corvée et dû admettre leur incomparable utilité.

« Nous ne pouvons laisser perdurer indéfiniment
ce pouvoir arrogant au seul service des riches
qui piétine les intérêts de notre peuple et de notre planète,
détruit méthodiquement notre modèle social
durement acquis. »

Sauf que ce qui devrait être la position la plus sincèrement partagée devient une rareté dans notre étrange paysage politique. Emmanuel Macron n'a que des chèques et quelques aides à proposer par-ci par-là. On ne touche pas aux salaires. Un peu d'assistance pour calmer le bon peuple, voilà tout. Cinq ans de pouvoir avec le PS et EELV entre 2012 et 2017 ? Une seule augmentation du SMIC. Elle ne vous a pas marqués ? C'est assez normal, c'était en 2012 et, après les puissants discours du Bourget et autres rodomontades contre la finance, l'augmentation s'est élevée à 0,6 % ! Alors, forcément, 20 %, ce qui est pourtant un minimum si on souhaite que le monde du travail puisse vivre dignement, ça décoiffe et ça détonne.

Je ne reviens pas sur la revendication de Fabien Roussel d'un droit populaire au beau et au bon qui a suscité l'invraisemblable tollé qu'on sait. Au passage, je signale cette remarque d'un grand sculpteur : « Fabien Roussel parle des artistes, c'est le premier que j'entends en parler. »

On pourrait parler encore de la Sécurité sociale, de la jeunesse, de l'emploi, des services publics de la santé, de l'éducation, de la justice, de la police, de la recherche... Il faudrait évoquer encore tout le volet environnemental et industriel, l'ambition d'une fiscalité juste, d'un nouvel âge de la démocratie, de la révolution féministe nécessaire...

Dans une campagne cadennassée d'avance, au milieu de forces politiques qui ont déserté tant de terrains décisifs, Fabien Roussel a bataillé pour imposer ces sujets et porter des propositions fortes au service des intérêts populaires.

Quelle question se pose donc désormais ? Voulons-nous, voulez-vous donner de la place à ces enjeux pour sortir du pataugeage permanent dans les diarrhées identitaires ? Voulons-nous, voulez-vous donner de la force à ces idées, ces positions, ces propositions de nature à ouvrir le chemin à une France des jours heureux ?

« Les élections qui viennent peuvent compter fort pour enclencher une dynamique tout autre : chaque bulletin Fabien Roussel est un poids du bon côté de la balance, pour le monde du travail, celui de la création, la paix et le devenir de notre planète. »

Les angoisses sont nombreuses – à l'heure où ces lignes sont écrites, commence une guerre terrible avec son lot d'horreurs et de lourdes incertitudes pour l'avenir – et chacun mesure qu'elles poussent au *statu quo* rassurant. Le *statu quo* est pourtant impossible. Nous ne pouvons laisser perdurer indéfiniment ce pouvoir arrogant au seul service des riches, qui piétine les intérêts de notre peuple, et de notre planète, détruit méthodiquement notre modèle social durement acquis. Nous ne pouvons laisser croire que la seule alternative serait le choix de la réaction la plus brune, choix de guerre civile qui laisserait le grand capital en paix. Les élections qui viennent peuvent compter fort pour enclencher une dynamique tout autre : chaque bulletin Fabien Roussel est un poids du bon côté de la balance, pour le monde du travail, celui de la création, la paix et le devenir de notre planète. Qu'ils soient nombreux au soir du 10 avril et c'est une heureuse perspective d'avenir qui peut s'ouvrir. ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

Vers un nouveau *Cause commune*

L'exemplaire que vous tenez entre les mains est déjà un peu différent de ceux que vous avez lus jusqu'ici. À la suite de notre appel à soutien de la revue et du lancement du questionnaire (vous pouvez toujours le remplir *via* notre site internet), nous avons apporté de premières modifications pour vous proposer une revue plus nerveuse, resserrée autour de contenus inédits. Donnez-nous votre avis. C'est une première étape vers un nouveau *Cause commune*.

DOINA IOANID



Née en 1968 à Bucarest, Doina Ioanid a enseigné la langue et la littérature françaises à l'université Transilvania de Brasov. Également traductrice d'œuvres françaises en roumain, journaliste littéraire, elle est rédactrice à l'*Observator cultural* de Bucarest, l'hebdomadaire culturel le plus important de Roumanie.

Dans son univers poétique très personnel, composé exclusivement de textes en prose (« noyaux poétiques et narratifs », en dit l'autrice), une apparente légèreté et l'humour côtoient l'angoisse et la tristesse : « Parfois, même la poitrine blanche des femmes prend un goût de rouille et de bile. » La vieillesse y est souvent évoquée.

Si la poétesse s'éprouve sans l'amour comme « une taupe aveugle », si un lyrisme amoureux est magnifiquement présent [... « sans toi il ne ferait plus jamais jour... »], elle se déclare violemment hostile aux « vies mutilées » de la condition féminine traditionnelle, et notamment à la maternité « afin d'oublier l'attente des interminables nuits », en particulier dans un recueil au titre amèrement évocateur : *Boucles d'oreilles, ventres et solitude*.

Des figures familiales prennent place dans ce qui s'apparente à une autobiographie aux étapes douloureuses : elle interpelle ainsi, dans un autre recueil, le grand-père mort, Dumitru, évadé de son caveau : « Je t'ai porté dans les rues printanières, bordées de magnolias et de glycines pour t'entraîner à ne pas t'en aller tout à fait. » (*Le Collier de cailloux*).

La langue (où brille parfois un mot superbe) est simple, comme la structure narrative, mais le quotidien décrit métamorphosé dans une vision surréaliste parfois sombrement inquiétante : Doina Ioanid a beau se farder pour faire comme les autres jolies femmes, note-t-elle plaisamment, le monde menace souvent de se défaire en morceaux, et l'angoisse « fermente dans les entrailles ». Car le corps, menacé de l'intérieur ou de l'extérieur, est très présent.

Saluée par la critique comme une voix très singulière, l'œuvre de Doina Ioanid a été traduite en de nombreuses langues. ●

Katherine L. Battaiellie

Et il ne reste que l'attente mastiquant le monde entre ses gencives noires, déjà gangrenées. Et cette attente ne porte aucun nom.

Lorsque je m'allonge sur le lit, le corps s'enfonce lentement, à travers le matelas, en dessous du plancher, dans la terre humide, où les bestioles prospèrent. Là, je tombe sur les corps effondrés de tant de femmes, me mêlant à leur pâte épaisse. C'est alors que tu arrives et que tu me souris. Ton sourire m'extrait de là et je m'allonge de nouveau sur le lit.

Dans mon cœur se sont accumulées toutes les effilochures du monde et en moi ont poussé des champs entiers de tabac. Et leur bruissement seul me porte encore par les rues.

Rythmes pour apprivoiser la hérissone,
éditions L'Arbre à paroles, 2013.

Maman a peur de la solitude. Elle me regarde impuissante – même les feuillets mélos ne la font pas se sentir mieux. Elle me regarde comme une génisse apeurée. Il n'y a pas de raison, je la reconforte, pendant que la solitude arrache un grand lambeau d'elle. Toi, tu n'as pas peur ? me demande-t-elle, les lèvres sanglantes. Non, lui répondis-je. Bien sûr, je mentais, et maman m'a cinglée avec un chardon. Et il était tellement violet, que le soir est tombé d'un coup.

Nous continuerons à nous aimer, jusqu'à ce que la peau s'effiloche, jusqu'à ce que nous ne soyons plus que deux avortons bons à faire peur aux enfants. Jusqu'à ce que nos cœurs craquent et forment une boule rouge et ardente, roulant sans fin à travers le monde, amassant herbes, gestes perdus et toutes sortes de restes.

Boucles d'oreilles, ventres et solitude,
éditions Cheyne, 2014.

« Libres comme l'art » Le patrimoine du PCF exposé



Marc Saint-Saëns, *Cinq poings*, circa 1966, encre, 98 x 68 cm. Fonds fédération de Paris/PCF
© Adagp, Paris, 2022. Crédit photographique : Thierry Débonnaire

Pendant deux mois (du 29 novembre 2021 au 29 janvier 2022), une exposition artistique a été installée Espace Niemeyer à Paris, pour fêter le centenaire du Parti communiste français. Plus de cent cinquante œuvres étaient présentées afin de montrer les liens unissant cette organisation à certains – et pas des moindres ! – artistes plasticiens du XX^e siècle. Proximité idéologique, luttes et engagements politiques communs, nombreux étaient les prétextes ayant amené ces créateurs à côtoyer, et parfois se lier d'amitié avec des personnalités communistes du siècle dernier. Force omniprésente dans les milieux intellectuels tout au long de cette période, ce parti a attiré de nombreux artistes dans sa sphère d'influence, adhérents ou compagnons de route. Les tableaux et œuvres d'art exposés sont pour la plupart des cadeaux faits à ses dirigeants par leurs auteurs. Ces œuvres constituent un fonds unique, d'une richesse artistique inouïe.

Yolande Rasle et Renaud Faroux, les deux commissaires de l'exposition, souhaitent mettre ces productions en valeur et les replacer dans leur contexte

politique d'origine. Fernand Léger, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Ernest Pignon-Ernest, Bernard Rancillac, Michel Parré, la coopérative des Malassis... L'art devient engagé avec ces artistes. Les classes populaires sont représentées avec réalisme, leurs héros sont magnifiés, leurs victimes honorées. Les toiles d'Édouard Pignon et de Fernand Léger expriment cette volonté, tout comme le choix de montrer les conflits destructeurs menés par des dictateurs semant leurs horreurs mortifères, comme dans le diptyque d'Eduardo Arroyo, *La colombe est étranglée* (1963).

Une émulsion artistique et politique se crée, initiée par les avant-gardes du début du XX^e siècle. Et la liberté s'exprime partout, à l'image du poème de Paul Éluard qui retentit dans une tapisserie de Fernand Léger : « Sur le front de mes amis / Sur chaque main qui se tend », peut-on y lire. Les poings de Marc Saint-Saëns, reproduits exceptionnellement ici, la réclament hardiment. Ces artistes sont libres, comme leur art. ●

Victorine Prévost-Meyniac

La France des jours heureux, une République solidaire, laïque, démocratique, pacifiste...

À la veille de l'élection présidentielle, **Fabien Roussel**, candidat présenté par le Parti communiste français et d'autres organisations de gauche, interrogé par **Cause commune** revient sur quelques-unes des propositions phares qu'il défend...

— PROPOS RECUEILLIS PAR **SÉGOLÈNE MATHIEU** —

© Vous avez placé votre campagne sous le signe du pouvoir d'achat. Lors du meeting de Marseille, vous avez proposé de remplacer le « ruissellement » par le « roussellement ». De quoi s'agit-il ?

On nous explique depuis des années que la vie sera plus belle quand les riches seront plus riches : on pourra mettre du beurre dans les épinards grâce aux éclaboussures de leur richesse. C'est ça, la théorie du ruissellement. Sauf que, dans la vie réelle, ça ne se passe comme ça : les riches s'enrichissent, la finance rafle tout, et voilà tout. Ce que je propose : augmenter les salaires et les pensions. Tout de suite : un salaire minimum à 1 500 euros net et, je précise, 1 923 euros brut car il ne s'agit pas d'asphyxier la Sécurité sociale ; pas une pension au-dessous de 1 200 euros. Au-delà : conférence générale des salaires pour tirer vers le haut la rémunération de celles et ceux qui travaillent. Augmentation de

30 % des salaires dans la fonction publique. Ce n'est pas de la charité, c'est une simple question de justice. Je veux porter le droit à vivre dignement de son travail. C'est ça, le « roussellement ».

© Alors que le chômage de masse est une réalité depuis des décennies dans notre pays, vous revendiquez un emploi ou une formation pour toutes et tous. Comment y parvenir ?

C'est vrai que ça fait des décennies que notre pays vit en condamnant des millions de personnes au chômage. Un ancien président déclarait même, il y a bientôt trente ans, que contre le chômage « on a tout essayé ». Je sais que ça crée parfois de la résignation et du doute quand on propose d'éradiquer le chômage. Pourtant, c'est cet objectif que nous voulons nous fixer résolument. À la Libération, avec d'autres, nous avons eu la force et l'intelligence de créer la sécurité

sociale. Pourtant, le pays était en ruines. Aujourd'hui, il est grand temps de créer une Sécurité d'emploi ou de formation qui garantisse à toutes et tous un emploi de qualité, dignement rémunéré, ou une formation permettant d'aller vers un emploi de qualité. Nous voulons faire vivre le droit universel au travail. Il y a tant à faire, dans tant de domaines, si on veut répondre aux besoins de notre peuple et relever le défi de la transition écologique. Il y a des dizaines de milliers d'emplois à créer dans l'industrie, l'école, la recherche... On n'aura pas de trop de tous les bras et de tous les cerveaux de France !

© Vous avez par ailleurs réussi à imposer dans le débat la question du mix énergétique comprenant une part de nucléaire. Pourquoi considérez-vous qu'il s'agit d'un enjeu de première importance ? Dans notre pays, tout le monde ne peut pas s'éclairer, se chauffer, se

déplacer normalement. Est-ce que ça vous paraît tolérable au XXI^e siècle ? Il faut faire entrer dans la vie le droit à l'énergie dans notre pays. Mais nous voulons plus encore : nous voulons réindustrialiser la France, développer le transport ferroviaire, permettre à des millions de Françaises et de Français de passer à une voiture électrique... Il va donc falloir produire plus d'électricité. Quelle électricité voulons-nous produire ? Il faut qu'elle soit décarbonée et nous voulons qu'elle soit sûre et qu'elle ne soit pas ruineuse. Cette équation nous amène à porter l'exigence d'un mix énergétique avec du nucléaire et du renouvelable. Le nucléaire est incontournable pour sortir des énergies fossiles et produire une électricité à prix raisonnable. C'est une énergie pilotable et qui ne dépend pas de la pluie ou du beau temps : on peut renforcer la production quand les besoins montent. Il faut évidemment qu'elle soit sûre, et c'est la raison pour laquelle nous voulons le retour d'EDF et d'Engie sous l'autorité de la nation. C'est trop sérieux pour être laissé aux mains d'actionnaires qui ne pensent qu'au profit ! Les énergies renouvelables sont aussi une part de la réponse, à commencer par l'hydraulique. Rien ne sera à négliger pour sortir des énergies fossiles.

C Vous évoquez ici les questions environnementales. Quelle vision est la vôtre en la matière ?



Valenciennes, une salle pleine d'énergie avec 1200 personnes.

Pour nous, c'est un enjeu majeur et nous ne pensons pas que le libre marché permettra de régler le problème. On sait bien comment marchent les actionnaires et les boursicoteurs : profit, profit, profit et peu importe le reste. Comme disait Octavio Paz : « Le marché n'a ni conscience ni miséricorde » ... D'un autre côté, certains portent une écologie centrée sur les seuls individus : baissez le chauffage de 2 degrés, etc., sans se rendre compte qu'on demande toujours les efforts aux mêmes et qu'on passe complètement à côté du sujet. C'est une révolution d'une autre échelle qu'il faut initier pour faire face à ce défi !

Je propose d'inclure la dimension environnementale dans les critères pour la commande publique. Quand

l'État achète, il ne peut pas le faire sans prendre en compte une série de critères : l'égalité femmes-hommes, la qualité de la rémunération et du statut des salariés, la dimension environnementale. Même chose pour les crédits bancaires proposés aux entreprises et qu'aura à « flécher » un pôle financier public, ajoutant aux actuels établissements publics la nationalisation de la BNP, de la Société générale et d'Axa. On se donne ici des armes solides pour réorienter l'économie dans un sens durable.

J'ajoute qu'il faut aller vers la création d'un grand fonds européen de développement social et environnemental. La question environnementale est importante et urgente : il va falloir de l'argent. C'est au moins 10 milliards par an pour la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics. C'est un grand plan national de développement du fret et du chemin de fer. C'est le développement des transports collectifs et leur gratuité. C'est le renforcement de services publics comme celui de l'Office national des forêts, si attaqué par les différents pouvoirs libéraux qui se sont succédé. C'est la fin des projets irresponsables et inhumains, du type de la ferme des mille vaches ou le projet de Montagne d'or en Guyane. ►►

« Nous voulons faire vivre le droit universel au travail. Il y a tant à faire, dans tant de domaines, si on veut répondre aux besoins de notre peuple et relever le défi de la transition écologique. »



5 000 personnes au meeting du Cirque d'Hiver à Paris.

► Il faut aussi une voix très différente de la France à l'échelle internationale : la France d'Emmanuel Macron s'est abstenue il y a quelques mois quand a été proposée l'interdiction de l'exploitation minière des fonds marins. Avec moi, c'est clair : c'est l'humain et la planète d'abord.

© Vous insistez sur le fait que la jeunesse est notre avenir et que nous devons investir pour elle, pour construire les Jours heureux : quelles sont vos trois propositions phares pour cette jeunesse ?

J'en ai bien plus que trois mais, si vous en voulez trois, je peux déjà commencer par celles-ci. Je veux éradiquer le chômage, je vous l'ai dit, mais je veux commencer d'abord par celui des jeunes. Pas un jeune au chômage : voilà le premier objectif à se fixer dès ce printemps. Je veux la jeunesse la mieux formée. Cela implique un gigantesque effort de rattrapage et de développement de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Il faut augmenter de 50 % leur budget, recruter cent mille enseignants et enseignants-chercheurs pour accueillir et former notre jeunesse avec des effectifs par classe réduits et du temps pour accompagner les jeunes dans la réalisation de leur travail à l'école même. Des jeunes bien formés, c'est un droit

pour chaque jeune, c'est aussi une nécessité que pour que notre pays relève les défis des révolutions informationnelle et numérique : il faudra y consacrer les moyens nécessaires, ce qui passe aussi par la création d'un revenu permettant aux étudiants d'étudier, quels que soient leurs moyens ou ceux de leur famille.

J'ajoute une troisième mesure, puisque vous m'en demandez trois : la gratuité du permis de conduire. Être jeune, c'est aller vers l'autonomie et, dans presque toute la France, ça passe par le permis de conduire. Aujourd'hui, ça représente un coût énorme pour les familles et crée, de fait, une inégalité énorme. Il faut en finir.

© Le mois de mars est marqué par la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

En février dernier, lors de votre passage à Sciences-Po, vous avez évoqué la nécessité d'atteindre l'égalité femmes-hommes, et ce, malgré le « grincement de dents » des économistes. Que voulez-vous mettre en place pour y parvenir ?

Ça va bientôt faire un demi-siècle que des lois se donnent l'objectif d'aller vers l'égalité femmes-hommes. Et on n'y est toujours pas ! Loin de là ! C'est insupportable qu'à qualification égale et poste égal, une femme gagne moins qu'un homme dans notre pays. Sans compter que, justement, on ne laisse pas toujours les femmes accéder aux mêmes postes que les hommes...

Pour ce qui est des salaires, il faut taper fort pour que les choses avancent enfin : je laisserai six mois à la fonction publique pour que l'objectif soit atteint et un an aux entreprises

« Le nucléaire est incontournable pour sortir des énergies fossiles et produire une électricité à prix raisonnable. Il faut évidemment qu'elle soit sûre, et c'est la raison pour laquelle nous voulons le retour d'EDF et d'Engie sous l'autorité de la nation. »



privées pour réaliser l'égalité salariale. Faute de quoi, un administrateur judiciaire se chargera de la faire, à la place de l'employeur. C'est simple, c'est net. Je sais que ça va coûter – on me le répète assez quand je croise des âmes sensibles aux hyperprofits des actionnaires – mais ça va aussi rapporter : de bons salaires pour les femmes et vous pouvez dire adieu au « trou de la Sécu » !

L'égalité femmes-hommes, ça passe aussi par la gratuité de dépenses que les femmes font seules. Être femme, ça ne peut pas vouloir dire être payée moins et devoir payer plus pour sa vie quotidienne. Les protections hygiéniques doivent être gratuites et des distributeurs installés dans les lieux publics.

© Malgré des effets d'annonce, le gouvernement en place n'a pas su enrayer ou tout du moins freiner les violences sexistes et sexuelles. Que proposez-vous pour lutter contre ces violences ?

D'abord, il faut créer un ministère de plein droit des Droits des femmes avec un budget, une administration propre. Il faut de l'humain, des responsabilités et des moyens pour engager résolument notre pays sur cette voie. Je propose une loi-cadre contre ces violences et un milliard d'euros pour ce combat. Ça passera

aussi, nécessairement, par l'école : l'égalité, ça se vit et ça s'apprend. Dans l'immédiat, les mentalités et les pratiques étant encore ce qu'elles sont, je veux créer des lieux d'accueil pour les victimes de violences conjugales et sexuelles pour qu'elles puissent être reçues, écoutées, conseillées, épaulées, orientées. C'est toute

« Un peuple qui abandonne son imaginaire culturel à l'affairisme se condamne à des libertés précaires. »

Etats généraux de la culture

une politique du logement qui est nécessaire pour garantir la décohabitation quand la violence s'exerce dans le couple. C'est aussi un développement des services publics comme ceux de la psychotraumatologie ; le renforcement de celui de la police et de la justice, avec des personnels plus nombreux et mieux formés à ces grands enjeux.

© La crise sanitaire a fortement affecté un monde de la culture déjà fragilisé par bien des années de vache maigre. Dans cette campagne, on entend peu parler de culture. Qu'en est-il de votre côté ?

Je parle toujours de mon combat pour le monde du travail et de la création. Pour moi, la culture, c'est tout sauf un supplément d'âme. Quand je parle de droit au bon en défendant la possibilité pour toutes et tous d'accéder à la gastronomie, je parle tout autant de droit au beau. Ça appelle une augmentation des salaires et une diminution du temps de travail pour que tout le monde ait les moyens et le temps d'aller au théâtre, au cinéma, au musée, au concert, de pratiquer aussi.

Ça nécessite aussi la construction de nouveaux équipements : tout le monde n'a pas la chance d'avoir un maire communiste et il y a donc, aujourd'hui, beaucoup trop de territoires qui sont des déserts culturels et pour lesquels il faut au moins entreprendre un rattrapage. L'école a aussi un rôle à jouer car tout commence très tôt : je défends la mise en place d'un grand plan national pour l'éducation artistique et culturelle de la maternelle à l'université. Ça exige des statuts protecteurs pour les créateurs, qu'ils soient intermittents, artistes, auteurs... ►►

►► La culture, bien sûr, ce n'est pas que le secteur public et je sais la richesse du travail de nombreuses structures privées ou associatives. Nous les conforterons. Dans le même élan, je défends un puissant service public de la culture. Il faut le sortir des griffes de l'austérité et lui donner de l'air pour respirer et faire respirer. La culture, ce n'est pas une marchandise. Je n'oublie pas les États généraux de la culture qu'avait pilotés notre cher Jack Ralite : « Un peuple qui abandonne son imaginaire culturel à l'affairisme se condamne à des libertés précaires. » Ça se passe de commentaires tant c'est, hélas, d'actualité. Je veux dire un mot particulier du service public audiovisuel : il est voué

bles : la politique de l'autruche, les demi-mesures, la panique... Nous, nous pensons qu'il faut mobiliser avec force l'intelligence et la rationalité humaines pour faire face, mettre en œuvre les réponses qui ont déjà été identifiées, j'en ai parlé tout à l'heure, mais aussi chercher, inventer, trouver celles qui nous manquent encore et qui permettront de concevoir l'avion propre, d'affronter la question des déchets nucléaires... Ça ne tombera pas du ciel : il faut dès maintenant faire vivre une grande ambition pour la recherche fondamentale et la recherche appliquée. On a besoin pour cela d'institutions fortes, ce qui implique de tout autres moyens pour l'Université, le CNRS, le CEA...

de laïcité ; d'autres ont adopté le mot mais en ont perverti le sens. Dans le droit-fil de la Grande Révolution, de Jaurès, de l'histoire du PCF qui a fait entrer le mot « laïque » dans la Constitution, nous portons le projet d'une République pleinement laïque. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut d'abord dire d'une République qui garantit l'égalité et la liberté : l'égalité des citoyens, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions ; la liberté pour chaque citoyen de croire en ceci ou cela, de ne pas croire, sans jamais avoir plus ou moins de droits, sans jamais être assigné à telle ou telle « communauté ». Aujourd'hui, allumez la télévision, la machine à fantasmes contre les musulmans tourne à plein régime. Fermez la télévision et promenez-vous dans notre beau pays : vous y verrez fleurir les écoles hors contrat liées à toutes les confessions. Elles enseignent sans aucun contrôle public tout ce qu'elles veulent. Il faut aussi regarder dans les yeux la question du terrorisme et, notamment, du terrorisme islamiste. La réponse ne peut pas être la « guerre des civilisations ». La réponse passe par beaucoup de chemins mais nécessairement par le chemin d'une République pleinement laïque. C'est une exigence majeure. J'ajoute, dans le même sens, que le racisme et l'antisémitisme sont des poisons que nous n'entendons pas laisser impunément se diffuser dans la société. C'est pour ça que j'ai proposé que soit inéligible toute personne condamnée pour incitation à la haine raciale. C'est la moindre des choses. Et qu'on ne vienne pas me parler de

« L'agression de l'Ukraine par le pouvoir de Poutine est inadmissible et intolérable. Dans l'immédiat, la France doit tout mettre en œuvre pour obtenir un cessez-le-feu et le retrait des troupes russes. »

aux gémonies par la droite et l'extrême droite, il est sérieusement attaqué par le pouvoir macroniste. Je veux le défendre et le développer, en lui permettant de remplir toutes ses missions, y compris la création. Il doit être un espace de pluralisme et de découverte avec un financement lui garantissant une liberté réelle.

© **Face au manque criant de moyens, quelles sont vos ambitions pour l'enseignement supérieur et la recherche ?**

Il faut d'abord dire un mot de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Avec le péril historique qui menace le climat et la biodiversité, nous sommes confrontés à un défi historique. Comme toujours dans pareil cas, il y a plusieurs réponses possi-

© **Quelle République laïque voulez-vous construire pour la France des Jours heureux ?**

Cette question, pour moi, ne manque pas de lien avec la précédente. C'est l'esprit des Lumières qui nous anime. Ça devrait relever de l'évidence dans notre pays mais force est de constater que les anti-Lumières ont marqué des points dans les consciences. Certains ont abandonné la grande idée

« Le racisme, ce n'est pas une opinion qu'on peut défendre en insultant toute la journée des gens qui n'ont rien demandé à personne ; le racisme, c'est un délit. »

« C'est l'esprit des Lumières qui nous anime. Ça devrait relever de l'évidence dans notre pays mais force est de constater que les anti-Lumières ont marqué des points dans les consciences ».

liberté d'expression : le racisme, ce n'est pas une opinion qu'on peut défendre en insultant toute la journée des gens qui n'ont rien demandé à personne ; le racisme, c'est un délit. La liberté d'expression, c'est tout autre chose et vous me trouverez toujours pour la défendre : faire vivre le débat d'idées en soutenant le pluralisme, en permettant à *La Croix* comme à *L'Humanité* de vivre, à votre belle revue aussi, ça, oui, et trois fois oui. Laisser des agitateurs vomir leur haine des étrangers, des musulmans, des juifs, des Noirs, des arabes..., ça, non, et trois fois non.

© Les tensions internationales sont très vives. Quelle serait la politique internationale du président Roussel ?

À l'heure où nous parlons commence une guerre terrible en Ukraine, dont on ne peut pas anticiper l'issue. Quels qu'aient pu être les torts des uns et des autres, la guerre est une menace pour l'humanité et vous ne me verrez pas hésiter à le dire : l'agression de l'Ukraine par le pouvoir de Poutine est inadmissible et intolérable. Dans l'immédiat, la France doit tout mettre en œuvre pour obtenir un cessez-le-feu et le retrait des troupes russes. Elle doit plaider pour l'accueil digne des réfugiés. Et je précise : sans faire de tri. La guerre ne fait pas de tri, la solidarité humaine ne doit pas en faire davantage. Dans le même temps, il faut travailler à une grande conférence pour la sécurité en Europe : on ne s'en sortira pas durablement sans ça. C'est le chemin de la paix.

C'est ce chemin que, partout, nous voulons promouvoir face aux va-t-en-guerre qui poussent au massacre par-ci par-là. Nous disons diplomatie plutôt que guerre. Nous disons aussi sortie de l'armement nucléaire à l'échelle de la planète. Quand la France va-t-elle enfin mettre tout son poids dans une grande mobilisation pour le désarmement nucléaire multilatéral ? Nous disons coopération et solidarité internationale : sortons des traités de libre échange qui mettent les peuples en concurrence et augmentons l'aide publique au développement. Nous disons ONU plutôt

« La guerre ne fait pas de tri, la solidarité humaine ne doit pas en faire davantage ».

que décisions unilatérales ou d'un petit club « occidental », de pays riches type G7, etc. La démocratie qu'on porte en France, on la porte aussi à l'échelle du monde.

© Justement, la Ve République, notamment sous la présidence d'Emmanuel Macron, a montré une fois encore toute sa verticalité, son éloignement vis-à-vis des citoyens. Quelle conception de la démocratie portez-vous ?

Je suis candidat à l'élection présidentielle mais mon projet, c'est de donner le pouvoir aux habitantes et

habitants de ce pays pour le sortir des griffes de la finance. Il faut démocratiser profondément la vie politique. Ça passe déjà par le renforcement du parlement. Vous avez vu, dans la dernière période, toutes les décisions prises en « conseil de défense », les parlementaires mis de côté... Avec moi, ça, c'est fini. Comme le fameux « 49.3 » qui permet au gouvernement de passer en force. Il faut mettre en œuvre la proportionnelle et permettre l'élection d'une Assemblée nationale plus proche de notre peuple. Démocratiser la vie politique, ça implique de donner plus de pouvoirs à ces élus qui sont au contact direct de nos concitoyens, je veux bien sûr parler des maires que les différentes réformes récentes ont tendance à déshabiller et affaiblir quand il s'agit de les renforcer. Il faut aussi donner plus de pouvoir direct aux citoyens avec un droit de pétition par exemple et des conférences citoyennes chargées de l'élaboration des lois-cadres avec les parlementaires.

Mais ma conception de la démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Le droit syndical doit être protégé et étendu. Plus, les salariés doivent avoir leur mot à dire dans la gestion des entreprises : ils doivent pouvoir bloquer ces projets de licenciements qui sacrifient les salariés sur l'autel du profit, agir sur le contenu du travail, peser en faveur d'un nouveau modèle de développement, socialement juste et écologiquement soutenable. Les travailleurs ne sont jamais le problème, ils sont la solution. Faisons-leur confiance. Donnons-leur du pouvoir : le pays ne s'en portera que mieux. ●

LES CINQ CENTS FAMILLES

Le trouble jeu de ces familles

PAR NICOLAS LAMBERT ET IGOR MARTINACHE*

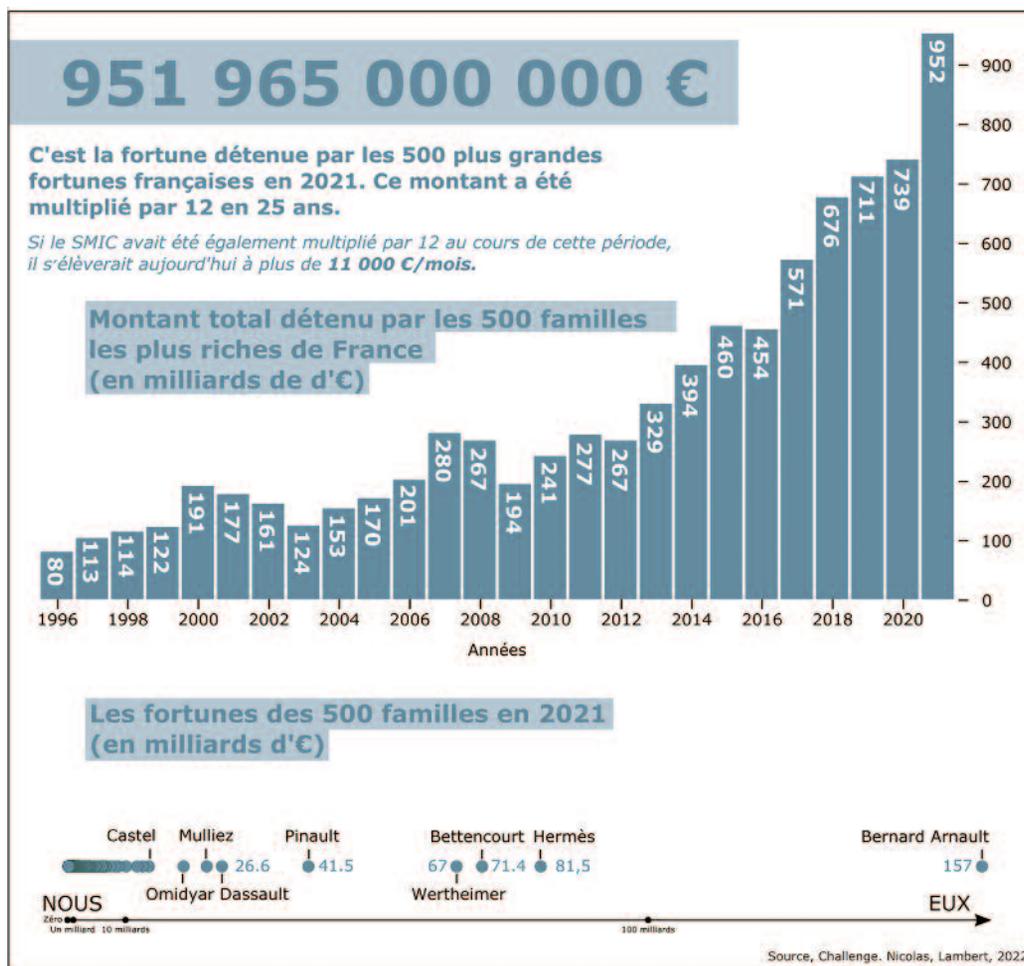
Disons-le d'emblée : l'idée de consacrer un dossier aux « cinq cents familles » ne faisait pas l'unanimité au sein du comité de rédaction. Si certains y voyaient l'intérêt de mettre en lumière le rôle des liens familiaux dans la dynamique du capitalisme contemporain, d'autres trouvaient au contraire problématique de jouer avec un tel symbole. D'une, parce qu'en évoquant volontairement les « deux cents familles » accusées de tenir les cordons de la Bourse de Paris durant l'entre-deux-guerres, ce parallèle peut induire en erreur, suggérant que rien n'aurait changé en presque un siècle

dans les structures socioéconomiques, alors même que la grande force du capitalisme réside dans sa capacité à se transformer en permanence, y compris dans le recrutement de ses « élites ». De deux, parce que cette image, brandie en son temps notamment par le Parti communiste français, présente des relents « complotistes » particulièrement malvenus par les temps qui courent. Enfin, de trois et surtout, parce que cela peut conduire à détourner l'attention des structures par lesquelles la domination capitaliste se perpétue en se focalisant sur le problème des mégariches, à l'instar du slogan des « 99 % » contre les « 1 % », popularisé par les mouvements d'occupation de ces dernières années et le succès de l'ouvrage de Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013).

À LEURS CORPS DESCENDANTS

Une fois explicitées ces précautions, il nous a semblé qu'il était néanmoins pertinent d'aborder cette thématique, en tenant ensemble différentes dimensions qui expliquent pourquoi ce ne sont pas des individus isolés, mais bien des clans familiaux (au sens large du terme) qui occupent les positions dominantes dans les économies contemporaines. Comme le rappellent régulièrement les sociologues, la coordination des

« Du côté des plus grandes fortunes de la planète, on voit cohabiter des dynasties pluriséculaires à la tête de certains émirats ou pays et de l'autre des nouveaux venus à la faveur du monopole sur une innovation technologique décisive ou de stratégies boursières carnassières. »



dominants dans un sens qui permet de perpétuer leur domination n'a pas besoin de conspirations effectives – même si elles peuvent effectivement survenir : l'ajustement de leurs conduites se produit le plus souvent de manière spontanée grâce à une socialisation ajustée produisant un système de dispositions à agir, sentir et penser – ce que Pierre Bourdieu qualifiait d'*habitus* –, de manière à favoriser ses propres intérêts et ceux de son groupe. Ensuite, parce que, comme l'ont bien montré Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, à l'heure où l'on fustige la montée de l'individualisme et le délitement des solidarités collectives – poncif qui mériterait un dossier à part entière –, force est de reconnaître que les membres de la « grande » bourgeoisie pratiquent

au quotidien un « communisme pratique » et constituent certainement le groupe social dans lequel la conscience de classe est la plus affûtée. Pour autant, cette capacité à mettre en commun ses ressources de diverses natures (économiques, culturelles, sociales...), si elle s'exerce de manière aussi discrète qu'efficace pour préserver les privilèges et l'entre-soi des plus dominants des dominants, connaît aussi des tensions et des ratés. D'une part, tous les rejetons de la grande bourgeoisie ne réussissent pas à légitimer leurs héritages socioculturels en décrochant les diplômes prestigieux qui leur sont pourtant bien plus accessibles qu'aux autres, et certains sont même capables de faire couler l'entreprise familiale à une vitesse foudroyante, tel Arnaud Lagar- ►►

► dère, comme le raconte Michel Diard dans ce dossier. D'autre part, parce que si les femmes ne sont plus considérées comme un passif qu'il s'agit de compenser par une dot lors du mariage, elles restent fortement défavorisées par rapport au capital familial, comme l'ont montré les sociologues Céline Bessière et Sybille Gollac dans leurs travaux (voir l'entretien qu'elles ont accordé à *Cause commune* dans le numéro 19). Bref, si le système capitaliste paraît bien solide, les positions de commande sont-elles amovibles suivant la métaphore de l'autobus de Joseph Schumpeter. Ainsi, à regarder du côté des plus grandes fortunes de la planète, on voit cohabiter des dynasties pluriséculaires à la tête de certains émirats ou pays, qui ont su littéralement confondre l'État et leur patrimoine personnel, et de l'autre des nouveaux venus qui ont connu une ascension fulgurante à la faveur du monopole sur une innovation technologique décisive ou de stratégies boursières carnassières. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant que ces derniers soient les premiers à fustiger l'héritage – économique s'entend – dans des sociétés où celui-ci demeure une valeur cardinale en dépit de son caractère éminemment inégalitaire, comme pour faire valoir leur propre voie d'accès à la richesse par rapport à celle des autres, mais aussi peut-être parce que cela leur permet de faire un usage intensif de la philanthropie, afin de « blanchir » moralement leurs capitaux tout en obtenant de généreuses déductions fiscales...

UN NERF DE FAMILLE

Quoi qu'il en soit, principalement centré sur le cas français, le présent dossier présente dans un premier temps des analyses dévoilant quelques rouages de ce capitalisme familial – qui dépasse la seule question des entreprises familiales, particulièrement présentes dans l'Hexagone (sur cette spécificité française méconnue, voir notamment l'essai de Thomas Philippon, *Le Capitalisme d'héritiers* paru aux éditions du Seuil en 2007) –, tels que le secteur de la gestion de patrimoine, la fiscalité et les stratégies d'évitement fiscal, le rôle majeur des grandes écoles dans la reproduction sociale, les formes de politisation feutrée du (grand) patronat, etc. La seconde partie comporte une série de portraits de familles parmi les plus emblématiques du capitalisme français actuel, dont les noms sont souvent connus du grand public mais les trajectoires moins, et qui permettent surtout de

mettre en évidence la pluralité des formes d'organisation et de reproduction familiales au-delà de la communion d'intérêts. Ces « grandes » familles constituent ainsi des « associées rivales », à la fois alliées objectives dans la perpétuation des structures capitalistes, voire leur transformation dans un sens qui leur soit plus favorable, et concurrentes dans les stratégies d'accumulation, ce qui aboutit à un mélange d'amitiés plus ou moins feintes, où l'on se coudoie au sein des mêmes conseils d'administration et autres mondanités plus festives, mais aussi d'inimitiés,

« Les membres de la “grande” bourgeoisie pratiquent au quotidien un “communisme pratique” et constitue certainement le groupe social parmi lesquels la conscience de classe est la plus affûtée. »

voire de haines recuites, à l'instar de celle entre Vincent Bolloré et Martin Bouygues, qui n'a pas empêché leurs propres enfants de convoler ensemble.

Enfin, à côté des différents textes, nous mettons à votre disposition une série d'infographies permettant de clarifier les ordres de grandeur en jeu pour apaiser certains fantasmes, tout en rappelant l'énormité des inégalités entre ceux qui sont nés sous une « bonne étoile » et les autres.

Bref, ce dossier propose d'explorer de quoi la famille est le nom dans le capitalisme contemporain, et sans être exhaustif, ni sur les logiques socioéconomiques ni sur les familles qui comptent (dans tous les sens du terme, surtout le second), nous espérons vivement qu'il vous apportera nombre de clés pour décoder et, qui sait, contribuer à la réunion d'une autre grande famille, la gauche digne de ce nom. ■

*Nicolas Lambert et Igor Martinache sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.

P.S. : Pour prolonger ce dossier, vous pouvez vous diriger vers celui intitulé « Le pouvoir discret de la bourgeoisie » que publie *La Pensée* ces jours-ci et qui nous a aimablement permis de reprendre ici un extrait sur le mécénat.

Succession, transmission : un rituel monarchique

Transmettre, succéder : le sujet obnubile les possédants qui ont fait leur la formule de Gambetta : « Y penser toujours, n'en parler jamais. »

PAR **GÉRARD STREIFF***

Dans les romans d'Agatha Christie, à la toute fin de l'histoire, il y a souvent un moment particulièrement tendu : quand un notaire procède, en présence d'Hercule Poirot, le fameux détective privé belge, à l'ouverture du testament devant les acteurs du drame, une scène qui coïncide souvent avec la révélation de l'identité du coupable ; on pourrait dire que cette séquence est une manière d'allégorie de la transmission capitaliste.

« Peu avant la Révolution, Beaumarchais dénonçait dans *Le Mariage de Figaro* les privilèges liés à l'héritage et son rôle dans la reproduction d'une société de classes. On n'est certes plus en 1778, quoique... »

Dans le capitalisme dynastique qui nous environne, la question tourne à l'obsession. Ce que confessait un jour Marie-Odile Amaury (343^e fortune de France), patronne du groupe du même nom (*L'Équipe*, Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour de France) : « Ce qui me motive le plus, c'est de transmettre à mes enfants le groupe construit par mon mari et mon beau-père. » On répète volontiers que Vincent Bolloré aurait adapté, structuré son empire en fonction des attirances de ses descendants. Mais assurer la passation est tout un art qui évoque imman-

quablement les rites monarchiques. D'ailleurs Jean-Luc Lagardère avait, dit-on, nourri son fils Arnaud de la lecture de *Mémoire de Louis XIV pour l'instruction du dauphin*, une lecture qui semble avoir peu profité au rejeton, cela dit.

QUATRE GRANDS PRINCIPES SEMBLENT S'IMPOSER

Premier principe : le dauphin est en règle générale l'aîné, une règle qui s'accompagne d'exceptions. Martin Bouygues fut un deuxième choix, et de ce fait surnommé par quelque malicieux le « benjamin surprise ».

Second principe : dans ces milieux de la fortune, on entretient le mythe que l'héritier se serait fait seul ; il aurait déployé ses multiples talents en s'essayant à toutes les fonctions de la société et il aurait gravi (péniblement, sans doute pas, mais symboliquement, c'est sûr) toutes les marches vers le pouvoir. À entendre l'argumentaire patronal, voir un héritier hériter serait presque une surprise. Martin Bouygues cite volontiers les mots du fondateur, Francis Bouygues, mots devenus un mantra dans cette société : « Mon père avait la conviction que les hommes et les femmes doivent bénéficier des mêmes chances et évoluer grâce à leurs compétences et leurs volontés. » Oui mais, comme le fait observer la journaliste Anne-Sophie Mercier : « En attendant ce moment, tout en restant président, il vient de passer la main et de faire de son fils Edward son dauphin. Chez Bouygues, on est tous égaux sur la ligne de départ mais, à la fin, c'est toujours un Bouygues qui gagne. » Troisième principe : la formation du dauphin est l'objet d'attentions particulières. Sorti des meil- ▶▶

►► leurs écoles, l'héritier est tout un temps cornaqué, il a droit à un tuteur, un précepteur, une sorte de mentor ou de régent, c'est le mot qui convient le mieux (un dey chez les Ottomans). Ainsi Edward Bouygues, 37 ans, est chapeauté par Olivier Rousat, directeur général du groupe, ancien P-DG de Bouygues Telecom. Chez Kering, François-Henri Pinault est formaté par Serge Weinberg, ex-chef de cabinet de Laurent Fabius, proche de Macron et responsable de Sanofi. Alexandre Mérieux a été sous la tutelle de Jean-Luc Belingard, un des pontes du Big Pharma à la française.

Quatrième principe : le soutien de la cour. Le grand patron est très attentif à la cohésion du clan. L'intégration du clan (et dans le clan) se manifeste par des réunions régulières de famille. La transmission par héritage de pouvoirs, de fortunes, de patrimoines est un rituel essentiel dans ces familles. Le dominant accorde un intérêt particulier à ces passages de témoin et à la manière de pérenniser ses pouvoirs. Il sait d'expérience qu'un hiatus dans le clan peut faire exploser en vol la saga. Car si les membres du groupe dirigeant ont les mêmes intérêts de classe, ils ne sont jamais à l'abri de conflits d'ego. On se rappelle l'histoire

récente du groupe Lacoste où la famille s'est divisée et, finalement, la société fut vendue à un groupe suisse. Éviter les conflits, arrondir les angles : il existe des sociétés *ad hoc* pour cela, Associés en gouvernance, par exemple. Elles sont chargées de colmater les brèches éventuelles ; ce travail consistant à ressouder la tribu peut aller jusqu'à des thérapies de groupe. Chez Dassault où quatorze petits-enfants se partagent 88 % des actions, Serge, le patriarche, avait prévu un comité des sages pour parer à d'éventuels conflits internes, avec des personnalités comme Denis Kessler (de la Scor), Jean-Martin Folz (ex-PSA) ou le notaire Bernard Monassier.

« Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. » Peu avant la Révolution, Beaumarchais dénonçait dans *Le Mariage de Figaro* les privilèges liés à l'héritage et son rôle dans la reproduction d'une société de classes. On n'est certes plus en 1778, quoique... ■

*Gérard Streiff est historien. Il est corédacteur en chef de *Cause commune*.

Laurent, Marie-Hélène & Thierry Dassault

26 600 milliards d'euros

le 10/07/2021



Les grandes écoles, rouage essentiel de la reproduction de l'« élite » socioéconomique

ENTRETIEN AVEC **PAUL PASQUALI***

© Comme vous le montrez dans votre ouvrage (*Héritocratie*, paru à La Découverte en 2021), il n'y a jamais eu d'« âge d'or de la méritocratie », ni d'augmentation progressive de l'ouverture sociale des grandes écoles, mais bien plutôt une alternance de phases de hausse et de baisse de celle-ci. Pouvez-vous nous en décrire plus précisément les évolutions ainsi que leurs causes ?

Effectivement, le recrutement social des grandes écoles ne suit pas une évolution linéaire. D'abord, il varie selon les écoles, selon leur position dans l'espace des grandes écoles, qui est un espace structuré avec un pôle dominant et un pôle dominé. Ensuite, il n'y a pas d'époque plus ou moins lointaine où il y aurait eu énormément de boursiers. Il y a eu des épisodes, souvent brefs, de relative ouverture, pour telle ou telle école, dans les années 1920-1930, à la Libération ou après 1968, comme je le détaille dans mon livre au sujet de l'ENS Ulm, de l'ENA ou de Sciences Po. Mais il n'y a jamais eu d'ouverture sociale mas-

sive ni durable. Le fait dominant, sur le long terme, c'est plutôt la fermeture sociale que l'ouverture. Il y a une constante : quelle que soit l'école, quelle que soit la politique menée, il y a toujours eu une tendance à la reproduction sociale, y compris au lendemain des brèves parenthèses dont j'ai parlé. Et même dans les phases d'ouverture, ce ne sont jamais les enfants de milieux les plus populaires qui en ont bénéficié. Ça, c'est très important : quand il y a des progrès en matière d'ouverture sociale, cela concerne plus la petite bourgeoisie que les familles ouvrières. [...]

© Vous montrez que le constat du recrutement socialement très fermé des grandes écoles, de même que les discours sur la « panne de l'ascenseur social », ne sont pas nouveaux. Pourtant, les grandes écoles ont « toujours démontré une redoutable capacité à résister aux critiques et aux attaques, même les plus virulentes », et à s'organiser afin de défendre leurs intérêts communs, par exemple à travers la Conférence des grandes écoles. Comment y parviennent-elles ?

À chaque époque, les grandes écoles ont dû se mobiliser pour défendre leur modèle et leurs intérêts, pour garantir leurs privilèges et leurs prérogatives. La Conférence des grandes écoles (CGE) est la principale organisation qui les réunit. Elle a été créée en 1968 – officiellement 1973, mais en réalité, les premières réunions des écoles fondatrices de la CGE datent de 1968, en réaction précisément à une déstabilisation brutale et massive du système universitaire et des grandes écoles en particulier, puisque celles-ci étaient menacées dans leur existence même. Depuis sa création, ►►

« Le simple fait que plus personne ne parle du plan Langevin-Wallon aujourd'hui montre une panne idéologique inquiétante, en tout cas un symptôme supplémentaire de l'affaiblissement du camp progressiste depuis une trentaine d'années. »

► elle a défendu les intérêts des grandes écoles, singulièrement quand les socialistes sont arrivés au pouvoir en 1981, les grandes écoles ont tout fait pour montrer que non seulement elles avaient bien des raisons d'exister, mais qu'en plus leur modèle était le meilleur par rapport aux universités et qu'il fallait donc s'en inspirer pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Dans mon livre, je montre comment ce discours apparemment neutre laisse dans l'ombre un malthusianisme qui assumait des pratiques d'une extrême sélectivité sociale et parfois économique – on l'oublie parfois – pour les écoles de commerce notamment, au-delà de la sélection scolaire sur laquelle les grandes écoles préfèrent souvent insister. Enfin, au-delà des discours, il y a des soutiens, politiques, souvent très haut placés : quand un projet de réforme de l'enseignement supérieur et des grandes écoles en particulier est dans les cartons, les dirigeants des grandes écoles ou leurs relais politiques – souvent des anciens élèves de telle ou telle école – font bloc, soit au Parlement, soit auprès des médias, soit au sein de leur parti, pour que cette défense soit efficace. En fait, ce qu'on appelle en sociologie la « multipositionnalité » des élites fait que, quand on est diplômé de telle ou telle école, on a aussi des intérêts ou des valeurs qui font qu'à la fin, sans qu'il s'agisse nullement d'un complot – c'est très important – il y a des affinités, des regroupements, du « cela va sans dire », une forme de sens commun pro-grandes écoles qui fait que les élites issues des grandes écoles font bloc si nécessaire.

© Que reste-t-il aujourd'hui de cette étape importante de la réflexion sur l'enseignement supérieur que fut le plan Langevin-Wallon, dont vous rappelez les conditions dans lesquelles il a été élaboré à la Libération puis finalement abandonné faute de volonté politique ?

Le simple fait que plus personne ne parle de ce plan aujourd'hui montre, plus qu'une méconnaissance de l'histoire du mouvement ouvrier, une panne idéologique inquiétante, en tout cas un symptôme supplémentaire de l'affaiblissement du camp progressiste depuis une trentaine d'années. En examinant étape par étape sur ces cent

cinquante ans d'histoire du mérite et de la mal nommée méritocratie française, on voit bien l'importance qu'ont eue la critique de la reproduction sociale des grandes écoles, des élites, etc., et les alternatives qui ont pu exister, notamment avec le plan Langevin-Wallon, dans des époques de bouillonnement intellectuel et politique fort, comme sous le Front populaire, à la Libération, après mai 68 ou même au début des années Mitterrand.

À partir du moment où toute une partie de la gauche s'est recentrée, au milieu des années 1980, les alternatives au grand partage de l'enseignement supérieur sont devenues des sortes d'utopies, et on s'est contenté de faire au mieux pour bâtir une université adaptée aux nouveaux publics, sans se soucier de la montée en puissance simultanée des filières d'élite, qui elles ont tout fait depuis trente ans pour éviter ces nouveaux étudiants, dont beaucoup étaient issus des milieux populaires. Certes,

il y a tout de même, à gauche, une part non négligeable de gens qui pensent que les universités devraient être le centre de gravité de l'enseignement supérieur. Certains proposent d'augmenter le recrutement sur dossier plutôt que sur concours pour faciliter plus de diversité sociale, mais on est quand même très loin du temps où il y avait une gauche combative avec, par exemple, le plan Langevin-Wallon qui date de l'immédiat après-guerre.

Ce plan reprenait des propositions de la Résistance, avec un poids non négligeable du Parti communiste, alors premier parti de France, dans la composition de la commission. Ce plan, on l'a oublié, est resté durant vingt-cinq ans la référence absolue de beaucoup de gens à gauche, au-delà des communistes. Il proposait entre autres la fin des classes préparatoires et leur fusion dans des propédeutiques qui interviendraient entre la terminale et la licence et qui seraient ouvertes dans d'autres lieux que les universités, sous la responsabilité d'enseignants agrégés. Il préconisait aussi de remplacer les grandes écoles par des instituts universitaires spécialisés, donc concrètement de mettre un terme au dualisme dans l'enseignement supérieur en repoussant au niveau du troisième cycle l'accès à ces instituts universitaires spécialisés, autrement dit en redonnant aux universités toute leur place, puisque c'est dans les universités

« Quelle que soit l'école, quelle que soit la politique menée, il y a toujours eu une tendance à la reproduction sociale, y compris au lendemain de brèves parenthèses. »

qu'on apprendrait l'essentiel des dimensions théoriques et techniques requises pour ensuite se spécialiser et accéder à des postes. [...] Malheureusement, ce plan n'a eu aucune postérité, tout simplement parce qu'il était porté par des communistes et que la IV^e République a tourné le dos avec le début de la guerre froide à toute société nouvelle, contrairement aux desseins de la Résistance, et notamment aux ambitions réformatrices d'un Marc Bloch, comme je le rappelle dans mon livre. Le plan est ensuite devenu une sorte d'étendard contre le pouvoir. Je ne pense pas qu'il faille revenir à la lettre du plan Langevin-Wallon, il est inutile de le déterrer et d'en faire un nouveau fétiche. En revanche, il serait intéressant qu'on s'en inspire dans les réflexions actuelles et qu'on évite de toujours faire comme si on repartait totalement de zéro. Ce serait un bon moyen de contrer l'amnésie sélective qui consiste à oublier les effets ravageurs du recentrage

idéologique de la gauche, depuis trois décennies, et les conséquences de l'abandon de certaines utopies réalistes. À force d'être dans le moins-disant progressiste, on s'enferme dans une logique défensive (vouloir plus de moyens pour les facultés sans contester le financement public des grandes écoles) qui laisse le champ libre aux filières d'élite qui ont beau jeu de revendiquer les premiers rôles dans la lutte pour l'égalité des chances et contre les autocensures. [...] Cette capacité des filières d'élite à résister au changement, à contourner les critiques à se poser en acteurs de leur propre réforme, c'est précisément ce que j'appelle l'héritocratie. ■

*Paul Pasquali est sociologue. Il est chargé de recherches au CNRS.

Ce texte est extrait d'un entretien réalisé par Mathis Nicole Desmau pour le journal en ligne Le Vent se lève, 28 août 2021.

La politique « dans le sens noble du terme » : dénégations et itinéraires politiques chez les grands patrons français

Diriger une grande entreprise est une affaire politique, même si le rapport des grands patrons au politique prend différentes formes.

PAR MICHEL OFFERLÉ*

« L'entreprise n'est ni de droite ni gauche » ; « Faire de la politique, ce n'est pas bon pour le chiffre d'affaires ». Ces deux lieux communs pourraient résumer la manière de séparer définitivement les affaires et la politique, qui a cours dans les mondes patronaux. Pourtant, les choses sont bien plus compliquées car diriger une entreprise a toujours été une affaire politique, et accepter le monde tel qu'il est et suivre les lois du marché, c'est bel et bien reconnaître que « c'est ainsi », et qu'il n'y a pas d'autre choix. Surtout en ces temps de débats autour de la raison d'être de « l'entre-

prise » et des entreprises à mission, quand des entrepreneurs « réformateurs » entendent faire jouer à « l'entreprise », et à leur entreprise, un rôle politique. Cette position minoritaire est désormais audible, même si elle n'est partagée que par une minorité d'entrepreneurs qui entendent déplacer les frontières de l'entreprise et renégocier les démarcations entre le privé et le public. Et défendre en actes l'idée que l'entreprise privée pourrait contribuer au « bien commun ».

Chez les patrons les plus significatifs, ceux dont il est question dans toutes les presses, ceux qu'on dénomme les « grands patrons », il y a ▶▶

►► un continuum subtil entre ceux qui disent ne s'intéresser qu'à leur entreprise, ceux qui entendent, sous des modalités très diverses, s'intéresser à « la vie de la cité », et ceux, bien plus rares, qui endossent des mandats politiques. D'aucuns font profession d'invisibilité médiatique relative. Ils acceptent bien sûr de parler de leur entreprise et de leur secteur d'activité, mais sortent peu de leur pré carré pour contribuer à la défense générale du capitalisme par des engagements ou des prises de position. Cela ne signifie pas qu'ils restent inertes. Ce que l'on appelle le « lobbying », sous les multiples acceptions du terme, désigne d'abord la panoplie des actions que les entreprises mettent en œuvre pour obtenir des pouvoirs politiques des mesures particulières pour défendre « leur marché » spécifique : promouvoir des textes et des normes favorisant leurs intérêts, empêcher des questions de parvenir à l'agenda des discussions politiques et médiatiques, rendre inopérantes certaines réglementations ; et, de manière plus sophistiquée, investir dans la science pour cadrer ou recadrer certains problèmes, comme peuvent le faire les industriels du tabac, de la pharmacie ou de la chimie et tous ceux qui veulent contrer les offensives des mobilisations environnementales. Il ne s'agit plus alors de « simplement » salarier des spécialistes des « affaires publiques », mais aussi de mobiliser des scientifiques dans des organismes labellisés instituts de recherche ou des citoyens dans des *astro-turfes* (pseudo-ONG financées par de grandes firmes).

LES « PATRONS POLITIQUES »

Ceux que l'on peut appeler les « patrons politiques », (minoritaires dans le patronat) entendent se faire entendre dans le débat public en faisant valoir leurs points de vue sur des enjeux plus larges ne concernant pas seulement leur entreprise. Ils accumulent les positions de pouvoir dans les organisations patronales et les *think tanks* (Association française des entreprises privées [AFEP], Institut Montaigne, Institut de l'entreprise, plus rarement au MEDEF), les colloques, les commissions étatiques, les engagements mécénaux et philanthropiques compatibles avec leurs niveaux de responsabilité et avec leurs estimations de soi, et pensent pouvoir peser individuellement et collectivement sur la construction des problèmes publics et la définition des agendas de politiques publiques. Certains pèsent indirectement par le contrôle économique de grands médias. D'autres écrivent des livres,

publient des tribunes et des appels (sorte de pétitions à effectifs contrôlés), particulièrement en ces temps de bonne volonté écologique mais peu sont à proprement parler des idéologues du capitalisme. L'ancien enseignant-chercheur Denis Kessler a tenté d'adapter les thèses de la société du risque d'Ulrich Beck, mais sans grand écho théorique, dans le monde patronal. Il est l'un des seuls à s'engager théoriquement dans la défense du capitalisme.

« Diriger une entreprise a toujours été une affaire politique, et accepter le monde tel qu'il est et suivre les lois du marché, c'est bel et bien reconnaître que "c'est ainsi", et qu'il n'y a pas d'autre choix. »

LES « PATRONS D'ÉTAT »

Nombre de ces patrons « interventionnistes » sont des « patrons d'État » : ceux qui ont accédé à leurs fonctions après un passage dans la haute administration et parfois en cabinet ministériel, avant de pantoufler dans le privé : Pébereau, Beffa, de Castries, Frérot, Schweitzer, Weinberg, de Chalendar ; mais pas seulement, Senard, Kessler, M-E. Leclerc, Faber, Fontanet, Ladreit de Lacharrière (certes sorti de l'ENA) ou Bébéar (certes sorti d'X) ne sont pas passés par la haute administration. Les très grands capitalistes familiaux (Arnault, Pinault, Bouygues, Hermès, Wertheimer ou Bettencourt) interviennent peu dans la régulation symbolique du capitalisme. Seul Vincent Bolloré ressemble plus aux grands capitalistes états-unis qui entendent peser sur le marché à court terme voire à plus long terme du monde. Il entend réduire, supprimer même, dans sa gestion de plus en plus rapprochée de ses organes de presse – écrite et audiovisuelle –, l'autonomie des rédactions qui doivent désormais partager une vision du monde très conservatrice et hantée par une représentation obsidionale de l'Europe chrétienne.

Il y a de ce point de vue une grande différence entre les chefs d'entreprise français et états-unis. Ces derniers n'ont quasiment aucune limite financière pour pouvoir légalement défen-

dre une cause, qu'il s'agisse d'un capitalisme libertarien ou d'un capitalisme plus régulé. Ils peuvent abonder des *think tanks*, publier des *aditorial*, soutenir et financer sans limites les hommes politiques et les partis de leur choix. Les frères Koch en ont été les parangons. Les patrons français sont de ce point de vue plus contraints dans leurs choix et seuls quelques-uns s'engagent explicitement derrière un candidat, en laissant dire qu'il est un ami ou un « visiteur du soir », en le recevant chez lui ou sur son yacht, en assistant à ses meetings de campagne, en participant au financement légal, limité désormais, ou illégal, des campagnes électorales, en se déclarant « patron de droite », ou, plus rarement « patron de gauche » (c'est-à-dire social-démocrate tendance Strauss-Kahn ou Rocard).

On aura peu parlé de femmes car elles sont peu nombreuses parmi les grands patrons. On a peu parlé aussi des femmes des grands patrons, peu étudiées, qui soit émargent avec leur mari à la chronique mondaine propre à certains grands patrons dans le monde, soit ont une activité séparée qui interfèrent guère – apparemment – sur les destinées de l'entreprise.

LE PATRON/HOMME POLITIQUE

Reste la figure du patron/homme politique. Elle a été plus fréquente sous les régimes antérieurs à la V^e République. Les figures des Schneider, de Pouyer-Quertier, de Wendel, de Motte, de Taittinger ou de Chalandon ont largement disparu, et seuls, parmi les patrons des entreprises du CAC 40, les Dassault ont préservé un siège au Parlement (Marcel, Serge puis Olivier et actuellement Victor). Marcel d'ailleurs avait mis sur pied une sorte de clientélisme local qui arrosait les petites communes de sa circonscription. Il occupait de temps à autre les colonnes du journal *Le Monde*, en s'offrant des publicités dans lesquelles il parlait du chômage, de l'intéressement, des femmes ou des immigrés.

C'est que la profession patronale a changé, elle est désormais plus prenante ; que le « droit et devoir de représenter » le territoire où est implantée la grande entreprise familiale s'est délité ; que la chasse aux conflits d'intérêts s'est développée et, surtout, que la profession politique

n'est plus attractive. Que signifie pour un grand patron la direction d'une grande ville ? (Bébéar, adjoint au maire de Rouen, a décliné l'offre de succession de Lecanuet pour construire Axa). Que signifie pour un grand patron devoir se plier à des campagnes électorales et n'être qu'un parmi les cinq cent soixante-dix-sept députés ? Si carrière politique il peut y avoir, c'est par une accession directe au sommet, coupant les files d'attente et accédant directement à la noblesse des politiques publiques sans passer par la case politique politicienne. Quelques grands patrons ont été ainsi ministres (Fauroux, Mer, Breton), d'autres ont souhaité l'être au titre d'une troisième carrière (de Castries, soutien de Fillon en 2017), d'autres, plus nombreux, ont refusé des propositions, estimant que diriger une entreprise était plus intéressant que diriger un ministère et endosser un rôle d'homme politique, impliquant une reconversion professionnelle, même éphémère, aléatoire. Les règles du jeu politique à la française et ses cliquets (maîtrise, relative, de l'argent en politique) ont limité jusqu'à présent les tentations d'entrée en politique d'*outsiders* mettant en avant leurs réussites entrepreneuriales, utilisant leur fortune personnelle comme source d'autofinancement d'une entreprise politique, et prétendant gérer l'État comme une entreprise (*to run a state like a company*).

Le temps des Babiš (Tchéquie), Petkov (Bulgarie), Merz (Allemagne), Akhannouch (Maroc), Macri (Argentine), Piñera (Chili), Shinawatra (Thaïlande), Ravalomanana (Madagascar), Lee (Corée du Sud), Goh et Lee (Singapour) et bien sûr Berlusconi (Italie) ou Trump (États-Unis) n'est pas encore à l'ordre du jour politique en France.

Quant à savoir si toutes ces activités « politiques » patronales pèsent en définitive sur les grands et les petits choix des gouvernements, il faudrait bien plus de temps puisqu'il s'agirait d'ouvrir la rubrique de

l'autonomie du politique par rapport à l'économique. C'est ce que j'ai essayé de faire dans *Ce qu'un patron peut faire. Une sociologie politique des patronats* (Gallimard, 2021). ■

*Michel Offerté est politiste. Il est professeur émérite de science politique à l'École normale supérieure.

« Seul Vincent Bolloré ressemble plus aux grands capitalistes états-uniens qui entendent peser sur le marché à court terme voire à plus long terme du monde. »

Le mécénat, ou l'art de se faire un nom sur le dos du (service) public

Le mécénat contemporain, ce nouveau mode de financement des moyens de production et de diffusion des pratiques artistiques ou culturelles, qui emprunte son « nom » à des pratiques tombées en désuétude depuis plusieurs siècles.

PAR **STÉPHANIE LONCLE***

Nous avons l'habitude de voir les noms de certaines familles de la grande bourgeoisie, ou des groupes auxquels leur nom est associé, mis en scène dans notre environnement, depuis le chantier d'à côté jusqu'à notre salle de bains. Cela leur confère une certaine familiarité (on fait ses courses « à Leclerc », on est « chez Bouygues Telecom » ...). Mais, récemment, on a pu être surpris d'apercevoir ces noms dans de nouveaux lieux : à la bibliothèque, au musée et même au théâtre ! Ainsi, « Total, Lagardère, Société générale, Louis Vuitton, Natixis, Orange... » n'est pas une liste tirée du tableau des groupes offrant les plus hautes rémunérations à leurs patrons ou actionnaires, mais un extrait du site de la Bibliothèque nationale de France, à la page « Nos mécènes ». Que font-ils donc là ?

LES NOUVEAUTÉS D'UNE PRATIQUE ANCIENNE

Si le terme « mécénat » renvoie à un passé ancien, le mécénat contemporain est une pratique récente en France, instituée par la loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, votée le 1^{er} août 2003. En augmentant « considérablement le niveau des gratifications fiscales », exauçant ainsi « les vœux des entreprises » et « fai-

sant de la France le pays le plus attractif au monde en matière de gratification fiscale des dons », cette loi a permis le succès du mécénat contemporain, dont la promotion fait l'objet d'efforts constants de la part de l'État depuis les années 1980. En effet, le mécénat culturel d'entreprise est d'abord « une affaire d'État ».

« Le mécénat des particuliers contribue à augmenter l'adhésion à la légitimité du mécénat des grandes entreprises, incarnées dans la mise en scène mécénale, par leur figure patronale. »

pratique, souvent expliquée par le « processus de réhabilitation des entreprises [...] facilité par l'*aggiornamento* d'une gauche socialiste convertie à l'économie, la mise en berne des affrontements idéologiques et le renouveau de la pensée libérale », [la sociologue] Sabine Rozier démontre que la promotion et la légitimation du mécénat d'entreprise par l'association ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) n'ont pu aboutir qu'avec l'aide active « d'une administration culturelle étatique qui a tenté de capter discrètement à son profit l'argent des entreprises ». Sous Jack Lang, si le ministère de la Culture voit son budget augmenter et sa légitimité croître, le financement des « grands travaux présidentiels (Grand Louvre, Opéra Bastille, etc.) » pèse sur les ressources ; aussi « l'argent des entreprises va-t-il être rapidement considéré [...] comme un heureux complément aux crédits publics ». Mais

l'idée ne fait pas l'unanimité ni au sein de l'administration culturelle, ni au sein de l'administration fiscale. L'arbitrage est serré sur la question des fondations et sur les dispositions fiscales. Ainsi, « loin d'avoir été le produit d'initiatives spontanées, encadrées par une association qui n'aurait fait que stimuler les désirs des milieux économiques, l'engagement des entreprises dans le soutien à la vie culturelle dans les années 1980-1990 en France apparaît au contraire comme le résultat d'une intense mobilisation menée au sein même de l'administration culturelle pour enrôler l'argent des entreprises donatrices au service du financement des institutions culturelles ».

Avec la loi Aillagon, le mécénat culturel peut prendre son essor. En outre, la crise de confiance que connaît le service public de la culture, largement nourrie par « les procès » en illégitimité, iniquité et inefficacité dont il fait l'objet, contribue à légitimer l'obligation croissante faite aux institutions culturelles de « s'autofinancer » en recherchant des « fonds propres », ce qui favorise le recours au mécénat. Les exemples se multiplient, avec l'apparition de nouveaux acteurs du côté des entreprises et des institutions culturelles, qui se dotent de services dédiés au mécénat assurant une importante communication sur ces opérations.

UNE PRIVATISATION FEUTRÉE

Populaire et démocratique, le mécénat ? Malgré l'effet de masse recherché par la diffusion du chiffre des huit mille cinq cents « particuliers » qui ont participé à la dernière vague de l'opération « Tous mécènes ! » du Louvre, lancée en 2010 afin de financer l'acquisition de tableaux, ces quelques milliers de « mécènes » sont bien moins nombreux que l'ensemble des personnes soumises à l'impôt ou disposant du droit de vote. De plus, quelle est la nature du pouvoir qu'elles ont exercé et, peut-être, conquis ? Ces personnes n'ont pas été associées à la discussion sur le prix du livre d'heures, ni sur le choix de la politique d'acquisition de tel objet plutôt que tel autre. Tout au plus ont-elles permis que l'opération de mécénat qui associe, d'abord, le Louvre à Pinault, dispose d'une aura de popularité. Ainsi, le mécénat de ces particuliers contribue d'abord à augmenter l'adhésion à la

« En augmentant “considérablement le niveau des gratifications fiscales”, exauçant ainsi “les vœux des entreprises”, la loi Aillagon, votée le 1^{er} août 2003, a permis le succès du mécénat contemporain. »

légitimité du mécénat des fondations des grandes entreprises, incarnées, dans la mise en scène mécénale, par leur figure patronale. En guise de « mobilisation populaire », huit mille cinq cents personnes ont apporté leur soutien à la politique de financement des activités culturelles et artistiques par la grande bourgeoisie.

Or ce mode financement n'est pas sans conséquence. D'une part, les mécènes bénéficient d'importantes réductions d'impôts qui manquent aux finances publiques, dont la « faiblesse » est un argument clef en faveur du développement du mécénat. D'autre part, le financement par des fonds privés des institutions publiques leur permet d'accaparer – provisoirement – ces espaces publics à des fins privées : un mécène peut ainsi disposer de « son » Louvre, le temps d'une soirée ou d'un événement qui ne manquera pas d'être « magique ». De même, les « mécènes » peuvent « privatiser pour une soirée la Comédie française ». Car le mécénat culturel contemporain ne concerne pas seulement le financement des activités de conservation, rénovation et diffusion des œuvres d'art mais aussi le financement des activités de création, y compris dans le spectacle vivant [...] Pouvoir de l'argent, pouvoir de décision et pouvoir de représentation s'entremêlent ainsi au cœur du mécénat contemporain. ■

***Stéphanie Loncle** est maîtresse de conférences en arts du spectacle à l'université de Caen-Normandie.

Ce texte est extrait de l'article « Grands bourgeois, grands mécènes ? » publié dans le dossier consacré au « Pouvoir discret de la bourgeoisie », *La Pensée*, n° 409, 2022.

Le système fiscal n'est pas fait pour taxer les plus riches

Depuis quelques années, les gouvernants déploient le tapis rouge aux plus fortunés et leur donnent les outils pour payer peu d'impôts afin de les inciter à maintenir leurs activités en France. En pleine crise sanitaire, le gouvernement a encore allégé la fiscalité sur les donations !

ENTRETIEN AVEC **CAMILLE HERLIN-GIRET***

© Vous avez travaillé sur la manière dont les familles fortunées géraient leur patrimoine. Le premier constat est que celles-ci sont accompagnées dans ce « travail » par une myriade d'acteurs spécialisés, pourriez-vous présenter ces derniers et leur rôle ?

Les professionnels qui accompagnent les plus fortunés dans la gestion de leur patrimoine ont un peu changé de visage au cours du temps. Il y a un siècle, il s'agissait de banquiers qui conseillaient ces riches familles dans un certain entre-soi, ainsi que les notaires qui prenaient en charge les aspects juridiques de la détention du patrimoine. En cas d'héritage ou de séparation, ces derniers restent encore incontournables. La gestion de patrimoine émerge sous cette appellation à la fin des années 1970 par l'action de pionniers

métiers de conseils de proximité aux plus fortunés est l'écoute et la prise en charge de problématiques plus personnelles, comme le dénouement de conflits familiaux. Cette profession va connaître un essor important dans les années 1990 avec l'émergence de conseillers indépendants, la création de diplômés spécialisés, de départements de gestion de patrimoine dans les banques. Cet essor s'accompagne du développement de créneaux spécifiques, comme la gestion de patrimoine artistique, ainsi que d'une segmentation croissante de la clientèle, en fonction du capital placé auprès de l'établissement. J'ai rencontré dans mes recherches ces professionnels pour comprendre leur travail, notamment sur les dispositions économiques de leurs clients. Je me suis demandé quelles pratiques ils ou elles valorisaient ou au contraire dévalorisaient dans la gestion de l'argent des autres. Ce qui m'a particulièrement étonnée, c'est que ces professionnels ne sont pas inscrits dans un travail d'accumulation pour l'accumulation : leur travail consiste en fait, à leurs yeux, à préserver le capital d'un groupe familial. Il existe ainsi une tension entre l'intérêt du client ou de la cliente et ce groupe, dont les contours peuvent être flous, mais qui, dans les discours, constitue une sorte de fond cohérent. Ils s'emploient à faire exister ce groupe familial et peuvent, pour cela, aller à l'encontre de ce que veut leur client ou cliente, c'est-à-dire en l'engageant à se dessaisir de son patrimoine afin de préserver celui dans le long terme d'un groupe plus large. L'un des enjeux de ma recherche consistait à saisir quel était ce groupe : la famille, les

« On peut transmettre aujourd'hui un million d'euros à ses enfants sans payer le moindre centime d'impôt. »

qui vont essayer de se frayer un chemin entre la figure du notaire et celle de banquier privé, en revendiquant un conseil qui va prendre en compte en même temps la dimension financière, la dimension juridique et la dimension fiscale. Une autre dimension très valorisée dans tous ces

hommes de la famille, la bourgeoisie plus large-ment ? Je n'ai pas toutes les réponses, mais c'est la raison pour laquelle j'ai appelé ces professionnels les « gardiens du statut » pour montrer que leur activité n'est pas simplement, ni même d'abord celle de gardien du portefeuille d'un client donné. On retrouve en toile de fond une morale qui s'apparente à une vieille morale aristocratique, centrée sur l'intérêt d'un groupe auquel on pense appartenir.

C Au-delà des placements « avisés », l'un des moyens de faire fructifier son patrimoine consiste à payer aussi peu d'impôts que possible sur ce capital. Même si les récentes réformes en la matière, impulsées par le président Macron (transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière, instauration d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital mobilier, etc.), ont déjà réduit la voilure, vous montrez dans vos travaux que les plus riches déploient de multiples stratégies pour « éviter » au maximum de payer cet impôt. Quelles sont les principales ? Et est-ce que la frontière entre le légal et l'illégal est si nette en la matière ? L'un des principaux résultats auxquels je suis parvenu, c'est que ces stratégies ne se déploient pas contre le droit ou contre l'État, mais plutôt main dans la main avec celui-ci, ce qui ne va pas forcément de soi. En pleine crise sanitaire, le gouvernement a encore allégé la fiscalité sur les donations, ce qui donne à réfléchir. Une partie de ces stratégies sont en effet non seulement rendues possibles, mais même valorisées, non seulement par les dernières réformes, mais par le droit lui-même. Depuis quelques années, les gouvernants déploient le tapis rouge aux plus fortunés et leur donnent les outils pour payer peu d'impôts, afin de les inciter à maintenir leurs activités en France. La première stratégie consiste donc à s'appuyer sur les conseils d'un ensemble de pro-

fessionnels, dont les gestionnaires de patrimoine, mais aussi les avocats fiscalistes, qui connaissent bien les rouages du droit par lesquels on peut contourner l'impôt, du fait de l'existence d'un ensemble de dérogations peu connues du grand public. On peut, par exemple, transmettre aujourd'hui un million d'euros à ses enfants sans payer le moindre centime d'impôt, alors même qu'on entend à longueur de journée que la France serait un des pays qui taxerait le plus les successions ! Le système fiscal est devenu une passoire en raison de la multiplication de ces mesures dérogatoires et on ne peut plus le comprendre en regardant simplement les barèmes théoriques. Pour schématiser, on peut distinguer deux types de stratégies : d'une part des montages très complexes qui sont typiquement l'apanage des cinq cents familles, car même ceux qui ont un ou deux millions de patrimoine ne vont pas y recourir, et de l'autre des modes de contournement plus ordinaires. Les premiers sollicitent divers professionnels qui travaillent sur le droit, sur ses zones grises où se brouille la frontière entre légal et illégal. Ces montages sont constitués avec en vue le fait que s'ils sont contestés, on va pouvoir les défendre. Ce sont un peu des paris sur des zones grises de droit, qui peuvent se traduire par une jurisprudence, voire un changement législatif.

Parmi les pratiques plus ordinaires, et sur lesquelles l'État est peu regardant, on retrouve notamment le fait de sous-déclarer la valeur de son patrimoine. C'est très banal et cela donne peu lieu à un redressement. Cela permet de contourner l'impôt en se pensant dans son bon droit car on en paie tout de même. C'est légitimé par l'idée que tout le monde le fait.

« Le système fiscal est devenu une passoire en raison de la multiplication de mesures dérogatoires et on ne peut plus le comprendre en regardant simplement les barèmes théoriques. »

C Peut-on facilement distinguer la dimension personnelle et professionnelle du patrimoine d'une famille

et en quoi cela joue un rôle important dans l'évitement de l'impôt ?
C'est un point essentiel mais complexe car tout le système fiscal est fondé sur cette distinction ►►

► entre personnes physiques et personnes morales. Celle-ci correspond bien à la situation de 99 % des contribuables, salariés notamment, mais très mal à la situation des personnes fortunées car celles-ci impliquent l'existence d'une ou plusieurs sociétés, auxquelles s'ajoutent des sociétés intermédiaires qui font le lien entre la personne privée et la société familiale d'origine par exemple. Il s'agit particulièrement de holdings dans lesquelles sont placées une partie du patrimoine personnel et les parts de ladite société dont on est actionnaire minoritaire. Dans une telle situation, vous pouvez encore vivre de vos revenus en tant qu'actionnaire minoritaire et échapper par ceux-ci à l'impôt sur le revenu. C'est donc un leurre de croire que l'on va pouvoir taxer les personnes possédant de très gros patrimoines *via* l'impôt sur le revenu, même en instaurant une très forte progressivité. On pourra surtout taxer ainsi des personnes touchant des salaires très élevés, mais ce n'est pas l'essentiel des plus fortunés. L'impôt sur la fortune devait résoudre ce problème, mais le problème est qu'il a été conçu sur la division entre patrimoines privé et professionnel. Non seulement le professionnel est resté très flou, ce qui a laissé la porte ouverte à tous les montages, mais a été de surcroît progressivement élargi et exclu de l'assiette du calcul de la fortune. Donc cet impôt échoue à répondre au problème pour lequel il a été créé, à savoir taxer les contribuables qui échappaient à l'impôt sur le revenu. Il y a une autre division sur laquelle repose le système fiscal qui pose également des problèmes : celle entre résidence principale et résidences secondaires, qui correspond mal en fait au mode de vie très internationalisé des plus fortunés. Le système n'est pas fait pour taxer les plus riches.

© **Tous les membres de ces familles ont-ils des droits égaux face aux revenus tirés de ce capital ou aux transmissions en cas d'événement particulier (héritage, divorce, etc.) ?**

Juridiquement, c'est le cas. Mais j'ai retrouvé dans mon enquête, où la famille occupait une place centrale, ce que d'autres chercheuses comme Céline Bessière et Sybille Gollac ont montré de leur côté : l'existence de fortes inégalités entre femmes et hommes, que ce soit au sein des couples ou des fratries. Nos enquêtes convergent à montrer que les femmes sont exclues de tout ce qui a trait au patrimoine et qu'elles en paient les frais. Cela se manifeste notamment de trois

« Les gestionnaires de patrimoine vont essayer de se frayer un chemin entre la figure du notaire et celle de banquier privé, en revendiquant un conseil qui va prendre en compte en même temps la dimension financière, la dimension juridique et la dimension fiscale. »

manières : d'abord, un inégal accès à l'information sur les montants détenus et les supports de détention. En clair, les femmes ne sont généralement pas au courant de ce qu'elles possèdent juridiquement. Ensuite, elles sont souvent tenues à l'écart des espaces où la gestion du patrimoine est discutée. Enfin, elles ne sont pas considérées et ne se considèrent pas elles-mêmes comme compétentes pour gérer ce patrimoine familial.

© **Ces familles aisées ont-elles le sentiment d'enfreindre la loi ou les principes de solidarité les plus élémentaires ?**

C'est un point délicat à traiter dans une enquête sociologique car ces personnes ont évidemment le souci de vous donner une bonne image d'elles-mêmes. Cela étant, ces possédants affirment reconnaître les règles de droit ; arrive toujours un moment de l'entretien où ils déclarent qu'il est important de payer des impôts, de contribuer, que c'est un socle de la démocratie, etc. En même temps, comme l'ont montré d'autres travaux sur les classes supérieures, tout en reconnaissant l'importance des règles, ils s'octroient le droit de jouer avec et de les contourner. C'est important que la règle existe mais, pour les autres, eux se sentent au-dessus. C'est d'ailleurs un motif central de la délinquance en col blanc, comme l'a montré le sociologue Edwin Sutherland dès les années 1940. Ainsi que me l'expliquait un gestionnaire de patrimoine, c'est « dans mon droit, mais jusqu'au bout de celui-ci », autrement dit il s'agit d'interpréter la règle aussi loin que possible dans son intérêt et, si celle-ci nous désavantage, d'affirmer qu'elle est mal faite. ■

*Camille Herlin-Giret est politiste. Elle est chargée de recherches au CNRS.

Propos recueillis par Igor Martinache.

Cinq cents familles : une fortune qui ne tombe pas du ciel !

Chaque année les ultrariches sont de plus en plus riches ; une telle montée des inégalités résulte de choix politiques précis. Le mal est profond, la gangrène gagne tous les pans de la société au point d'en arriver à une sorte de pourrissement lent d'un système qui peut emporter avec lui toute la civilisation. Il est indispensable de s'engager dans la construction d'un nouveau système pour une civilisation de toutes et de tous.

PAR JEAN-MARC DURAND*

A intervalles réguliers, environ chaque année, est publiée la liste des plus grosses fortunes de France, les dites cinq cents familles. Une manière pour les médias et autres réseaux d'influence de se donner bonne conscience une fois par an. Chacun y va de sa petite tirade sur l'augmentation des inégalités et jure la main sur le cœur qu'il faut empêcher que cela dure. Morale judéo-chrétienne quand tu nous tiens ! Mais c'est pour aussitôt refermer soigneusement la porte sur cette réalité et la faire retomber dans l'oubli. Il est vrai que pour changer un tel état des choses il faut plus que des déclarations de bonnes intentions, voire que quelques aménagements.

UNE ENTREPRISE QUI NE CRAINT PAS LA CRISE

Le constat est en tout éclairant. Chaque année les ultrariches sont de plus en plus riches. Le dernier classement publié par le journal économique *Challenges* l'atteste. Un fossé sans cesse plus profond se creuse entre les plus riches et les autres. Jugez-en plutôt ! Le patrimoine cumulé des cinq cents familles a progressé de 730 milliards d'euros en 2020 par rapport à 2019, soit une augmentation de 3 %. Comme quoi la crise de la covid n'aura pas pénalisé tout le monde !

Une barre symbolique jamais atteinte jusque-là, a même été franchie. Il s'agit de celle des 100 milliards d'euros. C'est le montant de la fortune de Bernard Arnault, le patron de LVMH. Une fortune

qui a encore augmenté en un an. Ce n'est pas un hasard, le luxe est le secteur qui a le mieux résisté à la crise sanitaire. Enfin, l'actif net total imposable à l'ISF était de 1 028 milliards d'euros fin 2017 au moment de sa suppression, il serait aujourd'hui d'environ 1 500 milliards d'euros.

« L'argent c'est le nerf de la guerre, le pouvoir d'en décider l'utilisation est le cœur de la lutte des classes aujourd'hui. »

D'autres indicateurs comme l'héritage attestent également l'accumulation de patrimoine au cours de ces dernières années. Ainsi la part des 1 % des fortunes les plus élevées dans le patrimoine total est passée de 15 % à 25 % entre 1985 et 2015. Une évolution confirmée par d'autres données montrant que 10 % des transmissions par succession et donation en ligne indirecte rapportent plus de 50 % des droits de mutation à titre gratuit (DMTG) ; 1 % des héritiers pouvant désormais obtenir, par une simple vie de rentier, un niveau de vie supérieur à celui des 1 % des « travailleurs » les mieux ▶▶

► rémunérés. Ainsi, depuis la fin du XX^e siècle, le patrimoine hérité occupe une part de plus en plus grande dans l'accroissement des inégalités.

UNE SITUATION QUI NE VIENT PAS DE NULLE PART

S'il est juste et sain d'être indigné par une telle montée des inégalités, celles-ci ne viennent pas de rien mais résultent de choix politiques précis, réfléchis et mis en chantier de façon déterminée depuis le début des années 1990. Cela renvoie à une double évolution.

D'une part la gestion des entreprises et l'utilisation de l'argent. Car l'argent accumulé dans les mains de quelques détenteurs ne vient pas de nulle part mais, pour une large part, de la production. Pour preuve, l'enrichissement de Bernard Arnault tient à l'extrême bonne santé de l'industrie du luxe et qui dit industrie dit production de sacs et d'autres produits luxueux par des femmes et des hommes qui lui vendent leur force de travail. Une force de travail dont la reconnaissance dans la valeur ajoutée a soigneusement été laminée, (-10 % sur les trente dernières années), pour laisser place aux prélèvements du capital. Ce processus a été accompagné par le dépeçage des droits d'intervention des salariés dans les gestions, lois El Khomri et Macron. Dans le même temps, la création monétaire a été mise au service des marchés, la détournant ainsi des investissements utiles pour des productions respectueuses de l'humain et de la planète. Les banques et la BCE en premier lieu distribuent des milliards sans contrôle, un argent qui sert surtout à alimenter les marchés financiers : du soutien aux dividendes aux OPA en passant par toutes les autres formes de spéculation. Finalement, cela vient gonfler les portefeuilles des actionnaires et autres fonds de pension ou dits « d'investissements ».

« Depuis la fin du XX^e siècle, le patrimoine hérité occupe une part de plus en plus grande dans l'accroissement des inégalités. »

« La création monétaire a été mise au service des marchés la détournant ainsi des investissements utiles pour des productions respectueuses des hommes et de la planète. »

D'autre part, il y a l'évolution de la fiscalité, c'est-à-dire la restructuration régressive tant de la législation fiscale que des services et des moyens mis à disposition des administrations financières pour connaître, gérer et contrôler l'impôt, particulièrement celui des entreprises et des contri-

buables les plus fortunés. Il y a une cohérence entre détournement de l'argent en direction de quelques-uns et recul des droits et des moyens du contrôle fiscal. Comment imaginer que les pouvoirs publics permettraient à quelques-uns d'accaparer toujours plus de valeur ajoutée, toujours plus d'argent issu de la création monétaire et venir ensuite tout leur reprendre par la fiscalité ? Ce serait un vrai supplice ! C'est ainsi que la taxe professionnelle a été supprimée par Nicolas Sarkozy, que le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) a été abaissé de

50 % en 1985 à 25 % en 2022, que l'imposition forfaitaire annuelle des sociétés (IFA) et la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) ont disparu, que l'ISF a été supprimé en 2018 pour laisser la place à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), faisant chuter la base imposable de 1 028 milliards d'euros à 300 milliards d'euros... C'est ainsi que des missions fiscales se sont quasiment volatilisées dans les services fiscaux ; par exemple, tout ce qui relève de la fiscalité des personnes les plus fortunées mais aussi de la gestion et du contrôle en matière de fiscalité immobilière. Dans ce même esprit, ont été soigneusement laminés les moyens permettant le suivi et la vérification des entreprises. Trente mille emplois sur cent soixante-dix mille ont été supprimés au ministère des Finances. Y a-t-il besoin d'aller beaucoup plus loin dans la démonstration ?

SORTIR DE CETTE IMPASSE EXIGE DES RÉPONSES À LA HAUTEUR

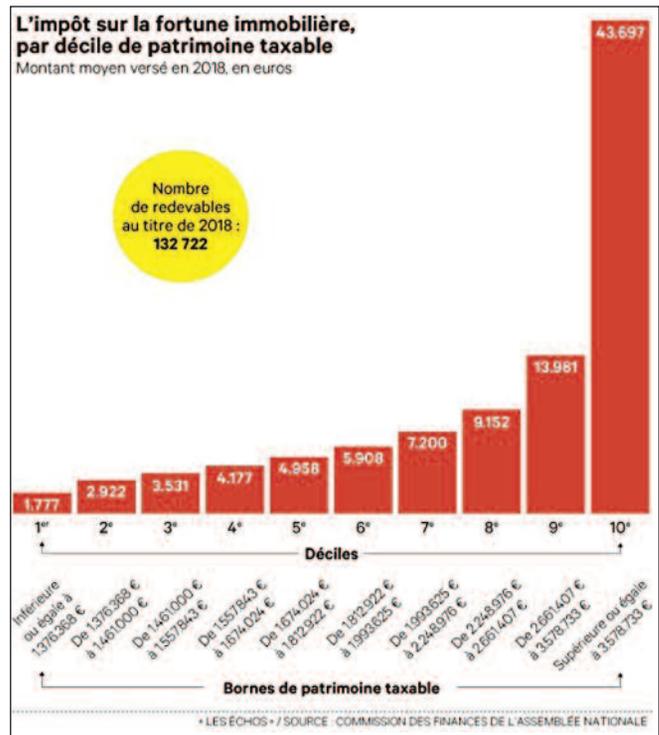
Le mal est profond, la gangrène gagne tous les pans de la société au point d'en arriver à une sorte de pourrissement lent d'un système qui peut emporter avec lui toute la civilisation. C'est pourquoi les réponses doivent s'intégrer dans un projet alternatif de construction d'un nouveau système pour une civilisation de toutes et de tous. Ce projet doit prendre appui sur des propositions précises concernant toute la sphère de l'argent, de celui des banques en passant par celui des

entreprises jusqu'à celui de l'État. L'argent, c'est le nerf de la guerre, le pouvoir d'en décider l'utilisation est le cœur de la lutte des classes aujourd'hui. Marx disait en substance que la répartition de la richesse dépend en fait de la façon de la produire. Voilà pourquoi, outre des moyens de contrôle, il est décisif de doter les salariés et l'ensemble des citoyens de véritables pouvoirs d'intervention et de décision dans la gestion des entreprises comme de la cité.

UN AUTRE RÔLE POUR LA FISCALITÉ

Cela signifie des transformations profondes passant par la mise en place de nouvelles institutions comme des fonds régionaux et un fonds national pour l'emploi et la formation, un pôle public bancaire, un fonds social, solidaire et écologique adossé à la BCE pour financer le développement des services publics. Cela dans le but de prendre la main sur la création monétaire de la BCE, mais aussi sur la politique du crédit bancaire. Pour assurer le suivi, le contrôle et l'efficacité de ces institutions, la fiscalité doit avoir un tout autre rôle et développer de nouvelles procédures. Un tout autre rôle qui passe par en changer l'objectif. Elle deviendrait un outil majeur d'impulsion d'une nouvelle utilisation de l'argent des entreprises pour de nouveaux modes de production en doublant la fonction de contrôle par une dimension incitative, en rendant progressif l'impôt sur les sociétés, en permettant sa saisine par un droit d'alerte des salariés, en construisant un vrai impôt local sur le capital, en installant un nouvel ISF plus progressif intégrant les biens professionnels, en redéfinissant le barème et la progressivité de l'impôt sur le revenu et des droits de mutation à titre gratuit. Il s'agirait enfin d'établir de vraies coopérations entre les administrations fiscales de l'Union européenne et sur le plan mondial par le biais de l'ONU, pour lutter contre le dumping fiscal, combattre l'évasion fiscale et mettre hors-jeu les paradis fiscaux. Ce qui suppose aussi une autre politique des banques qui sont les premiers pourvoyeurs de ces espaces de non-droit. Enfin, est-ce totalement un hasard si cinq cents familles mettent la main sur la plus grande part du magot, alors que, dans le même temps, cinquante-quatre groupes disposent de 30 % de la valeur ajoutée créée sur notre territoire, c'est-à-dire 600 milliards ? ■

L'IFI a été payé par 132 722 contribuables en 2018, contre 358 000 imposables à l'ISF en 2017.



Simulation : recettes d'IFI par rapport aux recettes prévisibles si l'ISF existait encore

Simulations avec 4 cas types d'IFI	ISF 2017 (assiette imposable)	IFI 2018 (assiette imposable)
Personne seule : patrimoine de 2,5 millions d'euros Résidence principale : 1 million Immeubles de rapport : 0,9 million Portefeuille de titres : 0,6 million	8.800 € (2,2 millions)	4.600 € (1,6 million)
Famille : patrimoine de 2 millions d'euros Résidence principale : 0,8 million Résidence secondaire : 0,5 million Immeuble de rapport : 0,2 million Portefeuille de titres : 0,5 million	5.720 € (1,76 million)	0 € (1,26 million)
Contribuable ayant revendu son entreprise : patrimoine de 11 millions Patrimoine financier : 10 millions Résidence principale : 1 million	108.690 € (10,7 millions)	0 € (0,7 million)
2 contribuables : patrimoine de 3,8 millions d'euros Contribuable A Port. de titres : 3 millions Résid. principale : 0,8 million	21.290 € (3,56 millions)	Contribuable A : 0 € (0,56 million)
Contribuable B Imm. de rapport : 3 millions Résid. principale : 0,8 million		B : 21.290 € (3,56 millions)

* LES ÉCHOS / SOURCE : PLF 2018

*Jean-Marc Durand est fiscaliste et membre de la commission Économie du PCF.

Taxer l'héritage : une question qui partage

Alors que les inégalités en la matière sont bien plus fortes encore que les inégalités de revenus, la population les tolère mieux que toutes les autres formes : revenu, santé, éducation, etc.

PAR IGOR MARTINACHE*

« On ne choisit pas sa famille », comme dit l'adage. Rien n'est plus injuste *a priori* que les inégalités qui tiennent au simple fait d'être né dans telle ou telle famille (sans parler de telle ou telle société). On hérite en effet quantité de choses des générations antérieures : un « capital culturel », c'est-à-dire une familiarité plus ou moins grande avec les connaissances et attitudes valorisées par le système scolaire et de ce fait, déterminantes pour y réussir – un « capital social », autrement dit un carnet d'adresses plus ou moins étoffé, des problèmes plus ou moins épineux, sans oublier évidemment un patrimoine économique. Or, alors que les inégalités en la matière sont bien plus fortes encore que les inégalités de revenus, la population les tolère mieux que toutes les autres formes : revenu, santé, éducation, etc.

DOUBLE PARADOXE

D'après un sondage réalisé en France par OpinionWay en janvier dernier, 81 % des personnes interrogées se déclaraient défavorables à une hausse des droits de succession. Surprenant à première vue, car non seulement la majorité aurait largement à y gagner, puisque n'étant pas assujettie à ces derniers, faute de fortune à transmettre, et en bénéficierait grâce au surcroît de recettes, et donc de services publics, et du fait de la réduction des inégalités consécutive. Le paradoxe est redoublé par le fait que ce sont les membres des classes populaires et les moins diplômés qui s'opposent le plus à cette taxation, selon une étude publiée par France Stratégies en 2018. Au-delà d'une vision sans doute déformée des réalités tant en ce qui concerne la distribution des patrimoines dans la population que les règles d'imposition des successions, on peut aussi y voir des motifs plus profonds, où les opinions des uns et des autres sont indissociables de leur position sociale. On peut ainsi faire l'hypothèse que dans les sociétés actuelles rongées par la précarité – surtout pour les moins dotés –, l'idée de pouvoir transmettre quelque chose, même modeste, à ses descendants apporte un peu de stabilité et permet de se projeter dans le temps long, chose de plus en plus ardue. Inversement, les mieux lotis ralliés à l'idéologie néolibérale de la fluidité généralisée considéreraient davantage l'héritage comme un archaïsme. Ce postulat rapide n'épuise évidemment pas le sujet, et d'autres aspects, non moins cruciaux, sont certainement à l'œuvre et

« S'il importe d'« euthanasier les rentiers », comme le préconisait Keynes, il ne faudrait surtout pas s'arrêter en chemin et, tant qu'à faire, se débarrasser du capitalisme et de la société de marché dans le même mouvement est urgent ! »

mériteraient de plus amples investigations. Quoiqu'il en soit, il n'est pas anodin de noter que de nos jours les soi-disant *self made-men* de la Silicon Valley ou de la finance annoncent, à qui veut l'entendre, qu'ils ne laisseront pas d'héritage, ou plutôt pas toute leur fortune, mais un matelas très confortable tout de même à leurs descendants ; ou de voir paraître coup sur coup ces derniers mois trois rapports officiels émanant d'économistes et d'institutions plutôt libérales qui enjoignent tous à accroître la taxation sur l'héritage. Le rapport ainsi nommé de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), sorte de club des pays riches mis en place pendant la guerre froide, paru en mai dernier, celui d'Olivier Blanchard et Jean Tirole sur les « grands défis économiques », commandé par Emmanuel Macron, et la note du Conseil d'analyse économique (CAE), organisme rattaché à Matignon, intitulée *Repenser l'héritage* partent d'un même constat accablant : les inégalités de patrimoine se sont envolées au cours des dernières décennies – y compris mais pas exclusivement durant la pandémie – et ont ainsi reconstitué la « société d'héritiers » qui existait à l'aube de la Première Guerre mondiale.

LA TAXATION COMME SOLUTION ?

Alors que les guerres, l'inflation et l'essor de l'État social, notamment, avaient fortement rogné les économies des plus fortunés, les contre-réformes néolibérales adoptées à partir des années 1980 leur ont au contraire permis de se refaire. Et si la tendance est commune à l'ensemble des pays riches, elle est particulièrement marquée en France. D'après les économistes du CAE, les 1 % les plus fortunés y concentrent en effet 25 % du patrimoine total, contre 15 % trente ans plus tôt, et 18 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Plus encore, le gâteau a lui-même (re)grossi, puisque le patrimoine cumulé des ménages français représente sept fois le revenu national, soit une proportion équivalente à 1914, alors qu'il était redescendu à trois fois en 1950. Mécaniquement, le flux annuel des héritages a suivi la même évolution en proportion et représente désormais 15 % du revenu national

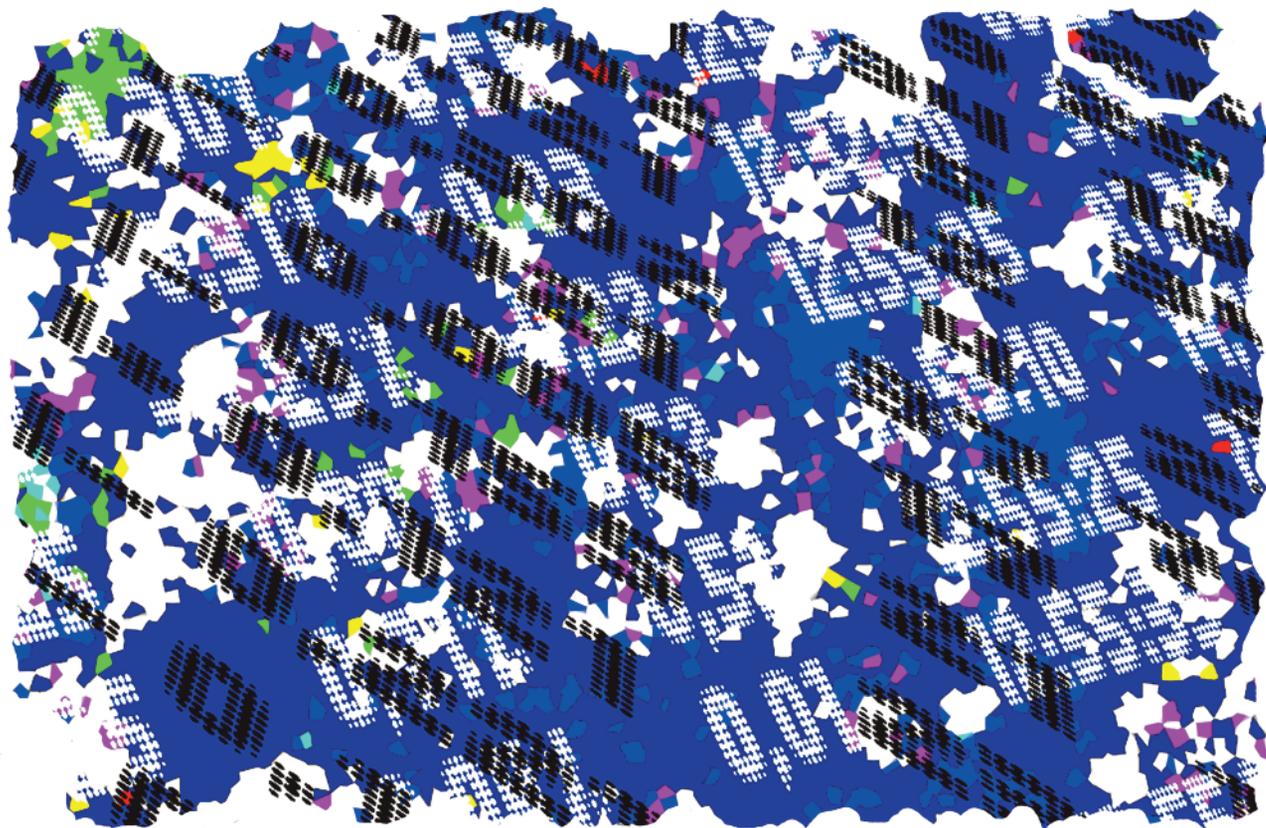
« Les inégalités de patrimoine se sont envolées au cours des dernières décennies – y compris mais pas exclusivement durant la pandémie – et ont ainsi reconstitué la “société d'héritiers” qui existait à l'aube de la Première Guerre mondiale. »

contre 5 % en 1950 (mais loin encore des 80 % de 1910). Plus parlant : la part du patrimoine issue de successions atteint aujourd'hui 60 % du total des patrimoines des ménages, alors qu'elle était passée sous la barre des 40 % en 1970, après avoir culminé à 80 % au début du XX^e siècle. Dit autrement, la majorité du patrimoine des ménages a été hérité plutôt que « gagnée » par eux-mêmes. Dans ces conditions, difficile de ne pas souscrire à l'appel à taxer davantage ces derniers, d'autant que les familles les plus riches savent mieux que les autres contourner les règles en la matière, notamment en jouant sur la confusion entre patrimoine personnel et professionnel (les parts d'une société familiale par exemple), ce dernier étant bien moins taxé. S'ajoutent à cela, vieillissement de la population oblige, la forte croissance des donations entre vifs, qui représente aujourd'hui plus de la moitié des transmissions contre 10 % en 1900, et avec des exemptions fiscales elles-mêmes croissantes au fil du temps pour les membres d'une même lignée familiale. C'est donc tout autant l'assiette et le renforcement du contrôle que les taux qu'il s'agit d'amplifier, en même temps que la transparence de l'information en la matière. Ce projet, porté entre autres par l'économiste Thomas Piketty, qui propose avec l'argent récolté de verser une dotation à chaque jeune au moment de son entrée dans la vie adulte – autrement dit, une sorte d'héritage socialisé –, se heurte à un autre écueil : celui de la coopération internationale, étant ►►

►► donné la capacité des plus fortunés à se jouer des frontières et des règles nationales en domiciliant leurs capitaux sous les cieux fiscaux les plus cléments. Mais même en admettant que tout cela soit possible, et incontestablement préférable à la tendance actuelle, qui, si rien n'est fait, pointent Olivier Blanchard et Jean Tirole – pourtant peu suspects de penchants gauchistes – va encore s'accroître à brève échéance, on peut s'interroger sur le projet de société sous-jacent. Celui-ci reste en effet profondément attaché à un libéralisme économique qui s'emploie à faire advenir une illusoire « égalité des chances », que l'on retrouve également dans les dispositifs de lutte contre les discriminations – elles-mêmes évidemment souhaita-

bles –, ou plus positivement de « promotion des minorités », portés avec enthousiasme par certaines grandes firmes et figures patronales, tel Claude Bébéar, l'ancien P-DG d'Axa et « parrain » du CAC 40, plutôt que de promouvoir une véritable « égalité des conditions » où la « réussite scolaire », largement déterminée par la naissance, ne servirait plus à légitimer les inégalités socio-économiques. En un mot, s'il importe d'« euthanasier les rentiers », comme le préconisait Keynes, il ne faudrait surtout pas s'arrêter en chemin et, tant qu'à faire, se débarrasser du capitalisme et de la société de marché dans le même mouvement est urgent ! ■

Igor Martinache est politiste. Il est maître de conférences à l'université de Paris-Nanterre.



Le crépuscule des Lagardère

De la création à la chute d'un empire.

PAR MICHEL DIARD*

Si le nom de Lagardère est entré dans l'histoire au XIX^e siècle, il n'y a cependant rien de commun entre le héros du *Bossu*, le roman de Paul Féval, et la famille qui a donné son nom à un groupe industriel à cheval sur les XX^e et XXI^e siècles. Henri de Lagardère était un chevalier pauvre ; Jean-Luc Lagardère, jeune ingénieur diplômé de Supélec, a eu, lui, la chance en 1963 de rencontrer l'affairiste Sylvain Floirat et Marcel Chassigny, alors patron de Matra, deux « parrains » qui l'adoubent ensuite à la tête du conglomérat industriel en 1973 et de la station de radio Europe 1 en 1974.

Jean-Luc Lagardère développe ensuite, non sans opiniâtreté, un empire dans les industries de l'espace et de l'armement avant de se voir offrir la célèbre Librairie Hachette, alors en proie à des problèmes aussi bien organisationnels que financiers, et de se découvrir un appétit féroce pour les médias. Il a trébuché à plusieurs reprises et commis des erreurs qui auraient pu être fatales à son oligopole, qu'il constituait à coup de rachats, dépensant des sommes folles dans le but d'en faire un groupe de médias capable de rivaliser avec les grands groupes multimédias américains

UN APPÉTIT FÉROCE ET DES DÉCONVENUES

Jean-Luc Lagardère, surnommé le Gascon, était charmeur, flamboyant, cocardier, fier, joueur, un peu trop sûr de lui, de sa supposée puissance et

de son entregent. Mais les années 1970 et 1980 sont fastes et les banques mettent largement leurs fonds à la disposition des patrons. Son aura tient sans doute à son image liée à celle du renouveau du capitalisme français, et à son audace – il a notamment placé les voitures bleues de Matra au sommet du championnat du monde de Formule 1 en 1969. En 1980, Jean-Luc, le gaulliste de cœur, s'étant rapproché de Valéry Giscard d'Estaing, se vit proposer la prise de contrôle d'Hachette pour tenter de sauver le premier éditeur français et marier la haute technologie de Matra (les satellites, l'informatique et la micro-électronique), le son et l'image d'Europe 1 et l'écrit d'Hachette pour créer un grand groupe de communication. Bien avant Vivendi, la convergence contenant-contenu s'avère finalement un échec retentissant et Lagardère perd alors de sa superbe. Jean-Luc Lagardère finit cependant par payer ses méandres politiques ; d'abord en 1981 quand François Mitterrand nationalise Matra, puis lui refuse la première chaîne privée, Canal Plus, mais surtout en 1987 quand le gouvernement de Jacques Chirac privatise TF1 et l'offre à Francis Bouygues. Les années 1980 ne sont pas une période faste pour le Gascon. S'il a remporté des succès dans la compétition automobile, son incursion dans le football avec le Racing Club de Paris tourne au fiasco. Il a dépensé des millions pour attirer les meilleurs joueurs du moment, mais les échecs se succèdent dans l'indifférence générale et Lagardère se retire en 1989.

Dépité par cette série de déconvenues, Jean-Luc Lagardère se tourne alors vers les États-Unis pour racheter, en quelques semaines, un groupe de presse magazine, Diamandis, et un éditeur d'encyclopédies, Grolier. La dette du groupe est alors multipliée par cinq, mais les banques répondent encore pour satisfaire les caprices de Lagardère. Le Gascon est entêté ; un groupe de communi- ►►

« Ses “amis” ne mettent que quelques semaines pour contraindre Arnaud Lagardère à laisser la direction au premier actionnaire, le prédateur Vincent Bolloré. »

« Jean-Luc Lagardère développe, non sans opiniâtreté, un empire dans les industries de l'espace et de l'armement avant de se voir offrir la célèbre Librairie Hachette, et de se découvrir un appétit féroce pour les médias. »

► cation doit être présent dans tous les médias et posséder une grande chaîne de télévision hertzienne. Il se lance un nouveau défi en 1990 en reprenant La Cinq à Robert Hersant et multiplie, maladroitement, les déclarations sur la capacité de son groupe à redresser la chaîne exsangue. L'aventure ne dure que quatorze mois et tourne au fiasco, avec le premier dépôt de bilan d'une chaîne de télévision en France et une ardoise de 6 à 7 milliards de francs qui reste sur les bras de l'entrepreneur et de ses créanciers. Hachette est en faillite et les banques retirent leur confiance à Jean-Luc Lagardère, qui se voit contraint de fusionner Matra et Hachette. Il opte pour le statut très protecteur pour les dirigeants de société en commandite par actions et n'hésite pas à baptiser la nouvelle entité de son nom, Lagardère SCA. Il appelle alors son fils, Arnaud, à ses côtés et le désigne comme héritier. Le père transforme Lagardère SCA en entreprise familiale, mêlant affaires du groupe et affaires personnelles. Jean-Luc Lagardère, passionné de courses hippiques, entretient un haras de plus de deux cents chevaux à Pont-d'Ouilly en Normandie, ce qui lui a permis de revendiquer et obtenir la présidence de France Galop, la société organisatrice de courses hippiques. La plainte d'un petit actionnaire en 1996 lui vaut cependant une mise en examen pour abus de biens sociaux. Entre 1989 et 1992, les importantes pertes du haras auraient en effet été comblées par un prélèvement de 0,2 % sur le chiffre d'affaires du groupe par la holding familiale, Lagardère Capital et Management (LCM). Toutes ces « affaires » semblent cependant pardonnées à Jean-Luc Lagardère qui, sûr de sa puis-

sance d'industriel de l'armement et de la défense et de propriétaire de médias, savait aussi répondre aux demandes des politiques.

Quand les gouvernements allemand (Schröder) et français (Jospin et Strauss-Kahn) veulent mettre fin à la crise du consortium européen Aérospatiale-Matra, Dasa, British Aerospace et Casa à la fin des années 1990, Jean-Luc Lagardère n'hésite pas un seul instant et s'avère un artisan acharné de la création d'EADS le 10 juillet 2000.

Le groupe Lagardère se trouve alors à un tournant historique : le pacte d'actionnaires conclu entre Matra, Marconi et Daimler, destiné à protéger les activités de défense de toute tentative d'OPA, ne présente plus aucune justification. Lagardère doit alors trouver de nouveaux actionnaires. Si Jean-Luc Lagardère se retrouve coactionnaire d'Airbus, avec des perspectives de dividendes juteux, il doit composer dans son propre groupe avec des fonds d'investissement américains, gourmands en dividendes.

ARNAUD LAGARDÈRE PRÉCIPITE LA CHUTE DE L'EMPIRE

C'est dans un contexte compliqué que l'héritier désigné, Arnaud Lagardère, entre en scène après le décès subit de son père en 2003. Aussi charmeur que son père, il n'a cependant ni son charisme, ni les mêmes relations avec les politiques et les banquiers.

Arnaud Lagardère multiplie les erreurs stratégiques, les décisions incompréhensibles avec son insouciance de dilettante. Il se sépare du patron de la filiale livres, Hachette, Jean-Louis Lisimachio, qui avait internationalisé avec succès le premier éditeur français. Puis il fait entrer le fonds souverain du Qatar (QIA) au capital pour tenter de combler sa dette personnelle. Pour demeurer le premier actionnaire, il achète des actions de son propre groupe à plus de 60 euros avant de les voir perdre plus de 50 % de leur valeur en quelques semaines. Erreur ou incompetence ? Arnaud Lagardère, qui avait été envoyé aux États-Unis par son père pour diriger Grolier, en est revenu persuadé que l'écrit n'a plus d'avenir. Résultat, il vend en quelques années ce qui avait été le principal pourvoyeur de liquidités du groupe, la presse magazine (deux cents titres édités dans quarante-cinq pays), dont il était le leader mondial

« Jean-Luc Lagardère a trébuché à plusieurs reprises et commis des erreurs qui auraient pu être fatales à son oligopole. »

avec des titres-phares comme *Elle*, *Paris Match*, *Télé 7 Jours* ou le *Journal du dimanche*.

Il finit de perdre la confiance aussi bien de son entourage, notamment celui de son directeur financier, Dominique D'Hinnin, que des actionnaires, après la vente des actions d'EADS-Airbus, toujours pour combler sa dette personnelle. Il se lance dans le même temps dans le marketing sportif qui, lui aussi, se termine par un fiasco retentissant.

Acculé par les actionnaires, il est contraint de se séparer de diverses activités et découvre que le statut de commandite ne le protégeait plus. Il fait appel à des « amis » comme Vincent Bolloré et Bernard Arnault, qui ne mettent que quelques

semaines pour contraindre l'héritier à adopter un statut de société anonyme et à laisser la direction de fait à celui qui en était devenu le premier actionnaire, le prédateur Vincent Bolloré.

Arnaud Lagardère a précipité la chute de l'empire paternel, même si ceux qui l'ont déboulonné ont préservé les apparences en lui assurant de rester dans son fauteuil de président : un poste largement honorifique sans pouvoir, mais grassement payé, quand les salariés, eux, s'interrogent sur leur avenir. Le crépuscule des Lagardère a été plus rapide encore que leur ascension. ■

***Michel Diard** est docteur en sciences de l'information et de la communication à Paris-13 et ancien journaliste.

Famille Mulliez, les milliardaires de la distribution

Les Mulliez ont sans doute mieux qu'aucune autre dynastie française poussé la logique du capitalisme familial à un certain paroxysme à travers une organisation, formelle et informelle, où les liens économiques, du sang et de l'alliance sont étroitement entremêlés.

PAR **EDGAR DUNHORT***

Prenons une zone commerciale comme il en existe tant en périphérie de nos villes. Autour d'un hypermarché Auchan se distribuent différentes enseignes positionnées chacune sur un « besoin » particulier : Decathlon pour les articles de sport, Bruce, Jules, Pimkie ou Kiabi pour les vêtements, Saint-Maclou pour les tapis et moquettes, Leroy Merlin pour le bricolage, Midas ou Norauto pour faire réparer ou entretenir sa voiture, sans oublier Flunch pour se restaurer entre deux courses. On en passe, et beaucoup. Peu parmi les nombreux clients de ces différentes chaînes commerciales se doutent qu'en y effectuant leurs achats, ils donnent leur argent à une seule et même famille : les Mulliez. Ou plus exactement à l'Association famille Mulliez (AFM), détentrice des actions des plus de cent trente entreprises de cette constellation familiale, qui cumulent un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards d'euros par an et emploient

plus de sept cent mille salariés selon les chiffres du journal *Le Monde*. Un groupe informel, non reconnu comme tel devant la loi, ce qui permet à la famille d'outrepasser certaines obligations légales, telle celle de reclasser les salariés d'une entreprise en difficulté au sein d'une autre. Seuls peuvent faire partie de l'AFM les descendants de Louis Mulliez, prospère filateur de Roubaix à l'origine de la saga au début du siècle dernier, et leurs conjoints. Non seulement les statuts prévoient l'interdiction de vendre ses parts à un extérieur, mais même les transactions entre cousins sont étroitement surveillées par les dirigeants de la holding familiale élus tous les quatre ans parmi les quelque mille quatre cents membres à ce jour-là encore selon *Le Monde*, d'autres sources déclarant moitié moins. Celle-ci règne sur un magot estimé autour de 30 milliards d'euros, le chiffre exact demeurant confidentiel, car aucune de ces entreprises n'est cotée en bourse. ►►

« Les Mulliez s'appliquent à éviter l'impôt autant que les caméras, ainsi que le suggère le fait qu'un grand nombre d'entre eux ait élu domicile dans la même rue de la petite commune belge d'Estampuis, à deux pas de la frontière et du siège de la holding à Roubaix. »

- Une bourse que les Mulliez diabolisent, ce qui rappelle qu'on peut être capitaliste sans être adepte des marchés financiers.

UN BEAU BAS DE LAINE

Pour faire partie de cette « association » à but très lucratif, il ne suffit pas d'être de la famille : il faut encore avoir suivi une formation minimale en gestion, suivre un stage de découverte du fonctionnement de l'association, et enfin être coopté par les autres membres. Les impétrants sont encouragés à lancer leur propre affaire pour faire grossir encore le magot collectif, mais aussi à se montrer discrets : on n'étale pas ses richesses, même si elles sont considérables, contrairement à certaines autres familles de nantis que l'on préfère déclarer ne pas fréquenter. La solidarité est de mise au sein de la famille à travers ce dispositif juridico-financier, puisque les bonnes affaires des uns profitent aux autres et inversement. En revanche, elle l'est moins vis-à-vis du reste de la société : les Mulliez s'appliquent à éviter l'impôt autant que les caméras, ainsi que le suggère le fait qu'un grand nombre d'entre eux ait élu domicile dans la même rue de la petite commune belge d'Estampuis, à deux pas de la frontière et du siège de la holding à Roubaix. En 2016, ce siège a été perquisitionné par la justice française, soupçonnant certains éléments frauduleux dans ce schéma d'« optimisation » fiscale monté par les dizaines de juristes employés directement par l'AFM. L'as-

sociation organise également des festivités en marge de ses assemblées générales, des activités pour les enfants des membres et des voyages pour les adultes, ainsi que des formations et conférences destinées tout autant à renforcer la cohésion au sein de la grande famille qu'à cultiver l'esprit d'entreprendre armé des connaissances nécessaires – et de l'appui des capitaux non seulement financiers, mais aussi « humains » et sociaux du clan. En clair, des réseaux. Car où que voyage un Mulliez dans le monde, il sait pouvoir atterrir chez un « cousin » plus ou moins éloigné, avec qui le sujet principal de conversation est déjà tout trouvé : la famille, et surtout ses affaires. Une internationalisation à l'image des réseaux d'approvisionnement des enseignes du groupe, passées maîtresses dans la sous-traitance de leur production dans les pays où la main-d'œuvre est mal payée et travaille dans des conditions peu enviables, principalement en Asie du Sud-Est. Cela n'empêche nullement le patriarche Gérard Mulliez, fondateur d'Auchan, vaisseau amiral de cette galaxie, de vanter ses préoccupations sociales en développant un vaste plan d'actionnariat salarié. Un bel outil de discipline et de motivation des troupes surtout, comme l'a montré notamment la sociologue Sophie Bernard (*Le Nouvel Esprit du salariat*, PUF, 2020), car quand une caissière ou un magasinier se croient propriétaires de la firme, ils redoublent d'ardeur au travail et acceptent volontiers le fameux « BAM » – « Bonjour, au revoir, merci » – qu'il s'agit de débiter à chaque client avec un grand sourire. Tant pis s'ils n'ont au mieux que des miettes des faramineux bénéfices de l'entreprise. Les gains de productivité ainsi obtenus peuvent

même se retourner contre eux, comme l'a rappelé le vaste plan social annoncé en septembre 2020 : mille cinq cents salariés licenciés sur les soixante-quinze mille que compte le groupe en France, soit un sur cinquante, alors même que, comme ses homologues et contrairement au reste de l'économie, ce dernier avait largement profité du confinement. *Exit* notamment la dizaine de centres de réparation pour les produits du groupe, qui avaient été déployés récemment dans une

« Seuls peuvent faire partie de l'AFM les descendants de Louis Mulliez, prospère filateur de Roubaix à l'origine de la saga au début du siècle dernier, et leurs conjoints. »

stratégie d'amélioration du service après-vente... l'écologie attendra. Et encore, aucune « hôtesse » et « hôte » de caisse n'était de cette charrette-là, qui pourrait être suivie par d'autres dans un futur proche, ainsi que le redoutent les syndicats de l'enseigne. Aujourd'hui nonagénaire, Gérard Mulliez ne préside plus aux destinées du groupe de distribution, même s'il reste à la tête d'un « comité stratégique », et a transmis les rênes à Vianney, le fils d'un de ses cousins, plutôt qu'à son propre rejeton Arnaud. Une pratique courante dans la famille, où l'on se méfie des descendants en ligne directe, qui pourraient être tentés de « tuer le père » à travers l'entreprise qu'il vous léguerait.

NE PAS PERDRE LE NORD

Les Mulliez ont ainsi sans doute mieux qu'aucune autre dynastie française poussé la logique du capitalisme familial à un certain paroxysme à travers cette organisation, formelle et informelle, où les liens économiques, du sang et de l'alliance sont étroitement entremêlés. Bien que d'obédience catholique, ils ont ainsi incorporé un certain *ethos* protestant reposant sur un ascétisme, favorable plus que toute autre à l'épargne et à l'esprit d'entreprise, comme l'avait montré Max Weber (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1905). Mais surtout, ils ont rationalisé de manière redoutable une organisation combinant une forte solidarité appuyée par les liens

« L'Association famille Mulliez (AFM), un groupe informel, non reconnu comme tel devant la loi, détient les actions des plus de cent trente entreprises de cette constellation familiale, qui emploient plus de sept cent mille salariés. »

familiaux, permettant le partage des risques comme des ressources de différentes natures, avec un système de contrôle et de promotion internes où il s'agit de se former et faire ses preuves pour monter petit à petit dans l'organisme sous le regard des aînés, légitimés par des élections formelles. Un véritable « communisme familial », ainsi que le baptisent les journalistes du *Monde* qui ont enquêté sur le clan, l'été dernier, confirmant ainsi les analyses des sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon sur la grande bourgeoisie. Pas sûr que les intéressés aient apprécié l'image. Lorsque la section lilloise du PCF a lancé en 2015 une affiche le dénonçant comme « profiteur de la crise » et comparant ses revenus à ceux des caissiers et caissières de son groupe, Gérard Mulliez a ainsi déboulé à son local pour se plaindre, se contentant d'asséner le fameux argument par lequel les capitalistes aiment à couper court à toute discussion, à savoir qu'il « crée des emplois ». Il en détruit aussi parfois, et des vies avec. Et la prise de contrôle annoncée de Carrefour par Auchan risque fort de laisser sur le carreau encore des milliers de travailleuses et de travailleurs et leurs familles. Chez les Mulliez, on a l'esprit de famille, mais surtout de la sienne. ■

*Edgar Dunhort est sociologue.

Les riches polluent plus

Les **10 %** de Terriens les plus fortunés sont responsables de **48 %** des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Les **50 %** les plus pauvres ne sont responsables que de **12 %** du total.

Les Bolloré, des catholiques très cathodiques

Une façade dynastique bon chic bon genre masque une série de fêlures qui révèle l'ambivalence profonde du « parrain ».

PAR ROSA KHREDI*

La date est avant tout symbolique : le 17 février dernier, à l'occasion du bicentenaire de la création du groupe familial, Vincent Bolloré prenait officiellement sa retraite des affaires, quelques semaines avant son soixante-dixième anniversaire. D'aucuns considèrent cependant que le patriarche va continuer en coulisses de diriger d'une poigne de fer l'empire qu'il a constitué avant de placer ses enfants à des postes plus ou moins stratégiques. Ce n'est pas l'aîné, Sébastien, qui a hérité de la place du chef, mais le troisième, Cyrille, que son père a formé lui-même. Le cadet, Yannick, plus porté sur les fêtes de la jet-set que sur les *assets* – actifs en bon français –, a pour sa part hérité de la présidence du conseil de surveillance de Vivendi, la partie médiatique du groupe, non sans avoir dû avaler son chapeau à plusieurs reprises. Enfin la benjamine, Marie, déconsidérée par un père ne cachant pas sa misogynie, elle chapeaute sur le papier Blue System, la filiale spécialisée dans les mobilités électriques, rendue célèbre par le fiasco Autolib, les voitures en libre déployées un temps dans les rues de Paris. Cette façade dynastique bon chic bon genre masque cependant une série de fêlures qui révèle l'ambivalence profonde du « parrain », que ses proches surnomment Vincent.

MOINS INTÈGRE QU'INTÉGRISTE

Impitoyable et cynique dans les affaires comme dans ses relations humaines, jamais économiste

d'une pique à l'encontre de ceux qui l'entourent, y compris ses plus proches, l'homme d'affaires breton, qui s'est lui-même qualifié de « psychopathe », est aussi un fervent catholique qui ne manquerait pas la messe dominicale et loge à deux pas de chez lui un prêtre intégriste qu'il visite plusieurs fois par semaine. À des proches l'interrogeant sur ce hiatus, il aurait lancé, selon les journalistes du *Monde*, que « la religion catholique est formidable : je pêche, je me confesse,

je recommence ». Cette dureté toute thatchérienne, l'homme d'affaires l'a développée tout jeune. Après avoir grandi avec une cuillère d'argent dans la bouche – scolarisé dans les établissements privés les plus chics de la capitale – et avoir fréquenté les dîners dans l'hôtel particulier parental du 16^e arrondissement, qui voyaient défiler les invités de marque, comme Georges Pompidou ou François Mitterrand, il a expérimenté la disgrâce en voyant la papeterie familiale frôler la banqueroute tandis que les amis d'hier se détournaient du clan ruiné. Avec son frère Michel-Yves, âgé d'à peine plus de 20 ans, il reprend l'affaire familiale en rachetant les parts de

la banque Rothschild pour un franc symbolique, et parvient à la redresser en quelques années à la faveur d'un redéploiement vers des produits plus porteurs, mais aussi d'un chantage anti-social assumé par lequel les salariés de l'entreprise ont accepté la réduction de leurs salaires d'un tiers en échange du maintien de leur emploi. Quatre ans plus tard, la société est cotée en Bourse,

« Honnissant les journalistes auxquels il ne daigne pratiquement jamais s'adresser, Vincent Bolloré a compris que le plus efficace était encore de les détenir pour diffuser ses idées où la famille voisine avec la promotion du travail et de la patrie. »

ce qui permet à Bolloré de diversifier ses activités en rachetant au groupe Suez la Société commerciale d'affrètement et de combustible (SCAC) ; il met ainsi un pied dans le transport et la logistique et s'implante sur le continent africain : le jeune Breton du bois de Boulogne devient progressivement au cours des années 1990 un pilier de la Françafrique, ce vaste réseau politico-économique qui perpétue le colonialisme français par d'autres moyens, mais toujours sous le signe de l'exploitation des êtres humains comme de la nature.

FRIC ET FRANÇAIFRIQUE

À la faveur d'« amitiés » nouées avec différents dirigeants africains pas forcément soucieux de démocratie, il obtient ainsi le rachat de certaines compagnies bien implantées localement et la concession de ports et de lignes de chemin de fer, dont certains s'avèrent très rentables de par leur position stratégique. La décennie 2000 marque une nouvelle étape de la diversification : vers les médias avec une prise importante de participation dans les groupes Havas et Aegis, mais aussi plus discrètement dans la banque d'investissement. Alors que se lance la télévision numérique terrestre, il lance en 2005 la chaîne Direct 8, formellement dirigée par son fils Yannick, puis le journal gratuit *Direct Matin*. Au même moment, il fait parler de lui en recevant sur son yacht géant Nicolas Sarkozy juste après l'élection de ce dernier à la présidence de la République, en 2007. Sept ans plus tard, sans consulter son rejeton, il revend Direct 8 au groupe Canal + et, à travers un échange d'actions, prend le contrôle de sa maison-mère Vivendi. Et, en 2015, il décide d'enfreindre tous les principes de l'indépendance journalistique en prenant progressivement le pouvoir sur la ligne éditoriale des médias qu'il contrôle. Il supprime ainsi certains programmes comme l'émission satirique des Guignols de l'info, coupable d'étriller quelques-uns de ses amis politiques et économiques, il censure plusieurs reportages critiques à l'égard des affaires de certains de ses partenaires présents ou potentiels, comme le Crédit mutuel, et enfin licencie plusieurs journalistes ou animateurs, coupables de crimes de lèse-majesté, autrement dit qui ont tourné en dérision des pratiques du groupe. C News ou maintenant Europe 1, après le départ d'une grande partie de leurs rédactions, sont devenus les fers de lance des idées d'extrême droite, promouvant aveuglément les dérapages très contrôlés du chroniqueur maison Éric Zemmour, parti à la conquête de l'Élysée, ou les mouvements

anti-avortement, à travers la diffusion de programmes tendancieux importés des États-Unis.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

L'ironie de l'histoire, c'est que le patriarche n'est pas un parangon de morale familiale. Comme le raconte *Le Monde*, il a abandonné femme et enfants au début des années 2000 pour convoler avec sa propre belle-sœur, provoquant un bel esclandre dans la cossue Villa Montmorency, une résidence de villas grillagées en plein cœur du 16^e arrondissement, où résident entre autres les Bruni-Sarkozy. Tout ça pour quitter la sœur de l'épouse, délaissée quelques mois plus tard, pour une autre compagne. Aujourd'hui, l'empire qu'il confie – sur le papier – à ses enfants pèse près de 25 milliards de chiffre d'affaires et emploie plus de quatre-vingt mille salariés dans cent vingt-sept pays. Aux activités déjà évoquées s'en ajoutent d'autres, comme les plantations d'huile de palme en Afrique où les conditions des travailleurs

« C News ou maintenant Europe 1 sont devenus les fers de lance des idées d'extrême droite. »

seraient proches de l'esclavage. Attention cependant à ce qu'on en dira, car l'homme d'affaires n'hésite pas à attaquer les médias qui osent le critiquer devant les tribunaux, avec un succès très relatif, mais l'important est dans l'intériorisation de la menace. Honnissant les journalistes auxquels il ne daigne pratiquement jamais s'adresser, Vincent Bolloré a compris que le plus efficace était encore de les détenir pour diffuser ses idées où la famille voisine avec la promotion du travail et de la patrie.

Un triptyque qui n'est pas sans évoquer une époque et un personnage que l'un de ses zélés employés en disponibilité s'affaire d'ailleurs à réhabiliter. Et qui se garde bien de critiquer les nationalistes bretons que le patron fait plus qu'affectionner. C'est que dans le groupe Bolloré, pas question de critiquer le chef : on appartient à une grande famille. ■

*Rosa Khredi est journaliste.

Bernard Arnault

et sa famille

157 500 milliards d'euros

le 01/09/2021



Chez les Arnault, ça se passe comme ça

Pour Bernard Arnault, 72 ans, patron de LVMH, la passation de pouvoir a toujours été un enjeu crucial. Il a strictement encadré l'éducation de ses cinq enfants qui, en attendant qu'il décide lequel sera apte à prendre sa place, se font les dents au sein du groupe paternel. Tous les mois, ils se retrouvent à six autour de la table, dans un des salons du neuvième et dernier étage du 22, avenue Montaigne, siège de LVMH. Les cinq enfants issus de deux mariages – Delphine, Antoine, Alexandre, Frédéric et Jean – y entourent leur père, Bernard Arnault. Ils se ressemblent tant : grands, longilignes, le front haut, les yeux clairs, tous d'une parfaite politesse, avec cette allure impeccable composée grâce aux marques du groupe – Dior, Vuitton, Berluti, etc. – qui leur donnent toujours un peu l'air de sortir du pressing. Ces six-là se parlent plusieurs fois par jour. La plupart habitent à côté les uns des autres, dans les quartiers chics de Paris. Ils se croisent régulièrement dans les défilés de mode, et il y a toujours l'un des frères, ou leur sœur, pour accompagner le père, propriétaire et P-DG du numéro un mondial de l'industrie du luxe.[...] La réunion mensuelle au siège

est cependant d'un genre particulier. Elle tient à la fois du déjeuner de famille et du miniconseil d'administration et, par-dessus tout, d'un cours de haut vol sur la pratique des affaires. Antoine Arnault, 44 ans, l'aîné des garçons, au regard velouté et à la barbe de trois jours, soucieux d'humaniser l'image du clan, ne présente pas tout à fait les choses comme cela, bien sûr. « C'est une occasion de se retrouver et de se raconter nos vies... », minimise-t-il. Son père lui-même rectifie pourtant sans fard : « Ne nous racontons pas d'histoires, on parle surtout des enjeux du groupe. » C'est lui, du reste, qui dresse chaque mois sur son Ipad, avec son habituelle rigueur glaçante, l'ordre du jour de ce déjeuner. Le repas, forcément diététique, ne doit pas durer plus d'une heure trente. La nomination d'un créateur, l'ouverture d'une boutique, le rachat d'une marque... Le patriarche soumet tout au jugement de ses enfants, distribuant la parole à chacun.

Raphaëlle Bacqué, Vanessa Schneider,
Le Monde, 26 juillet 2021

Les Bouygues, les rois du béton... et des relations publiques

Ce qui frappe dans la trajectoire des Bouygues, c'est la manière dont cette famille d'affairistes a su tisser des liens étroits et constants avec les pouvoirs publics, quels que soient les régimes, cette complicité avec l'appareil d'État ayant sans doute été décisive dans l'ascension du groupe.

PAR **GÉRARD STREIFF***

Francis Bouygues (1922-1993), le fondateur, expérimente, aux lendemains de la guerre, des méthodes industrielles de construction, qui le démarquent rapidement de ses concurrents. Ça tombe bien, la France connaît alors une crise terrible du logement, le besoin de constructions nouvelles est très fort. C'est alors que Bouygues croise la route de Roger Duchet. Ce dernier est le parfait exemple de politicien radical-socialiste apte à toutes les combinaisons : élu connu de la Côte-d'Or avant-guerre (maire de Beaune), collabo assumé, montré du doigt et destitué à la Libération mais promptement « blanchi », Duchet est un actif artisan de la recomposition de la droite au sein du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) associé à divers gouvernements et, plus tard, un farouche soutien de l'Algérie française. Il est secrétaire d'État aux Travaux publics en 1951, ministre de la Reconstruction et du Logement en 1955-1956. C'est au ministère qu'il croise Bouygues, ou vice versa. Alléluia ! Rencontre fructueuse pour l'homme du BTP. Et début d'une longue complicité entre l'État et l'entreprise concernée.

« La direction de Bouygues entretient un esprit de caste, "identitaire", dans le groupe, instaure un ordre propre à l'établissement, censé remarquer et valoriser une élite d'employés modèles. »

Une autre caractéristique de Bouygues : ses entreprises utilisent massivement une main-d'œuvre immigrée. Ses services recrutent ces travailleurs aux pays mêmes, au Portugal, en Algérie, au Maroc. Dès les années 1970, 80% de la main-d'œuvre de Bouygues est d'origine immigrée. Pour des raisons qui lui sont propres, de convenance personnelle, de convenance pour son entreprise, il va militer pour le regroupement familial. Et il a l'oreille de Jacques Chirac qui fait adopter cette disposition en 1976. Il a aussi l'oreille du roi du Maroc : c'est Bouygues qui sera chargé de la construction de la grande mosquée de Casablanca.

ESPRIT DE CASTE

La direction de Bouygues entretient un esprit de caste, « identitaire », dans le groupe, instaure un ordre propre à l'établissement, l'ordre des compagnons du Minorange (1963), censé remarquer et valoriser une élite d'employés modèles. Les liens ténus entre l'entreprise et les services de l'État apparaissent parfois au grand jour, comme lors du scandale Aranda (en 1972, une des villas de Bouygues est plastifiée, on accuse les militants indépendantistes bretons ; en fait, ce sont des barbouzes qui avaient monté l'opération...)

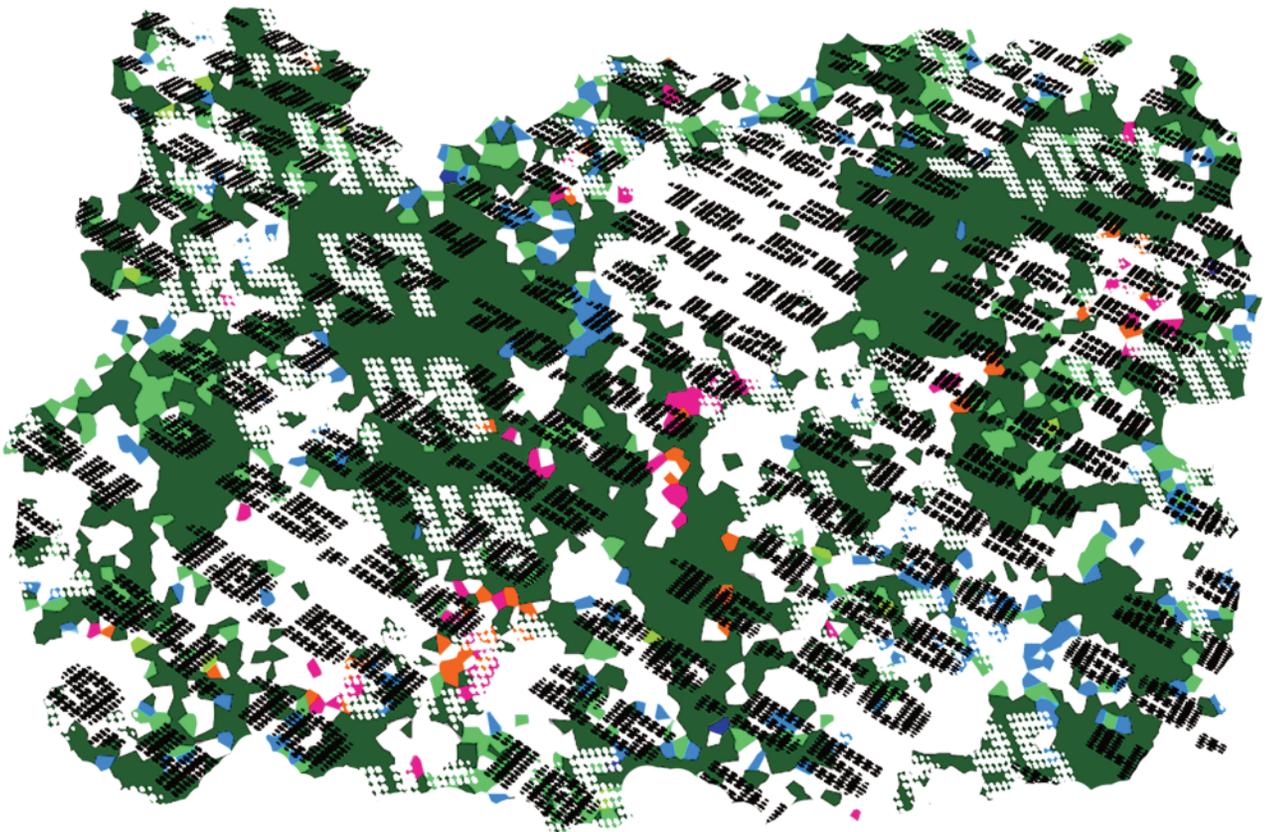
À la fin des années 1980, Bouygues (dont le siège est désormais à Guyancourt, sur le site Challenger) devient le premier groupe mondial du BTP, titre qu'il conserve jusqu'en 2000. C'est l'époque où Bouygues prend possession de TF1 (1987). Martin Bouygues succède en 1989 à Francis. C'est le plus jeune P-DG du CAC 40 (son personnage est décrit dans le roman d'Aurélien Bel- ▶▶

« Dès les années 1970, 80% de la main-d'œuvre de Bouygues est d'origine immigrée. Ses services recrutent ces travailleurs aux pays mêmes, au Portugal, en Algérie, au Maroc. »

- ▶ langer, *L'Aménagement du territoire*, Gallimard, 2014). Il a trois priorités : la communication (TF1, LCI), la construction, les télécoms. Attaqué par Bolloré (déjà) en 1997, il est secouru par François Pinault. L'inimitié n'empêche pas que, chez ces gens-là, on se marie entre « familles ». La fille de Vincent Bolloré épouse le fils de Martin Bouygues. Martin Bouygues est proche de Nico-

las Sarkozy ; il est témoin lors du second mariage du président, parrain de son fils Louis et, bien sûr, présent au Fouquet's en 2007 pour fêter la victoire de son candidat. Plusieurs fois mis en examen pour abus de biens sociaux, il est systématiquement innocenté. Les bonnes relations se poursuivent avec Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, puis Macron président. Ainsi Didier Casas, directeur général de Bouygues, travaillera sur le programme du candidat Macron, c'est lui qui élaborera « les thèmes régaliens » du candidat et du parti des Marcheurs. Par la suite, on observera à plusieurs reprises l'existence de « bonnes relations » entre le président et TF1. Aujourd'hui, Didier Casas est secrétaire général du groupe TF1. Comme le monde est petit ! Sur-tout le leur... ■

*Gérard Streiff est historien et corédacteur en chef de *Cause commune*.



La paix, le désarmement multilatéral et la sécurité collective : plus que jamais, une exigence essentielle

La généralisation de la guerre est un risque majeur pour l'ensemble des peuples et des nations. Les exemples historiques d'une crise régionale dégénérant, à court terme, en une conflagration généralisée abondent.

— PAR VINCENT BOULET —

Cet article est écrit après la décision du gouvernement russe d'enclencher les opérations militaires contre l'Ukraine, alors que les forces armées de la Fédération de Russie font le siège de Kiev. Rappelons que rien ne peut justifier ce choix de déclencher la guerre, même si on ne peut pas faire passer par pertes et profits les surenchères des États-Unis et de l'OTAN. La première urgence est de faire cesser les combats ! Tous les crimes de guerre devront faire l'objet d'une enquête indépendante et leurs responsables punis en vertu du droit international. Il faudra y inclure ceux commis depuis le début de la guerre civile ukrainienne en 2014.

Au-delà de la question des catalyseurs de la crise, de celle du Donbass, où les populations subissent la guerre depuis 2014 dans l'indifférence générale, et de celle de l'Ukraine, dont l'indépendance et la souveraineté doivent être respectées à l'image de celles de tous les autres États, indépendamment des choix et de la nature de son gouvernement actuel, nous entrons dans une nouvelle phase des relations internationales. Des tabous majeurs ont sauté, comme celui de la menace

« Sortir de la logique de blocs, entretenue par l'OTAN, et donc le rétablissement de l'indépendance d'une Ukraine non alignée, dans un cadre permettant à l'ensemble du peuple d'Ukraine d'y trouver démocratiquement sa place. »

directe de recourir à l'arme nucléaire. La généralisation de la guerre est un risque majeur pour l'ensemble des peuples et des nations. Les exemples historiques d'une crise régionale dégénérant, à court terme, en une conflagration généralisée abondent.

ARRÊTER LES COMBATS ET OUVRIR LA VOIE DES NÉGOCIATIONS

Cet engrenage guerrier incontrôlé doit d'urgence être stoppé. Il est minuit moins une. Nos boussoles sont celles de l'internationalisme, du soutien à celles et ceux qui s'expriment en faveur de l'arrêt immédiat des combats, du respect de la souveraineté des peuples et de l'exigence de la paix. Le manifeste de la conférence de Zimmerwald, lueur d'espoir dans le déchaînement de la barbarie, adopté en 1915, disait des va-t-en-guerre : « La vérité est qu'en fait ils ensevelissent, sous les foyers détruits, la liberté de leurs propres peuples en même temps que l'indépendance des autres nations. De nouvelles chaînes, de nouvelles charges, voilà ce qui résultera de cette guerre, et c'est le prolétariat de tous les pays, vainqueurs et vaincus, qui devra les porter. » Cela reste d'une vérité incontestable.

Cela implique des initiatives politiques urgentes, celles de pressions politiques et diplomatiques pour arrêter les combats et ouvrir la voie des négociations. Ajouter de la guerre à la guerre, sous une forme ou sous une autre, n'apporte aucune solution. Les peuples européens, parmi lesquels figurent le peuple d'Ukraine et le peuple russe, n'ont pas besoin de la guerre, y compris pour résoudre leurs différends. Ils n'ont pas davantage besoin de figer les tensions internationales dans une logique de blocs. On en voit aujourd'hui le résultat. Ils n'ont pas besoin non plus de se voir assigner dans des « camps » dessinés par une propagande de « guerre de civilisation » supposée opposer les « démocrates » et les autres.

Se pose donc d'une manière plus impérieuse que jamais la question de la sécurité collective. La sécurité est indivisible. Les événements tragiques actuels montrent, s'il en était besoin, que la sécurité de l'Europe et celle de la Russie, qui en fait partie, sont indissociables. Bâtir l'une contre l'autre entraîne le continent dans une dynamique mortifère, au sens le plus cruel du terme. Le peuple russe est un peuple européen, de par la géographie, l'histoire, les structures économiques. Son apport à l'histoire européenne, au mouvement ouvrier européen, à la lutte des peuples européens, ne peut pas être effacé. Que le pouvoir actuel, autoritaire, nationaliste, et ultralibéral, s'inscrive en faux contre cette réalité n'y change rien. De même qu'on ne peut pas rayer d'un trait de plume le fait national en Ukraine, qui ne peut pas seulement être uniquement résumé aux criminels petliouristes et bandéristes qui ont pignon sur rue en Ukraine et qu'il faut combattre comme tous les fascismes. L'Ukraine libre, c'est celle de Mikola Skrypnyk et celle de Sidor Kovpak ; pas celle des

criminels de guerre du bataillon Azov et du nazi Roman Choukhevytch. L'ordre donné à l'Armée rouge en novembre 1919, rédigé par Léon Trotski, précise : « L'Ukraine est la terre des ouvriers et des paysans travailleurs ukrainiens. Ce sont seulement eux qui ont le droit de gouverner et de diriger en Ukraine et y édifier une vie nouvelle. »

**« Aucune paix durable
ne sera possible
sur le continent européen
sans mettre en chantier
une nouvelle architecture
commune de sécurité
collective, incluant
la Russie. »**

Aucune paix durable ne sera possible sur le continent européen sans mettre en chantier une nouvelle architecture commune de sécurité collective, incluant la Russie. Vladimir Poutine passera, la Russie restera. Ce chantier doit inclure l'exigence de sortir de la logique de blocs, entretenue par l'OTAN, et donc le rétablissement de l'indépendance d'une Ukraine non alignée, dans un cadre permettant à l'ensemble du peuple d'Ukraine d'y trouver démocratiquement sa place. Elle devra également prendre des décisions sur le désarmement multilatéral et global du continent, alors que la concentration en armes nucléaires et en armes de portée intermédiaire fait courir à tous les peuples européens un danger majeur.

La France, qui devrait faire entendre une voix singulière en toute indépendance, en faveur de la sécurité humaine collective et de la paix, doit jouer un rôle moteur dans la sortie rapide du conflit, dans la résolution de ses causes et dans la construction d'un espace commun de paix et de sécurité collective. ●

Texte écrit le 27 février 2022.

Marché du livre : concentration, consolation, manipulation

Rare bonne nouvelle en ce premier semestre 2022 : le livre se porte bien. Les ventes augmentent (+ 20 % l'an passé par rapport à 2020), le livre de poche explose. On ne peut que se féliciter de voir nos concitoyens lire plus, pour vivre plus.

— PAR GÉRARD STREIFF —

En même temps, nous pouvons aussi regarder certains détails de cette activité. Chaque début d'année, par exemple, est publié le palmarès *Le Figaro littéraire/GfK*. On constate une extrême concentration des très grosses ventes sur une dizaine de titres. Dix auteurs et autrices (cinq hommes, cinq femmes) représentent 20 % des « ventes réalisées en fiction française et francophone, en volume ». Ils/elles vendent à eux dix un exemplaire sur cinq. Soit 7,3 millions d'exemplaires (et plus de 87 millions de chiffre d'affaires). Guillaume Musso (1,3 million d'exemplaires par an) est ainsi en tête des ventes depuis plus de dix ans (rappelons qu'un auteur/une autrice qui vend à plusieurs milliers d'exemplaires est généralement bien content de son sort, et que chaque année sort plus d'un millier de romans, entre les deux rentrées littéraires, celle

de l'automne et celle de l'hiver). Dans ce groupe de dix, on trouve des auteurs de polars (comme Franck Thilliez), les autrices Virginie Grimaldi, Valérie Perrin, Mélissa Da Costa, Marie-Bernadette Dupuy et Aurélie Valognes. Pour l'essentiel, elles font dans la fiction « positive », un registre qu'on appelle souvent le *feel good book*, que certains définissent comme « une tendance littéraire réjouissante » ou encore comme « des livres qui font du bien ». Pourquoi pas ? Il n'y a pas de mal à se faire du bien, singulièrement en ces temps d'incertitude, de rudesse, d'agressivité, où le besoin de consolation est immense.

UN NOUVEAU GENRE : LES LIVRES DITS « DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL »

On voudrait aussi attirer l'attention sur un autre courant « littéraire », les livres dits « de développement personnel » ou DP pour les intimes. Développement personnel : l'expression peut s'entendre de façon sympathique. Des psychiatres parlent par exemple d'*empowerment* traduit par *autonomisation*, « l'octroi de davantage de pouvoir à des individus ou à des groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés ». Mais avec la mode DP, il s'agit d'autre chose. C'est le genre de manuels qui s'intitulent *Savoir s'aimer*, *Mieux vivre avec soi*, *Être heureux au travail*, *Réussir sa vie*, *Retrouver la confiance en soi* ; ou encore des séries comme « La vie commence à 60 ans » (avec des variantes : à

« Jouant sur un certain discrédit du collectif (en passant par la crise de la politique), ces textes sont souvent des pièges qui isolent le lecteur, ajoutant de l'enfermement à l'enfermement. »

« Avec « le développement personnel », on flirte avec le charlatanisme et la manipulation (selon des méthodes d'ailleurs utilisées à longueur de temps par la publicité) ; ce genre de littérature n'est pas loin de l'ésotérisme, de la pensée magique. »

70 ans, à 80 ans, etc.) Ce genre de textes connaît un succès remarqué. Ce n'est certes pas tout à fait nouveau, on pense à la vague *New Age*, aux babas des années 1970, à certaines méthodes de *coaching* et de *management* en entreprise.

Des ouvrages au contenu incongru ont connu d'étonnantes réussites. *Les Quatre Accords toltèques* de Miguel Ruiz s'est vendu à deux millions d'exemplaires. L'éditeur le présentait ainsi : « Don Miguel révèle ici la source des croyances limitatrices qui nous privent de joie et créent des souffrances inutiles. Il montre en des termes très simples comment on peut se libérer du conditionnement collectif afin de retrouver la dimension d'amour inconditionnel qui est à notre origine. » C'est aussi le cas du *Pouvoir du moment présent* d'Eckhart Tolle, qui promet d'accéder à « un état de grâce, de légèreté et de bien-être » (trois millions d'exemplaires vendus). Le phénomène n'est donc pas nouveau mais avec la crise sanitaire, les confinements à répétition, ce genre a repris de la vigueur, la production de ces ouvrages a littéralement bondi. Une nouvelle vague d'auteurs/autrices se présente non plus comme des gourous mais comme de simples témoins qui dans leur vie quotidienne ont trouvé la voie pour dépasser les difficultés, s'épanouir. Ils ou elles ne font pas la leçon, ils ou elles parlent de leur vécu. Exemple : Natacha Calestrémé avec *La Clé de votre énergie*, un pensum de trois cents pages où il est question de « réactiver votre potentiel et enfin retrouver votre pleine énergie ». Chômage ? ménopause ? maladie ? âge ? divorce ? Pour affronter ces crises, sachez « réactiver votre potentiel », dit-elle... À peine sorti, le livre atteignait les deux cent cinquante mille

exemplaires ; l'autrice était très présente sur les réseaux sociaux, on a pu la voir sur France 2 dans *Ça commence aujourd'hui*. Existe aussi toute une gamme d'ouvrages sur le thème : comment devenir riche rapidement. Là on passe à l'arnaque classique.

Avec le DP, on flirte avec le charlatanisme et la manipulation (selon des méthodes d'ailleurs utilisées à longueur de temps par la publicité) ; ce genre de littérature n'est pas loin de l'ésotérisme, de la pensée magique. Natacha Calestrémé assure ainsi avoir « retrouvé la sérénité grâce à 22 protocoles, confiés par des chamanes et autres guérisseurs », ce qui lui a aussi permis de « rompre avec les ancêtres ». Jouant sur un certain discrédit du collectif (en passant par la crise de la politique), ces textes sont souvent des pièges qui isolent le lecteur, ajoutant de l'enfermement à l'enfermement. ●

ANTISOCIOLOGISME

Avec le développement personnel, fini le sociologisme. Vous n'êtes pas le produit de votre passé ni de votre milieu. « L'important n'est pas ce qu'on a fait de moi, mais ce que je fais moi-même de ce qu'on a fait de moi », énonce Serge Ginger, praticien de la Gestalt-thérapie en France. Cette citation est tirée d'un remarquable petit ouvrage, le meilleur sur le sujet, dans lequel le philosophe Michel Lacroix analyse avec rigueur le phénomène du DP (*Le Développement personnel*, Flammarion) et son antisociologisme, selon lequel « il est donc vain d'instruire le procès de la famille ou de la société. La non-réalisation de soi ne dépend pas de l'environnement, mais du film qui se déroule dans la conscience ». Michel Lacroix raconte une anecdote édifiante. Aux États-Unis, Anthony Robbins, l'un des maîtres de la programmation neurolinguistique (PNL) et du chamanisme, convia un clochard devant son auditoire lors d'un séminaire de DP. Le pauvre homme raconta par quel enchaînement de malheurs il en était arrivé là. Robbins rétorqua : « Vous avez tiré des conclusions négatives de ce qui vous arrivait, mais il ne tenait qu'à vous d'interpréter la situation familiale d'une façon différente. » Verdict de Robbins, conclut Lacroix : ce clochard a choisi sa déchéance. Il est totalement responsable de son destin. Comme moi. Comme vous.

Extraits de « Enquête sur le DP »,
in *Psychothérapie et vigilance*.

La financiarisation empêche-t-elle la reproduction ?

L'une des grandes angoisses contemporaines est l'impossibilité économique de la reproduction. « L'inquiétude pour le pouvoir d'achat », évoquée dans le débat public, n'est pas seulement une inquiétude immédiate sur ses capacités de consommation, elle est une inquiétude quasiment anthropologique sur ses capacités matérielles de reproduction.

— PAR JEANNE LAZARUS* —

Parler du rôle de la famille dans la reproduction dans le cadre français renvoie presque inmanquablement à interroger la transmission familiale des positions sociales favorables, la réalité de l'égalité des chances, l'immuabilité de la structure sociale qui assigne des places sociales par la naissance, à l'encontre de la vision méritocratique unanimement partagée. Pourtant, la vie économique ne se résume pas à la production et à la consommation mais doit également

prendre en compte l'espace domestique et son travail reproductif. La reproduction sociale, c'est également, en termes plus prosaïques, la possibilité pour des individus de fonder une famille et de transmettre leur mode de vie à leurs enfants, c'est d'ailleurs le sens le plus souvent donné à ce terme dans les travaux internationaux.

Cette dimension de l'étude des inégalités et des déstabilisations contemporaines est essentielle. Elle est antérieure même à la question de la compétition

scolaire et sociale entre les enfants et à la façon dont les familles sont équipées ou pas pour les orchestrer : a-t-on les moyens économiques et sociaux d'avoir une vie privée et de construire une famille ? Peut-on élever ses enfants dans des conditions satisfaisantes ? Dans les sociétés occidentales, le modèle dominant de la famille nucléaire impose des conditions économiques préalables : la décohabitation et l'autonomie financière. Comment les acquérir quand le marché du travail est difficile d'accès et instable, quand le coût du logement ne cesse de croître, quand l'instabilité des unions implique le risque de séparation ?

LA DÉCOHABITATION, UN PRIVILÈGE ÉCONOMIQUE

Fonder une famille n'a rien d'évident. En France, les jeunes ont plus de mal que dans d'autres pays à s'insérer dans le marché du travail à de bonnes conditions ; ils y entrent plus tard et sur des contrats moins stables. Cela conduit à ce qu'il leur soit parfois difficile de vivre de façon autonome. Les études montrent ici une disparité sociale impor-

« Ne pas considérer le travail reproductif de la famille à sa juste valeur, économique et sociale, a des effets multiples : cela conduit à ne pas valoriser le travail gratuit des femmes dans l'espace domestique, et par ricochet, à sous-rémunérer les emplois du *care*, essentiellement féminins. »



tante : les jeunes de milieux plus favorisés économiquement décohabitent plus facilement car ils continuent à bénéficier d'aides familiales mais aussi parce que plus diplômés, leurs ressources personnelles sont plus rapidement suffisantes. Ainsi, la décohabitation, première étape vers la possibilité de fonder sa propre famille, apparaît comme un privilège économique. L'un des effets de la crise espagnole a été le retour au foyer parental de jeunes adultes ayant perdu leur emploi et désormais incapables de subvenir à leurs besoins. Les inégalités économiques mais, au-delà, l'instabilité engendrée par la financiarisation crée des difficultés à devenir adulte.

Quand la famille est constituée, il faut maintenir sa stabilité économique. La vie quotidienne se financiarise, terme qui signifie que les soubresauts de la finance ont des effets concrets sur la vie domestique, que les ménages doivent prendre des décisions financières majeures et sont soumis à des risques nouveaux. Cela est visible dans les pays anglo-américains, où les réformes suc-

cessives des systèmes de retraite ont conduit à les rendre bien moins sûrs et bien plus soumis aux choix individuels et à l'état de la Bourse ; c'est également vrai pour les assurances, notamment de santé, l'investissement immobilier ou encore le financement des études ; les dizaines de milliers de dollars annuels que les parents doivent déboursier impliquent des montages financiers compliqués et pas toujours réussis, etc. La situation française est différente, du fait du maintien d'un système de retraite par répartition, d'une sécurité sociale qui continue à reposer sur un partage

des risques et d'un enseignement supérieur public massif, mais on mesure aussi les tentations d'aller vers des assurances individuelles et un transfert des risques collectifs vers les ménages. Les politiques publiques sont alors concentrées sur le fait d'apprendre aux ménages à stabiliser leur argent dans ce nouvel environnement, en développant notamment l'éducation financière.

INÉGALITÉS DE LA STABILITÉ

L'une des nouvelles lignes majeures d'inégalités est celle de la stabilité : celle-ci doit s'observer non pas seulement ►►

« Lors des crises financières, les aides publiques sont bien plus souvent dirigées vers le monde industriel, le soutien à l'économie marchande que vers les foyers. »

► sous forme de stocks et de flux, mais aussi en matière de risques encourus. La dualisation du marché de l'emploi a conduit à un paradoxe qui est que ceux qui prônent la prise de risque sont souvent les mieux protégés. On peut ainsi distinguer ceux qui prennent des risques et ceux qui sont exposés au risque. Et cela a des effets massifs sur la possibilité de se reproduire, dans tous les sens du terme. Les hommes et les femmes ne sont pas touchés de la même manière

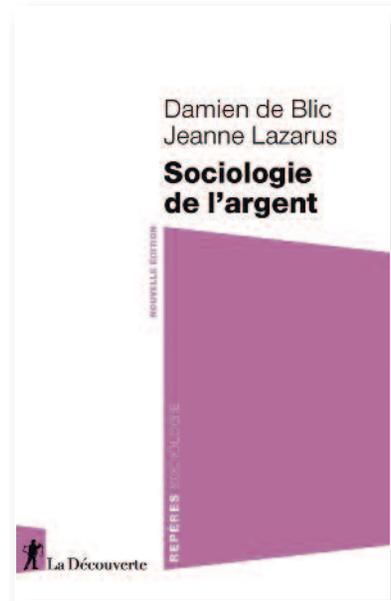
conduit à analyser l'enjeu reproductif en termes économiques : de longue date, les féministes montrent que la famille, le corps, l'intime sont des espaces politiques, mais sont traversés aussi d'enjeux économiques et monétaires. Or cette question est souvent oubliée. L'un des exemples en est que lors des crises financières, les aides publiques sont bien plus souvent dirigées vers le monde industriel, le soutien à l'économie marchande que vers les

« La vie économique ne se résume pas à la production et à la consommation mais doit également prendre en compte l'espace domestique et son travail reproductif. »

par cette instabilité nouvelle et les risques de la financiarisation. Les femmes ont des revenus et des patrimoines moins importants que les hommes mais, au-delà, elles utilisent des produits financiers à la fois plus risqués (par exemple, elles contractent plus souvent des crédits à la consommation que des crédits immobiliers, source d'accumulation patrimoniale), et qui rapportent moins lorsqu'elles investissent. En outre, l'instabilité des unions a des effets économiques majeurs sur elles et sur leurs enfants : le taux de pauvreté des enfants vivant dans des familles monoparentales est deux fois plus élevé que ceux des familles avec deux adultes, le risque de pauvreté diminuant légèrement lorsque ce sont les pères qui résident avec les enfants.

L'approche féministe est ici extrêmement féconde : non pas seulement en ce qu'elle souligne des différences entre hommes et femmes mais parce qu'elle

foyers. Dès lors, c'est un argent davantage masculin qui est soutenu, mais, au-delà, c'est une sous-évaluation du rôle économique et social que joue la famille. Lors de la crise de la covid, l'État a versé des sommes considérables pour aider salariés et entreprises. Cela a conduit à une augmentation globale de l'épargne des Français. Pourtant, la pauvreté a été « démultipliée » selon les termes d'un rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) : les familles les plus pauvres, dont les modalités de survie ont été mises en péril, n'ont pas bénéficié autant que les autres des aides, qui étaient avant tout pensées pour les situations professionnelles les plus stables. Les pouvoirs publics ont semblé découvrir le rôle de la cantine dans l'équilibre alimentaire de beaucoup d'enfants, celui des petits boulots dans l'équilibre économique des étudiants et globalement une vie



économique sous les radars, faite de débrouille, où la reproduction est assurée par de multiples fils, soudain coupés. Ne pas considérer le travail reproductif de la famille à sa juste valeur, économique et sociale, a des effets multiples : bien sûr, cela conduit à ne pas valoriser le travail gratuit des femmes dans l'espace domestique, et par ricochet, à sous-rémunérer les emplois du *care*, essentiellement féminins. Cela conduit aussi à considérer que l'argent gagné sur le marché du travail est toujours plus légitime et méritant que celui des transferts sociaux. En l'associant à la dualisation du marché de l'emploi, confrontant les familles les moins riches à des revenus faibles et peu sécurisés, cela ne peut que renforcer l'écart des conditions économiques dans lesquelles les enfants sont élevés, et partant la reproduction, au sens cette fois de celle des places sociales. ●

Jeanne Lazarus est sociologue. Elle est chargée de recherches CNRS, Centre de sociologie des organisations (Sciences Po-CNRS).

Dernière sortie vers le socialisme (2^e partie)

Voici la deuxième partie de la traduction de l'article de Slavoj Žižek, « Last Exit to Socialism » publié dans *Jacobin* en juillet 2021. Partant du constat que les crises écologiques majeures risquent de conduire rapidement l'humanité à sa perte, le philosophe slovène se demande s'il y a une porte de sortie avant la catastrophe.

— PAR SLAVOJ ŽIŽEK* —

A lors, encore une fois, que pouvons-nous et devrions-nous faire dans cette situation insupportable – insupportable parce que nous devons accepter que nous sommes qu'une des espèces sur Terre parmi beaucoup d'autres, mais que nous sommes en même temps accablés par la tâche impossible d'agir en tant que gestionnaires universels de la vie sur Terre ? Puisque nous n'avons pas réussi à prendre d'autres sorties, peut-être plus faciles (les températures mondiales augmentent, les océans sont de plus en plus pollués...) il semble de plus en

plus que la dernière sortie avant la catastrophe sera une version de ce qu'on appelait autrefois le « communisme de guerre ».

PAR TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES

Ce que j'ai à l'esprit ici, ce n'est pas une sorte de réhabilitation du « socialisme réellement existant » du XX^e siècle, encore moins l'adoption mondiale du modèle chinois, mais une série de mesures qui sont imposées par la situation elle-même. Quand (pas seulement un pays, mais nous tous) sommes

confrontés à une menace pour notre survie, nous entrons de fait dans un état d'urgence guerrier qui durera au moins des décennies. Pour simplement garantir les conditions minimales de notre survie, il s'agit de mobiliser toutes nos ressources pour faire face à des défis inouïs, y compris le déplacement de dizaines, voire de centaines de millions de personnes en raison du réchauffement climatique.

Le dôme de chaleur qui sévit aux États-Unis et au Canada ne requiert pas seulement d'aider les zones touchées, mais de s'attaquer à ses causes mondiales. Et, comme le montre clairement la catastrophe en cours dans le sud de l'Irak, un appareil d'État capable de maintenir un bien-être minimal de la population dans des conditions catastrophiques sera nécessaire pour prévenir les explosions sociales.

Tous ces défis ne pourront être affrontés, et c'est à espérer, que par une coopération internationale forte et contraignante, le contrôle social, la réglementation de l'agriculture et de l'industrie, des changements dans nos habitudes alimentaires de base (moins de bœuf), ►►

« Les changements qui seront nécessaires seront opérés contre la tendance spontanée de l'histoire. Comme l'a dit Walter Benjamin, nous devons tirer le frein d'urgence du train de l'histoire. »

► des soins de santé mondiaux, etc. En y regardant de plus près, il est clair que la démocratie politique représentative ne suffira pas à elle seule à cette tâche. Un pouvoir exécutif beaucoup plus fort, capable de faire respecter des engagements à long terme, devra être combiné avec des auto-organisations locales de personnes, ainsi qu'avec un organe international fort capable de passer outre la volonté d'éventuelles nations dissidentes.

Je ne parle pas ici d'un nouveau gouvernement mondial – une telle entité donnerait occasion à une immense corruption. Et je ne parle pas du communisme dans le sens de l'abolition des marchés – la concurrence sur le marché devrait jouer un rôle, bien qu'un rôle réglementé et contrôlé par l'État et la société. Pourquoi, alors, utiliser le terme « communisme » ? Parce que ce que nous devons faire contient quatre aspects de tout régime vraiment radical.



« Quand (pas seulement un pays, mais nous tous) sommes confrontés à une menace pour notre survie, nous entrons de fait dans un état d'urgence guerrier qui durera au moins des décennies. »

Slavoj Žižek

qu'apparaître aux libéraux inconditionnels comme de la « terreur », dont nous avons eu un avant-goût avec des mesures pour faire face à la pandémie en cours : la limitation de nombreuses libertés personnelles et de nouveaux modes de

déjà aux États-Unis et en Russie : l'élite au pouvoir se prépare à sa survie dans de gigantesques *bunkers* souterrains, dans lesquels des milliers de personnes peuvent survivre pendant des mois, sous prétexte que le gouvernement devrait fonctionner même dans de telles conditions. En bref, le gouvernement devrait continuer à travailler, même lorsqu'il n'y a pas de personnes vivantes sur la Terre sur lesquelles exercer son autorité.

Nos gouvernements et nos élites d'affaires se préparent déjà à ce scénario, ce qui signifie qu'ils savent que la sonnette d'alarme retentit. Bien que la perspective que les méga riches vivent quelque part dans l'espace en dehors de notre Terre ne soit pas réaliste, on ne peut s'empêcher de voir également dans les tentatives de certains individus extrêmement riches (MM. Musk, Bezos, Branson) d'organiser des vols privés dans l'espace le fantasme d'échapper à la catastrophe qui menace notre survie sur Terre. Alors qu'est-ce qui attend ceux qui n'ont nulle part où s'échapper ? ●

*Slavoj Žižek est philosophe.

1. Traduit de l'anglais par J.-M. Galano. La première partie de la traduction a été publiée dans le précédent numéro de *Cause commune*.

« Il s'agit de mobiliser toutes nos ressources pour faire face à des défis inouïs, y compris le déplacement de dizaines, voire de centaines de millions de personnes en raison du réchauffement climatique. »

Premièrement, le volontarisme : les changements qui seront nécessaires ne sont fondés sur aucune nécessité historique ; ils seront opérés contre la tendance spontanée de l'histoire. Comme l'a dit Walter Benjamin, nous devons tirer le frein d'urgence du train de l'histoire.

Ensuite, l'égalitarisme : la solidarité mondiale, les soins de santé et un minimum de vie décente pour tous.

Ensuite, des aspects de ce qui ne peut

contrôle et de réglementation.

Enfin, la confiance dans les peuples : tout sera perdu sans la participation active des gens ordinaires.

LA VOIE À SUIVRE

Tout cela n'est pas une vision dystopique morbide mais le résultat de la simple évaluation réaliste de notre situation difficile. Si nous n'adoptons pas cette voie, ce qui arrivera, c'est la situation totalement folle à laquelle on assiste

Le boulangisme et la geste révolutionnaire (1^{re} partie)

Selon les boulangistes, l'irruption populaire et électorale pourrait inaugurer une nouvelle phase révolutionnaire.

— PAR FRANÇOIS ROBINET* —

« Mais ceux qui parlent ainsi, en me désignant comme un croquemitaine dictatorial, calomnient plus encore le peuple français qu'ils ne me calomnient moi-même ; car si nous recommençons notre histoire, ce n'est pas pour en revenir en 1851, mais bien à 1789. »

Dans cet extrait issu d'un discours prononcé à Nevers le 2 décembre 1888, le général Boulanger se dresse face aux accusations des républicains radicaux et opportunistes qui mettent en cause son républicanisme et dénoncent des vellétés césaristes. On comprend alors que la référence à 1789 réponde à deux enjeux principaux : d'une part, la volonté d'affirmer son identité politique en s'inscrivant dans l'héritage de la grande Révolution, d'autre part, et c'est le corollaire, parer les attaques de ses adversaires républicains qui remettent en cause cette identité.

Inscrire le boulangisme dans la geste révolutionnaire française du long XIX^e siècle, comme si le cycle ouvert en 1789 se refermait en 1889 plutôt qu'en 1871, peut paraître saugrenu. En effet, au-delà d'une aventure électorale de moindre ampleur en com-

paraison des différentes révolutions, les « coulisses du boulangisme » sont désormais connues : les accords secrets avec les droites royalistes et l'origine des subsides nécessaires aux différentes campagnes, les contradictions ou les flous sur la réalité du programme révisionniste, le cynisme de l'état-major ainsi que celui de Boulanger lui-même, les possibles tentations du *pronunciamiento* chez certains boulangistes ...

avec les républicains qui occupent les chambres et le gouvernement, opportunistes comme radicaux, et nombreux sont ceux qui ont rompu les rangs. S'ils souhaitent s'affirmer comme les véritables républicains face à ceux qu'ils accusent d'avoir renié leurs principes, ils doivent également redoubler de marques de républicanisme afin de contre-attaquer les procès en bonapartisme ou les suspicions d'alliance avec les droites.

« Le boulangisme exprime une "peur de la révolution sociale" et se présente comme le canalisateur d'une potentielle révolution violente en lui offrant une sortie légale. »

Pourtant, l'étude attentive des sources et notamment de la très riche presse boulangiste fait ressortir l'ampleur de la référence aux différentes révolutions, 1789 en tête, mais également 1848 et 1871. L'intérêt rhétorique et stratégique est évident. Les boulangistes sont en lutte

Seulement, on ne peut limiter cela à une simple stratégie discursive. Si ce n'est avec certains bonapartistes qui intègrent le dispositif militant, les accords avec les monarchistes sont secrets et marqués par un double jeu constant. L'état-major boulangiste est donc principalement composé ►►

► d'individus issus des courants avancés du républicanisme : d'anciens gambettistes (Alfred Naquet, Paul Déroutelle), un bataillon de radicaux socialistes issu du groupe ouvrier (Georges Laguerre, Francis Laur, Charles-Ange Laisant ...), des blanquistes et autres révolutionnaires cocardiers qui gravitent dans le socialisme parisien (Henri Rochefort, Ernest Roche ...). Boulanger fut lui-même un ministre de la Guerre républicain, soutenu par les radicaux, Clemenceau en tête. De plus, le programme révisionniste s'inscrit dans une longue bataille des radicaux depuis les années 1870, celle pour la révision de la Constitution de 1875 jugée orléaniste (notamment à cause de l'existence du Sénat) : c'est le sens du triptyque « Dissolution, Révision, Constituante » qui sert de slogan aux boulangistes. Ils expriment donc une culture politique républicaine et souhaitent s'inscrire dans cette histoire : l'irruption populaire et électorale

que des débats qui traversent ce camp. D'autre part, il convient de prendre en considération l'inscription de cette rhétorique au sein du champ politique, en l'occurrence, de la contestation boulangiste du terrain occupé par les radicaux et de la défense face aux attaques soulevées par les équivoques programmatiques et les alliances avec les droites.

1789 ET LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

Quand s'ouvre l'année 1889, Paris s'apprête à vivre au rythme de l'exposition universelle en observant les ouvriers de la tour Eiffel qui commencent à monter le campanile, tandis que se prépare la célébration du centenaire de la Révolution française. C'est également une année électorale, avec des législatives à l'automne, succédant aux cantonales de l'été, sans oublier les élections partielles, véri-

doute, pour le sénateur Alfred Naquet, penseur du programme boulangiste, cette élection prouve aux adversaires républicains et à l'Europe que « le peuple de 1789 se ressaisit, qu'il rentre en possession de lui-même » (*La Presse*, 30 janvier 1889).

L'occasion du centenaire semble trop belle pour ne pas dresser des parallèles entre les deux années, et les cadres boulangistes ne s'en privent pas. Le député Laisant assume l'analogie dans son éditorial de *La Presse* le 28 mars 1889 :

Remplacez « Parlement » par « Cour », « parlementaires » par « courtisans », Rouvier par de Calonne, Tirard par Fleury, Carnot par d'Ormesson, et vous avez dans le passage qui précède, une citation textuelle de Louis Blanc (*Histoire de la Révolution*, t.II, p. 162). C'est qu'en effet l'analogie est frappante entre la situation actuelle de la France et celle où elle se trouvait il y a un siècle. [...] La bourgeoisie a remplacé la noblesse. Au lieu d'un monarque héréditaire, elle a institué, sous le nom de président de la République, un roi constitutionnel temporaire dont les prérogatives apparentes sont considérables, mais qui n'est en fait que l'esclave de la classe dirigeante. [...] C'est le parlement bourgeois qui mène les affaires du pays et qui lutte contre le peuple pour la conservation de ses privilèges, comme luttaient la noblesse et le clergé contre le tiers état. [...]

« L'étude attentive des sources et notamment de la très riche presse boulangiste fait ressortir l'ampleur de la référence aux différentes révolutions, 1789 en tête, mais également 1848 et 1871. »

pourrait, selon eux, inaugurer une nouvelle phase révolutionnaire.

Nous souhaitons d'une part montrer comment se construit la rhétorique boulangiste quand il s'agit de faire référence aux différentes révolutions, comment ils tissent des liens avec leur programme, leur mouvement, le contexte politique et social, mais également comment, à travers l'évocation de cette geste, s'expriment une culture politique républicaine, avec toutes ses ambivalences, ainsi

tables scissions de la vie politique, sur lesquelles le boulangisme a fondé sa stratégie politique. C'est ainsi que, le 27 janvier 1889, Boulanger succède à feu Hude en tant que député de la Seine. Son élection triomphale (plus de 60 % des voix au premier tour) apporte au boulangisme un brevet de républicanisme : qui peut accuser Boulanger d'avoir triomphé grâce aux voix conservatrices dans la ville la plus révolutionnaire et le département le plus radical de France ? Aucun

Il dénonce plus loin les « accapareurs », non ceux du blé mais des matières premières, des financiers qui ruinent l'industrie et mettent en péril les emplois, au moment où son collègue Francis Laur agite à la Chambre la menace d'un « syndicat du cuivre » spéculateur. Loin d'être isolé, ce type de parallèle illustre une rhétorique bien huilée chez les ora-

teurs boulangistes. Ainsi, dans une réunion du comité du VII^e arrondissement de Paris, Maurice Vergoin « fait un éloquent parallèle entre la situation sociale et gouvernementale de 1789 et celle de 1888 » (*La Presse*, 30 septembre 1888). Dans *L'Intransigeant*, qui utilise toujours le calendrier révolutionnaire pour dater ses

sions ou de l'absence de décision de la part des hommes au pouvoir, et structurellement de la forme constitutionnelle, il convient de les régler en changeant le personnel politique, en révisant la Constitution et en démocratisant les institutions afin de restaurer la « souveraineté du peuple » (selon une expression récurrente

lude, amenèrent les révolutionnaires à proclamer la République. [...] Chez nous, depuis 1789, c'est toujours d'une révolution qu'il s'est agi, jamais d'une simple modification constitutionnelle. [...] Ce que 1789 a commencé, il faut que 1889 l'achève : 1789 nous a donné des conquêtes civiles sur lesquelles nous vivions depuis un siècle. Il appartient à 1889 de nous donner la forme de gouvernement incontestée que depuis un siècle nous cherchons. [...]

« Selon les boulangistes, il convient de changer le personnel politique, de réviser la Constitution et de démocratiser les institutions afin de restaurer la « souveraineté du peuple ».

numéros, Rochefort accumule les références à la période. Ce type de comparaison n'est pas l'apanage des boulangistes. Le bonapartiste Émile Ollivier fit même paraître en 1889 un ouvrage intitulé *1789 et 1889. La révolution et son œuvre sociale, politique et religieuse*, tandis que le socialiste Lissagaray distribuait le 2 décembre 1888 un tract qui espérait une année 1889 à l'image de 1789 plutôt que d'un 1851 boulangiste. L'enjeu est de savoir comment, une fois les deux contextes mis en perspective, ils inscrivent leur mouvement au sein de la geste révolutionnaire et comparent le phénomène boulangiste avec la Révolution.

LE BOULANGISME COMME RÉACTUALISATION DU PROJET RÉVOLUTIONNAIRE

Le programme boulangiste, ou ce que l'on pourrait avec des réserves qualifier comme tel, est marqué par un fort constitutionalisme. Les questions diplomatiques et sociales prennent une place importante, mais les solutions qu'il propose sont avant tout d'ordre institutionnel et politique. Puisque selon eux, les problèmes découlent contextuellement des déci-

de leur discours). Ainsi, la Ligue d'action républicaine, fondée par les députés boulangistes, affirme dans un manifeste que « la révision est la porte derrière laquelle se cachent toutes les réformes ; elle professe que depuis 1789, jamais mouvement plus fort ne s'est produit pour une réorganisation radicale de tous nos rouages administratifs et sociaux » (*La Presse*, 6 décembre 1888). Les boulangistes se pensent comme continuateurs des hommes de la Révolution en tant qu'ils fondent leur programme sur l'actualisation de la « vraie République » (selon les mots d'une délégation d'étudiants, *L'Intransigeant*, 26 mai 1888) tels les révolutionnaires du XVIII^e siècle. Le discours attribué à Boulanger et lu par Laguerre lors d'un banquet à Versailles en avril 1889 résume bien cela :

En 1789, nos pères ont brisé le vieux droit féodal, les vieilles lois oppressives de la conscience et de la dignité humaine : ils ont conquis un droit nouveau. [...] Les résistances opposées par la royauté à la Constitution de 1791, et aux réformes dont cette Constitution était à la fois le résumé et le pré-

Ce cycle a notamment été interrompu par les républicains au pouvoir, opportunistes comme radicaux, qu'ils dénoncent pour avoir renié l'héritage de la Révolution en refusant les réformes démocratiques (comme l'introduction du référendum) ou en acceptant les institutions issues de 1875, notamment le Sénat, d'inspiration orléaniste. Rochefort accable les « parodistes de 1789 » (*L'Intransigeant*, 8 mai 1889), Boulanger ceux qui « souill[ent] cette date de 1789 ». La Ligue des patriotes va plus loin en accusant : « Les parlementaires cherchent en vain à solidariser leur système oligarchique avec les principes démocratiques de 1789 [...] [ils] ont véritablement substitué au bon plaisir du roi le bon plaisir du Parlement » (*La Presse*, 24 janvier 1889, passage surligné dans le texte).

Ils présentent alors la révision constitutionnelle comme une réactualisation et un prolongement du projet révolutionnaire. Le parlementarisme qu'ils honnissent a détourné cet héritage et usurpé le pouvoir au peuple ainsi : « la Souveraineté du peuple doit être inscrite tout d'abord en tête de notre future Constitution, ainsi qu'elle figurait dans les Constitutions de 1789, 1791, 1793 et 1848 » (*La Presse*, 10 février 1889). L'expression « souveraineté du peuple » (et ses déclinaisons) est un leitmotiv boulangiste ; le flou qui l'entoure la rend ►►

►► bien utile, mais elle recouvre parfois des réalités pratiques, notamment l'introduction de mécanismes de démocratie directe. Naquet théorise l'adoption du référendum et de l'initiative en évoquant aussi bien les modèles américain et suisse que la constitution de l'an I.

Cette volonté de prolonger le geste révolutionnaire peut passer par une forme d'imitation ; en témoigne la volonté de convoquer une Constituante souvent mise en parallèle avec celle de 1789-1791. On aperçoit ce phénomène au niveau de la base militante. En juin 1889, la Fédération des comités républicains révisionnistes organise une fête commémorative du serment du Jeu de paume durant laquelle est lu un rapport synthétisant les réclamations des « cahiers de 1889 » sur le modèle des cahiers de doléances. Néanmoins, étant donné la teneur des demandes, il semble que cette enquête se soit limitée aux comités, tant on retrouve les éléments défendus par la fédération : révision par une Constituante, mandat impératif, élection des fonctionnaires, suppression du Sénat et de la présidence, décentralisation administrative, service militaire de trois ans pour tous...

TERMINER LA RÉVOLUTION : LA QUESTION SOCIALE

Au-delà de la révision constitutionnelle, le boulangisme appelle à des réformes sociales, dans la lignée d'un ouvriérisme, ou plus généralement de la défense des « petits », propre à celui des radicaux intransigeants et des blanquistes qui le composent. À ce titre, l'image de Boulanger refusant de réprimer la grève de Decazeville quand il était ministre est régulièrement agitée pour une propagande à destination du prolétariat (les campagnes électorales dans le Nord et dans la Seine offrent de nombreux exemples de ce discours ouvriériste). Si, sur le terrain politique, il s'agit de

réinstaurer ou de prolonger le projet révolutionnaire, sur le terrain social, il s'agit de le dépasser, d'aller là où 1789 s'était arrêtée. Francis Laur, attentif à cette question, notamment quand il s'agit des mineurs (il est député de la Loire), s'exprime ainsi :

Les victoires de 1789 ont été des victoires que j'appellerai platoniques, des victoires de la pensée. Nous avons conquis la liberté sans laquelle aujourd'hui nous ne pourrions plus vivre et qui, plus que la volonté de nos piètres hommes politiques, nous assure le régime républicain. Nous avons l'égalité dans une très large mesure, c'est-à-dire qu'aucun citoyen n'est en réalité le supérieur né d'un autre. [...] Alors nos générations aspirent à quelque chose de plus tangible, à une amélioration du sort matériel et des conditions de la vie » (*La Presse*, 13 août 1888).

Vergoin ne dit pas autre chose lors d'une réunion du comité du 7^e arrondissement, en déclarant que « plus que jamais la Révolution sociale s'impose : nous ne sommes plus en présence des privilèges de la noblesse, mais nous avons à lutter contre de nouveaux privilèges créés par la classe des exploités » (*L'Intransigeant*, 30 septembre 1888).

Ainsi, la prise en compte des enjeux sociaux propres au contexte (en partie liés aux effets de la grande stagnation de la fin du siècle) est également reliée à la Révolution.

BOULANGISME ET RÉVOLUTION, UN RAPPORT AMBIVALENT

Pour autant, faire du boulangisme un mouvement insurrectionnel, notamment dans un contexte où la question sociale agite un certain nombre de craintes, serait négliger son ambivalence. Si l'historien Bertrand Joly souligne que sa base parisienne com-

posée d'ouvriers et de basses classes moyennes commerçantes et artisanes rappelle « par bien des aspects [...] les sans-culottes », le boulangisme exprime également une « peur de la révolution sociale » et se présente comme le canalisateur d'une potentielle révolution violente en lui offrant une sortie légale. Ainsi, son inscription dans la suite de la Grande Révolution s'accompagne d'un rejet de la violence politique pourtant propre à celle-ci : en 1889, les révolutions se font « par les urnes » - autant dire qu'elles ne se font plus.

En outre, la violence est toujours rejetée du côté du gouvernement : la répression du boulangisme (ou des manifestations ouvrières) est une nouvelle Terreur, mais rabougrie, puisqu'il est hors de place leurs adversaires à la hauteur des révolutionnaires. Laur s'exprime ainsi contre les attaques subies par le mouvement : « Ce n'est plus la Terreur rouge, les Girondins guillotins par les Jacobins ; Danton guillotiné par Robespierre, Robespierre par les Thermidorien, etc. ; c'est la Terreur boueuse et putride. On ne guillotine plus, on déshonore, on salit ; on tue son adversaire par la cour d'assises » (*La Presse*, 17 novembre 1888)

Rochefort, fidèle à son registre boulevardier, brocarde les « robespierrôts » incapables d'égaliser l'Incorruptible, des « Fouquier-Tinville de peau de lapin qui rappellent les hommes de la Révolution comme une descente de lit rappelle un tigre du Bengale » (*L'Intransigeant*, 21 mars 1889).

Ainsi, évoquer la Grande Révolution permet aux boulangistes de s'en prendre à leurs adversaires et d'affirmer leur républicanisme en les contestant sur ce terrain : nous verrons qu'à ce titre, la référence à 1848 trouve un rôle essentiel en contestation des procès en césarisme. ●

*François Robinet est historien. Il est agrégé d'histoire et doctorant à l'université Clermont-Auvergne.

Vax, antivax, une longue histoire

Les réticences face aux vaccins ne sont pas nées soudainement avec la pandémie de covid-19. Avant de trancher, d'imposer, il faut comprendre l'ensemble des arguments. Pour nous, la vaccination est à promouvoir, mais les inquiétudes ne sont pas à rejeter d'un revers de main. Un détour par l'histoire peut nous éclairer.

— PAR **PIERRE CRÉPEL*** —

Les médecins, les philosophes, les gouvernants, les théologiens, les gens du peuple se sont beaucoup interrogés depuis près de trois siècles sur la pratique qui consiste à insérer une maladie (en principe légère) dans un corps sain, afin d'en prévenir une plus grave mais seulement possible un jour ou l'autre.

LA VARIOLE OU PETITE VÉROLE

Le premier exemple massif de cette pratique concerne la variole ou petite vérole. Aujourd'hui, nous savons que cette maladie est due à un virus, dont on connaît le mode de transmission, surtout par le nez et le pharynx. L'insertion, dans la peau, de ce virus (ou d'un virus voisin) sous forme atténuée (ce terme serait à préciser) permet, grâce à un parcours de plusieurs jours dans le réseau lymphatique, de former des anticorps ; la personne peut alors lutter elle-même contre la maladie si celle-ci arrive par contagion. Mais il y a trois siècles, le processus n'était pas expliqué.

La petite vérole faisait d'épouvantables ravages et touchait tout le monde, y compris Mme de Sévigné ou Louis XV. Les chiffres peuvent être discutés, mais on disait qu'elle tuait le treizième de

la population, que quantité d'autres personnes en étaient assez gravement malades et restaient souvent défigurées. On distinguait la petite vérole « discrète », avec des boutons espacés et en général pas trop grave, et la petite vérole « confluente » pour laquelle les boutons couvraient non seulement la peau mais aussi rapidement les organes vitaux. Or, en divers endroits du monde, on s'était aperçu empiriquement que l'insertion ou inoculation (accidentelle ou artificielle) dans ou sous la peau du « venin variolique » ne causait que des maux assez légers et empêchait d'attraper ensuite la maladie. C'était notamment le cas dans

la « Sublime Porte » (lire la Turquie, la Géorgie, la Circassie), et la femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, lady Montague, le fit savoir de façon très explicite et très militante à son retour à Londres vers 1720. Elle fut soutenue activement par un médecin et savant de la Société royale de Londres, James Jurin, ainsi que par de nombreux hommes des Lumières, à commencer par Voltaire. Mais ce procédé rencontra des oppositions en Angleterre, puis sur le continent ; les débats furent les plus vifs autour des principaux moments d'épidémie, particulièrement en France après celle de 1753. ►►

« Les hommes d'Église et les théologiens étaient partagés : le pape Benoît XIV était favorable à l'inoculation ; pour d'autres, la petite vérole était envoyée par Dieu et ils n'admettaient pas que des humains pussent insérer une maladie dans un corps sain pour braver la volonté du Créateur. »

► LES CONTROVERSES AUTOUR DE L'INOCULATION

À Genève, puis en France, la pratique médicale ou chirurgicale de l'inoculation ne se répandit que vers 1750. Charles Marie La Condamine, savant alors très célèbre, notamment par sa participation à l'expédition du Pérou à partir de 1735 en vue de connaître la forme de la Terre, en était partisan. Son mémoire lu en séance publique à l'Académie des sciences en novembre 1754, très largement diffusé, fit sensation, au même titre que les inoculations spectaculaires de personnages célèbres comme les enfants du duc d'Orléans par le médecin genevois, Théodore Tronchin. Les « philosophes », les « encyclopédistes » emboîtèrent le pas.

Mais les adversaires de l'inoculation avancèrent des arguments de toutes sortes. Les hommes d'Église et les théologiens étaient partagés : le pape Benoît XIV y était favorable ; pour d'autres, la petite vérole était envoyée par Dieu et ils n'admettaient pas que des humains pussent insérer une maladie dans un corps sain pour braver la volonté du Créateur. Des médecins réputés exposèrent qu'il y avait risque de rendre malade une personne bien portante, de propager la contagion, d'introduire d'autres maladies, qu'on manquait de recul. On invoquait le cas de gens morts après avoir été inoculés, on disait que le nombre de cas de variole avait augmenté depuis la pratique de l'inoculation. Était-on si sûr qu'il fût impossible de contracter la maladie ultérieurement après avoir été ainsi traité ? Comme toujours lors de tels débats, les protagonistes des deux côtés accumulaient les faits qui allaient dans leur sens et passaient sous silence tous les autres.

Avec un peu de recul, il est aujourd'hui plus facile de faire le tri et de juger ; cela l'était moins alors. Au bout de quelques jours l'inoculé ressentait divers désagréments, voyait apparaître des boutons qui ne disparaissaient qu'au bout de trois semaines. Chaque chirurgien avait sa façon de « préparer » le



futur inoculé, sa méthode d'insertion (parfois secrète) ; les conditions de propreté n'étaient pas optimales. La médecine restait voisine de celle du temps de Molière ; certes, avec des « microscopes » on voyait des « animalcules », mais, avant la seconde moitié du XIX^e siècle, on ne savait pas que les maladies étaient dues à des « microbes » (on ignorait les bactéries et les virus). Les mécanismes physiologiques donnant l'immunité étaient encore plus inconnus. Et peut-être y avait-il eu quelques décès par inocu-

lation, peut-être des maladroites avaient-elles provoqué des contaminations, mais les chiffres étaient douteux. L'inoculation ne concernait alors qu'une petite partie de la population, les classes aisées : elle était chère, longue, demandait des préparations. Comment vaincre les résistances, comment l'étendre ? La Condamine utilisa de nombreux raisonnements de nature statistique, en fait de simples comparaisons de chiffres. Pour passer à une étape supérieure de la conviction, il fit appel à un mathématicien et physicien célèbre, Daniel

« Des comités de vaccine furent créés dans les départements, présidés par les préfets, et un travail d'explication et de conviction fut mis en place, sans rendre la vaccination obligatoire. »

Bernoulli. Il s'agissait en partie d'éblouir l'opinion par l'autorité d'un « savant géomètre ». Bernoulli tenta alors une évaluation mathématique de « l'avantage » qu'il y avait à pratiquer l'inoculation. Cela déboucha en 1760 sur un mémoire remarquable, lu à l'Académie, qui constitue le premier modèle épidémiologique. Mais, nécessairement, il dut procéder à des hypothèses grossièrement simplificatrices, et se contenter d'un seul critère d'évaluation, à savoir l'allongement de la durée de vie moyenne grâce à l'inoculation.

Lorsqu'on bâtit une nouvelle théorie, on est en effet en général forcé de faire ainsi, puis seulement ultérieurement de se dégager des hypothèses trop restrictives et d'introduire d'autres critères. La pertinence concrète de cette évaluation « mathématique » fut critiquée avec raison par d'Alembert. Ce dernier fit observer qu'il n'était pas si limpide de comparer numériquement un grave risque immédiat et un risque possible à long terme, de remplacer une variable aléatoire (liée au hasard) par sa moyenne, surtout s'il y avait des écarts très importants. Il mit en évidence que le point de vue de ce qu'on appellerait l'État n'était pas le même que celui de l'individu (qui se prononce sur de tout autres critères). D'Alembert était partisan actif de l'inoculation, mais soutenait surtout des arguments qualitatifs et non quantitatifs pour promouvoir cette pratique.

Toutefois, la dissension entre deux savants sur le sujet jeta plutôt le trouble et Diderot, par exemple, le reprocha amèrement à son codirecteur de l'*Encyclopédie*. Le chirurgien inoculateur lyonnais Claude Pouteau expliqua, de façon d'ailleurs assez convaincante, que de toute façon ce n'était pas la géométrie qui convaincrerait les hésitants, mais l'amélioration de la pratique de l'hygiène, et la compréhension des processus.

La faculté de médecine était assez divisée, le gouvernement monarchique de la France louvoya, on restreignit l'inoculation en la poussant hors des villes

« Comme souvent, un raisonnement faux mais simple et bien diffusé emporte vite l'adhésion, tandis que le rétablissement posé et minutieux d'une vraie démonstration a davantage de mal à pénétrer les esprits. »

pour éviter des contagions secondaires, il y eut des procès. Un médecin connu de l'époque et savant aux intérêts variés, par ailleurs collaborateur anonyme de l'*Encyclopédie*, qui disposait d'un vaste réseau de correspondants, Rast de Mau-pas, exploita des données chiffrées anglaises montrant que la variole s'était étendue depuis la pratique de l'inoculation. C'était vrai. Dans un mémoire virulent de 1763, il dénonça alors ce qu'il croyait être un lien de cause à effet, et cela fit mouche ; d'autres auteurs usèrent d'arguments similaires. Le médecin anglais John Coakley Lettsom a montré peu après, de façon indiscutable, que cette augmentation était absolument sans rapport avec l'inoculation et il en a même expliqué la cause. Cependant, comme souvent, un raisonnement faux mais simple et bien diffusé emporte vite l'adhésion, tandis que le rétablissement posé et minutieux d'une vraie démonstration a davantage de mal à pénétrer les esprits.

INTRODUCTION DE LA VACCINE

En 1796, Edward Jenner fit un pas considérable, en introduisant la vaccine : il s'agissait cette fois d'insérer non le pus varioleux lui-même, mais celui d'une maladie voisine de la vache (d'où le nom de vaccin) qui immunisait avec, cette fois, des effets secondaires négligeables. Les réticences et les oppositions diminuèrent mais ne disparurent pas. Pourtant, des informations fiables étaient diffusées par toutes sortes de voies (journaux, brochures, almanachs, affiches). Des comités de vaccine furent créés dans les départements, présidés

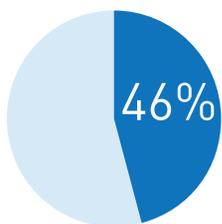
par les préfets, et un travail d'explication et de conviction fut mis en place, sans rendre la vaccination obligatoire (elle ne l'est devenue que par la célèbre loi de salubrité publique du 15 février 1902). On peut suivre le long chemin qui mène à l'éradication totale de la variole en 1977 dans le récent ouvrage dirigé par Jean Freney, *De la peste de Justinien à la covid-19* (Lyon, EMCC, 2021) où l'on verra les tribulations relatives aux traitements (vaccinations quand elles existent, améliorations de l'hygiène, etc.) pour une vingtaine de maladies infectieuses, de la peste à la gale, en passant par la syphilis et la tuberculose. On pourrait multiplier les évocations historiques plus récentes relatant toutes sortes de discussions, vives ou non, concernant les vaccins contre telle ou telle maladie. Mais, pour l'essentiel, sans vouloir trop confondre les époques, ce sont les mêmes arguments qui reviennent. Plusieurs conclusions s'imposent. Il faut enseigner certains éléments d'anatomie, de physiologie et de médecine ; faire connaître aux enfants et aux adultes les bases de la culture statistique et les pièges de ses interprétations ; promouvoir les recherches pures et appliquées en biologie et médecine pour rendre les vaccins plus sûrs ; cesser de mentir à la population, de l'infantiliser, voire de mettre en valeur les charlatans, parce qu'on ne fait plus confiance aux institutions qui ont menti une fois, même quand elles disent la vérité.

***Pierre Crépel** est historien des probabilités et des statistiques.

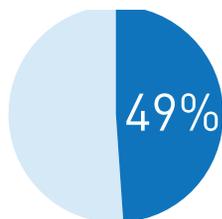
Les services publics ont la cote

Le baromètre annuel réalisé par Kantar pour l'institut Delouvrier et le journal *Les Échos* courant novembre 2021 auprès de deux mille cinq cents Français montre que l'attachement des sondés aux services publics s'est renforcé. « L'épidémie du covid aurait pu porter un coup d'arrêt à l'amélioration continue depuis 2010 de la vision qu'ont les Français de leurs services publics. Cela n'a pas été le cas, au contraire », note le quotidien économique. Vingt mois après le début de la crise sanitaire, l'avis de nos concitoyens est même plus positif qu'en octobre 2020, date du précédent baromètre. 75 % des sondés trouvent que les services publics ont fait ce qu'il fallait « pour assurer la continuité du service » (+ 13 %). Pour 69 %, les services publics ont su « répondre aux besoins nouveaux générés par l'épidémie et ses conséquences ». Tous les services publics voient leur score progresser. En tête la santé publique : 75 %, puis les impôts : 74 % (+ 11 %). « La crise sanitaire a provoqué le basculement vers une majorité de jugements positifs pour la première fois depuis la création du baromètre en 2004 », observe *Les Échos*. 52 % de l'opinion en a donc une appréciation positive. « Les sondés ont été surpris en bien de la réponse à leurs

besoins », note Matthieu Delouvrier, administrateur de l'institut. Certes des différences peuvent exister entre l'opinion générale des Français et l'indice de satisfaction des usagers. D'autre part l'étude montre aussi « une inquiétude par rapport à la proximité et à l'accessibilité » de ces services, d'autant qu'existe un risque « d'inégalités d'accès aux services publics avec la dématérialisation. » Quant aux priorités à accorder aux services publics, les sondés mettent en tête la santé publique (48 %) suivie par la police, la gendarmerie et l'éducation nationale (35 %). L'emploi est en cinquième position. Bon dernier : la justice, « le service public qui pâtit de la plus mauvaise opinion » (pour près de deux tiers des Français). Quant à l'avenir des services publics – sujet éminemment sensible lors de la présidentielle –, l'opinion semble partagée : 46 % se déclarent partisans de « diminuer le niveau des impôts et des prélèvements, quitte à réduire les prestations fournies par les services publics », une orientation très soutenue par tous les candidats de droite et d'extrême droite. Cependant une majorité (relative) de 49 % souhaitent « améliorer les prestations fournies par les services publics quitte à augmenter le niveau des impôts ». ●



* 46 % se déclarent partisans de « diminuer le niveau des impôts et des prélèvements, quitte à réduire les prestations fournies par les services publics ».



* 49 % souhaitent « améliorer les prestations fournies par les services publics quitte à augmenter le niveau des impôts ».

— PAR MICHAËL ORAND —

L'état de santé influe sur le départ à la retraite pour une personne sur quatre

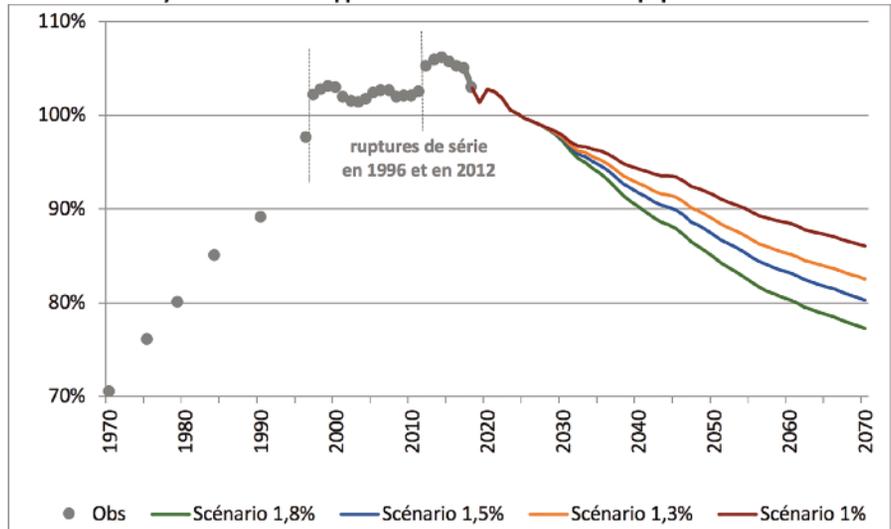
A lors que la question d'une réforme des retraites est relancée par la campagne présidentielle, le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), publié en juin dernier, donne plusieurs éléments importants pour contextualiser le sujet.

Le premier est que, malgré la poursuite du vieillissement de la population en France, les dépenses de retraites ne devraient pas exploser en France dans les prochaines années. Au contraire, elles pourraient même être amenées à diminuer assez fortement. Selon les différents scénarios de projection, elles pourraient passer d'environ 14 % du PIB actuellement à 13 %, voire moins de 12 % dans les scénarios les plus optimistes. La raison de cette maîtrise des dépenses est simple : les dernières réformes ont eu l'effet escompté et non seulement l'âge de départ moyen va continuer d'augmenter, mais les pensions vont diminuer par rapport aux revenus d'activité. Alors que le niveau de vie des retraités est actuellement légèrement supérieur à la moyenne, il pourrait diminuer jusqu'à 80 % de la moyenne d'ici 2070. Au-delà des seules dépenses, le COR donne aussi une perspective pour l'ensemble de la branche vieillesse, en regardant l'équilibre de celles-ci avec les recettes. Et là aussi, les prévisions sont plutôt bonnes dans le système actuel : dans la plupart des scénarios, le

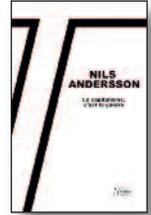
solde du système deviendrait positif, autour de 2040 ou 2050. Il est donc clair que la question de l'âge de départ à la retraite, et celle de notre système de retraite en général ne sont désormais plus des questions financières liées à la prise en compte du vieillissement. Il s'agit plutôt aujourd'hui d'aller gratter quelques points de croissance sur le dos des seniors, ou de se conformer à des cibles européennes d'emploi qui ne tiennent aucunement compte des spécificités nationales sur le sujet de la fin de carrière.

D'autres publications récentes rappellent d'ailleurs que la question de l'âge de départ à la retraite dépasse largement celle des enjeux financiers ou de l'adaptation aux transformations démographiques. L'état de santé au moment de la cessation d'activité est par exemple un élément fondamental du débat. D'après une enquête de la DREES, déjà pour plus d'une personne sur quatre partie à la retraite en 2019 et 2020, des conditions de santé qui rendaient le fait de travailler plus difficile ont joué sur la décision de partir à la retraite. Des projections réalisées pour le compte du COR montrent également que les dépenses d'invalidité augmenteraient fortement en cas de décalage de deux ans de l'âge de départ, en partie à cause d'une augmentation de la part de personnes en situation d'invalidité. ●

Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population



Sources : Projections COR – juin 2021, INSEE-DGI et INSEE, modèle DESTINIE.



Plus jamais la guerre !

À l'heure où la Russie poursuit son invasion de l'Ukraine, dans ces quelques jours qui ont déjà coûté la vie à plusieurs milliers de militaires et à environ cinq cents civils, et ont vu plus de deux millions de réfugiés fuir dans les pays limitrophes, chacun se demande, avec un peu d'hébétéude, comment nous avons pu en arriver là, tout en se rappelant, parfois avec une certaine gêne, que nous sommes moins émus vis-à-vis d'autres conflits qui se déroulent pourtant au même moment, dans la Corne de l'Afrique ou en Somalie, moins préoccupés par ceux que nous avons menés et qui se sont enlisés, comme en Libye ou au Sahel, moins accueillants, aussi, envers les réfugiés syriens ou afghans. La lecture de l'ouvrage de Nils Andersson, paru l'année dernière, permet de replacer cet événement dans un contexte plus large, qui commence à la fin de la guerre froide et de l'opposition des deux blocs formés par les États-Unis et l'URSS, et propose un passage en revue dense, informé, précis, des diverses guerres qu'a connues le monde au cours de ces trente dernières années, en ce temps d'hégémonie du capitalisme.

CAPITALISME ET PAIX SONT INCOMPATIBLES

Alors que ce dernier se prétend porteur d'un monde de paix, qui serait rendu possible par l'avènement d'une économie de marché mondialisée, le constat est sans appel : non seulement la guerre n'a jamais cessé – depuis 1990, on décompte entre trente-cinq et cinquante conflits armés actifs chaque année – mais en plus le risque d'un retour aux guerres de haute intensité, menées avec des moyens de destruction et de tuerie démultipliés par les progrès technologiques tels que la robotisation, les

réseaux ou l'intelligence artificielle, s'étendant à des champs de bataille autrefois préservés, le cyber espace et le domaine exo-atmosphérique, ou encore le corps humain (avec les « soldats augmentés », à l'aide des biotechnologies). Un chiffre est emblématique de cette situation inquiétante qui nous projette, presque directement, dans le pire des quatre futurs envisagés aux États-Unis, en 1997, dans un rapport du *National Defense Panel*: « Une détérioration de la conjoncture économique dans le monde, conjuguée à l'effondrement des institutions internationales. Des États-nations affaiblis, des organisations non étatiques et des coalitions se disputant des ressources qui se raréfient. Les alliances sont fluides, imprévisibles et opportunistes. » En 2018, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à 1 774 milliards

de dollars. On s'arme et se surarme sur tous les continents : outre l'inquiétude que cela devrait très largement susciter – qui a tout de même conduit à un appel de vingt-cinq États de l'ONU à interdire les « armes entièrement autonomes », appel qui s'est notamment heurté à l'opposition de la Russie –, il faut pointer du doigt la responsabilité des États marchands d'armes dans ce cycle fou de militarisation du monde.

D'autres facteurs que la vente d'armes relèvent de la nature même du capitalisme : le nécessaire contrôle de l'accès aux ressources naturelles – ainsi, les principales réserves de pétrole et de gaz naturel (en dehors de la Sibérie) se trouvent au Proche-Orient ; la préservation de zones d'influence et la prévention de l'émergence d'un éventuel futur concurrent, par exemple par le biais de la reproduction de l'ancien ordre colonialiste, avec l'établissement de protectorats.

Le capitalisme, c'est la guerre

Des guerres asymétriques de 1990 à 2020, à celles de haute intensité demain

de Nils Andersson

— PAR Marine Miquel —

L'UTILISATION DE « CONCEPTS DE PAIX » POUR JUSTIFIER LA GUERRE !

Si la paix est présente dans les discours des principaux acteurs de la communauté internationale ces dernières décennies, qui émaillent les pages du livre, c'est surtout sous la forme de concepts permettant de justifier des guerres : celui de « droit d'ingérence humanitaire », notamment, utilisé lors de la guerre du Golfe en 1990-1991, puis en ex-Yougoslavie, qui a plus répondu à des objectifs géopolitiques impérialistes qu'aux besoins humanitaires invoqués, et n'a à aucun moment pu empêcher les massacres annoncés qu'il était censé prévenir ; celui de « guerre préventive », pour justifier l'invasion de l'Irak ; celui, enfin, qui remplace le « droit d'ingérence humanitaire », la « responsabilité de protéger », qui fut au cœur de la guerre en Libye, avec le succès qu'on connaît trop bien : 30 000 à 50 000 morts, nombre qui continue à augmenter ; une explosion de tous les trafics, de drogue, d'armes et d'esclaves, qui en font la base arrière et le dépôt d'armes des mouvements salafistes de Syrie et d'Afrique de l'Ouest ; une guerre civile où s'affrontent des clans armés ; une ingérence continue de la France, qui a apporté son soutien militaire au clan du général Haftar, comme de la Russie et de la Turquie.

POUR UN DROIT D'INGÉRENCE DES PEUPLES

Nils Andersson ne prône pas de rester inactif face à des États qui perpétreraient des crimes de guerre ou prendraient l'initiative d'attaques contre d'autres nations ou peuples. Il propose un droit d'ingérence à opposer au droit d'ingérence humanitaire, celui des peuples, contre « les pouvoirs politiques, économiques, financiers, militaires qui imposent leur domination », et prône, contre l'imposition de la guerre comme seule voie de négociation, une démarche pour résoudre les situations de crises combinant forces nécessaires pour assurer la sécurité et une action de prévention à l'écoute des populations, s'appuyant sur une connaissance de l'histoire longue et des mémoires des populations – avec l'exemple des Albains et des Serbes du Kosovo à l'antagonisme séculaire, exacerbé par l'accumulation des discours de haine, des crimes commis et de ceux qui étaient inscrits dans les mémoires, ou encore du Rwanda, où l'ethnoracialisation des Tutsis et des Hutus avait été de longue date construit par les colonialismes allemand puis belge.

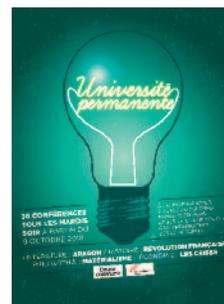
Il souligne également combien est lourd le poids, chez les populations civiles, du ressentiment et de la haine, face à des embargos qui, comme au Koweït, causèrent 500 000 à 1 500 000 victimes, dont la majorité était des enfants ; devant des condamnations des atteintes aux droits humains à géométrie variable, quand la cour de justice internationale, ou le droit d'ingérence humanitaire visent certaines puissances régionales mais couvrent

« Un passage en revue dense, informé, précis, des diverses guerres qu'a connues le monde au cours de ces trente dernières années, en ce temps d'hégémonie du capitalisme. »

les crimes commis par les principales puissances (comme ceux des États-Unis en Irak, des tortures d'Abu Ghraïb au pilonnage de Falloujah avec des bombes à fragmentation ou à phosphore blanc, un an après la fin de l'invasion de l'Irak, 654 965 décès après-guerre en juin 2006). Lourd aussi le poids des mensonges et des opérations de désinformation, utilisés pour conditionner les opinions publiques (du faux témoignage de la fille de l'ambassadeur du Koweït parlant sous la dictée, accusant les soldats irakiens d'atrocités sur des nouveau-nés, pour la guerre du Kosovo, jusqu'aux « armes de destruction massive », dont Tony Blair annonçait la présence dans l'Irak de Saddam Hussein, et dont il ne fut plus question une fois que ce dernier fut renversé). Il montre le discrédit de l'ONU, instrumentalisé, *via* les gouvernements qui le constituent, ou son conseil de sécurité, dans des opérations dirigées par l'OTAN, devenu, durant ces trente années, le fer de lance du « nouvel ordre » de la mondialisation néolibérale. Enfin, alors que le monde multipolaire né de l'apparition des puissances émergentes, qui déporte l'épicentre en Asie, hors de l'espace atlantico-européen, semble laisser la place à un affrontement entre les États-Unis et la Chine, il met en doute la possibilité d'une stabilisation du monde dans le système néolibéral actuel.

Le fait d'en finir avec la guerre, son coût humain mais aussi écologique, est-il pourtant complètement irréaliste ? Les appels de Jean Jaurès à l'union des prolétariats des pays d'Europe contre la guerre n'empêchèrent pas le déclenchement de la Grande Guerre et ses 10 millions de morts : les slogans qui fleurissent aujourd'hui sur les places, dans les rassemblements, encore trop faiblement – le fort et persistant front antiguerres impérialistes, depuis 1990 jusqu'aux marches d'opposition à la guerre en Irak, s'est, comme le remarque Nils Andersson, « liquéfié » lors de la guerre en Libye derrière Sarkozy. « Non à la guerre ! », « Quelle connerie la guerre ! », qui font écho à des mouvements plus anciens, témoignent de la vivacité et de l'obstination d'une utopie qui, à l'heure où le président de la République annonce vouloir créer une Europe militaire, est une nécessité. ●

Université permanente



À L'ESPACE NIEMEYER place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - M^o Colonel-Fabien - Ligne 2
ou en visio conférence.

EN 2022

3 CYCLES : LECTURE DE MARX : **Autour du Capital**
LETTRES : **Les femmes et la littérature**
HISTOIRE : **Histoire populaire du long XIX^e siècle**

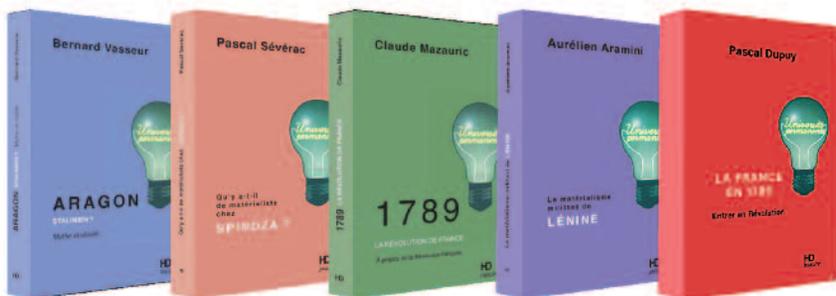
PROGRAMME DÉTAILLÉ

<https://gabrielperi.fr/initiatives/partenariats/universite-permanente-2022/>

universitepermanente.fr

Et aussi sur... **Facebook :** <https://www.facebook.com/universitepermanente/>
Podcast : <http://www.soundcloud.com/universitepermanente>

Cinq publications de conférences faites à l'occasion de de l'Université permanente sur 1789 par Claude Mazauric, sur Aragon par Bernard Vasseur, sur Spinoza par Pascal Sévérac, sur le matérialisme militant de Lénine par Aurélien Aramini et sur la France de 1789 par Pascal Dupuy sont disponibles. Prix : 15 €



Tous ses ouvrages sont disponible auprès des ÉditionsHD
6, rue Labrouste 75015 Paris - Tél 01 45 57 57 90 - www.HDiffusion.fr

Je suis Razan. Un visage pour la Palestine

Arcane 17, 2021

**CHANTAL MONTELLIER (dir.),
PAR CHANTAL VAILLANT**



En juin 2018, Razan al Najjar, jeune secouriste palestinienne, est abattue par un tireur israélien, alors qu'elle était en train de soigner des blessés. Tel est le point de départ de ce petit

livre de format carré de cent quatre-vingt-huit pages, rédigé par vingt et un auteurs, autour d'un grand nombre de dessins de Chantal Montellier.

C'est toujours Razan qui est au centre du recueil, mais les contributions sont d'une grande variété : historiques, littéraires, poétiques, politiques. Elles sont courtes, entre une seule page et un peu plus d'une dizaine, toutes illustrées. Plusieurs d'entre elles retracent l'histoire de la Palestine et de la lutte des Palestiniens depuis trois quarts de siècle. D'autres sont en hommage personnel à Razan, à son courage, à la pureté de son dévouement. Quelques-unes s'interrogent sur la violence, sur l'injustice, sur la volonté de tuer sans remords ou, au contraire, sur le choix de la vie. La plupart des dessins utilisent les couleurs rouge, vert, blanc et noir, c'est-à-dire celles du drapeau palestinien, ce qui leur donne une seconde unité, la première unité étant le visage de Razan qui revient sur la plupart des pages sous des formes diverses.

Malheureusement, le cas de Razan n'est pas isolé, cette jeune fille n'est pas la seule victime du bras armé d'un système qu'il faut bien appeler impérialisme, largement contrôlé et incité par les États-Unis. L'ouvrage est donc un symbole plus large qu'une simple réaction humaniste sur un cas isolé dans un pays particulier. Il montre aussi que, dans le monde, les jeunes sont capables de s'engager, même pour des causes difficiles et dangereuses.

Selon son tempérament, le lecteur accrochera davantage à telle ou telle partie du livre ; il considérera peut-être les dessins comme un charme lié au discours, ou au contraire les textes comme simples accompagnateurs des dessins. S'il a envie de profiter de cet ouvrage pour s'initier à l'histoire de la Palestine, il commencera par les pages 32-35 et 146-151, puis 83-85 et 36-41. S'il préfère se laisser porter par l'image, il pourra partir de la fin. Chacun est libre, mais l'ensemble est à méditer pour la forme et pour le fond. ●

Le Populisme, voilà l'ennemi !

Agone, 2021

**THOMAS FRANK
PAR PIERRE CRÉPEL**



On sort de cet ouvrage avec une impression étrange. La trame générale veut défendre les « citoyens ordinaires » et leur capacité à « se gouverner par eux-mêmes », au lieu de s'en remettre à des experts intéressés au service

des milieux d'affaires. On ne peut qu'approuver. Pour cela, l'auteur en appelle à l'histoire de son pays (les États-Unis) depuis un peu plus d'un siècle : le Parti du peuple dans les années 1890, les réponses à la crise de 1929 avec notamment le New Deal, le mouvement des droits civiques dans la décennie 1960, pour le côté positif. Il fustige leurs opposants. Surtout, son indignation porte sur le ralliement du Parti démocrate au patronat dans le dernier tiers du XX^e siècle : ceux-ci (y compris Obama et Clinton) soutiennent que nos problèmes sont de nature technique, « abandonnent la cause traditionnelle de l'égalité économique » et butent sur la question de la classe ouvrière blanche des États-Unis.

Ce livre fournit des informations de valeur, parfois peu connues sur certains moments de l'histoire des États-Unis et sur les idéologues des cent trente dernières années. Il nous fournit un florilège des insultes contre le peuple, du type : « l'insurrection des ignorants » menace « le juste ordre des choses ». Pour les Français, qui ignorent la plus grande partie de ces faits, surtout ceux de la fin du XIX^e siècle, c'est particulièrement bienvenu.

Mais nous ressentons un malaise face aux analyses abruptes de l'auteur qui fonctionne essentiellement par 0 ou 1. Thomas Frank a déjà publié *Pourquoi les pauvres votent à droite* (2008) et *Pourquoi les riches votent à gauche* (2018), il aime les paradoxes et les formules-chocs, mais ce talent a son revers. D'abord, les termes « peuple », « populiste », « élites », omniprésents dans l'ouvrage, ne sont jamais définis ou possèdent des sens flottants. Le mot « classe » est employé dans des sens étonnants : « la classe surdiplômée » (adjectif cité des dizaines de fois), « la classe de la connaissance », « la classe d'opinion » voisinent « la classe ouvrière ». Un mandarin de faculté de droit, conseiller des multinationales, n'a pas plus de diplômes qu'un post-doctorant précaire en faculté des sciences qui ne trouvera jamais de poste, pourtant il n'est pas pertinent de les ►►

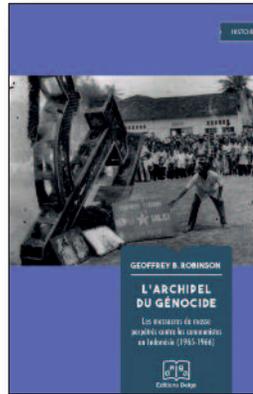
►► mettre dans la même « classe ». L'auteur, admiratif (en partie à juste titre) devant l'éphémère Parti du peuple ou Parti populiste américain de la décennie 1890, nomme systématiquement « populiste » tous les gens qui défendent le peuple et considère comme scandaleux l'emploi de ce mot dans d'autres cadres. Il reconnaît que ce parti était fragile, qu'il s'est écroulé facilement, mais n'en analyse guère les raisons (qui tiennent peut-être à son absence de théorie révolutionnaire).

On est également étonné de ne guère voir de réserves vis-à-vis des anciens « démocrates », de Roosevelt, Truman ou Johnson, toujours présentés à leur avantage et orientés en faveur du peuple. « Le populisme, correctement compris, est ce qui a permis à Roosevelt de remporter quatre élections présidentielles (et à Harry Truman une cinquième) » [N.B. Ni Hiroshima ni Nagasaki ne figurent à l'index de ce livre : ces bombardements étaient-ils populistes ?]. L'auteur ressent une certaine fierté nationale : « Le populisme n'est pas seulement une tradition radicale, c'est *notre* tradition radicale, une gauche autonome qui parlait la langue vernaculaire américaine et vénérât Jefferson et Paine plutôt que Marx. »

Il y a eu d'autres mouvements révolutionnaires et populaires dans des dizaines de pays du monde ! Et même si l'on s'en tient au continent américain : la révolution cubaine, le Chili de l'unité populaire, le sandinisme, qui n'ont reçu le qualificatif de « populiste » au sens péjoratif actuel du terme. La situation est différente pour d'autres moments de l'histoire de ce continent, par exemple en Argentine ou au Brésil, il faut aussi tenter de comprendre des mouvements et des personnages très ambigus comme Perón ou Vargas. Une autre question nous semble éludée, celle de l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels, ce que le terme « populiste » utilisé sans précautions pervertit. Voici une citation emblématique de l'ouvrage, que l'auteur met dans la bouche des universitaires « libéraux » modernes : « Les populistes sont des êtres intuitifs aux pulsions infantiles, des gens pour qui les faits « sont indiscernables des mensonges ». Les élites acceptent l'expertise des experts quand le populisme n'est guère plus qu'un cri primal de la masculinité primordiale. Comme en 1896, le populisme est censé représenter les appétits et les besoins vulgaires du corps en révolte contre les facultés supérieures de la pensée et de la raison. »

Effectivement, ces phrases doivent être critiquées, mais il ne suffit pas de les renverser en magnifiant tous les « populistes » et en condamnant les « élites » ; bannir de notre vocabulaire ces mots « populiste » et « élite »,

qui opèrent des regroupements à la hache par des analogies peu rigoureuses, ne serait peut-être pas plus mal. L'instruction publique et la démocratie sont deux objectifs indissociables. ●



L'Archipel du génocide

Éditions Delga, 2021

GEOFFREY B. ROBINSON

PAR RAPHAËL CHARLET

Si les violences perpétrées à l'encontre des communistes en Indonésie en 1965-1966 bouleversèrent la vie du pays et plus globalement l'équilibre géopolitique des forces en Asie du Sud-Est, les actes de brutalité qui touchèrent les

membres et les sympathisants du PKI, le Parti communiste indonésien, ainsi que les partisans du président Sukarno demeurent aujourd'hui encore méconnus. La terminologie au moyen de laquelle il convient de nommer ces événements reste encore très floue : si le Tribunal international des peuples 1965 a qualifié ces derniers de « génocide », de nombreuses organisations, au premier rang desquelles l'ONU, n'ont pas repris cette dénomination. Il demeure néanmoins qu'avec un minimum de cinq cent mille tués et des millions de victimes collatérales, la répression de la gauche indonésienne demeure empreinte d'une violence de grande ampleur et de forte intensité.

C'est à celle-ci que s'intéresse depuis de nombreuses années Geoffrey B. Robinson, professeur d'histoire à l'université de Californie et spécialiste de la violence politique et des actes de génocide. Dans le présent ouvrage, au moyen de l'examen et de la présentation détaillés des faits, de leurs causes et de leurs conséquences, de leurs protagonistes et des moyens mis en œuvre par ceux-ci pour parvenir à leurs fins, il articule sa réflexion autour de trois questions centrales : comment expliquer les actes de violence qui ont eu lieu ? quelles en ont été les conséquences ? pourquoi ces événements sont-ils si peu évoqués de nos jours ?

Au cours des cinq cent quarante-sept pages qui composent son travail, Geoffrey B. Robinson met en lumière, à l'aide de nombreux témoignages et documents officiels, le rôle joué par chacun des protagonistes du drame, et démontre que, si les organisations indonésiennes telles

que l'armée de terre dirigée par le général Suharto ou encore certains partis politiques y ont tenu des places décisives, l'appui officieux de certaines puissances occidentales a largement pesé dans la balance en faveur des forces anticomunistes. Aujourd'hui, alors que les plaies laissées par les événements de 1965-1966 peinent à cicatriser dans l'un des plus grands pays d'Asie, de nombreux acteurs, au premier rang desquels des militants, des chercheurs, des intellectuels et des artistes cherchent à faire reconnaître ces violences par les autorités. Comme l'écrit Geoffrey B. Robinson : « Le silence criant de la période de l'Ordre nouveau a progressivement cédé la place à une certaine forme de reddition des comptes, de quête de vérité, de justice et de compensations pour les victimes des violences en Indonésie » (p. 511). Preuve s'il en est que, soixante ans après, le lourd dossier judiciaire, humanitaire et historique ouvert par la disparition brutale du troisième parti communiste du monde, est loin d'être clos. ●



Jack Ralite, nous l'avons tant aimé

Le Clos Jouve, 2021

COLLECTIF

PAR NICOLAS DEVERS-DREYFUS

Dans toutes les salles de spectacle, lors des festivals, il fut un temps où inmanquablement on croisait Jack Ralite, amoureux des textes, des acteurs, des musiciens, des metteurs en scène. Et à la

commission de la culture de la grande époque, Jack, aux côtés de Guy Hermier et de beaucoup des auteurs de ce bel hommage amoureux, participait à une élaboration collective dont nous savons combien elle a enrichi le programme du premier mandat de Jack Lang. Jean-Pierre Léonardini, Robin Renucci, Bernard Faivre d'Arcier, Marie-José Sirach, Olivier Neveux, Charles Silvestre, Jean-Claude Berutti, Julie Bronchen, Michel Bataillon, Serge Regourd témoignent avec leurs souvenirs de la stature exceptionnelle de l'homme de culture, de sa profonde humanité, de son immense érudition, de sa vision politique. On en aura une image avec le choix de présenter trois textes, *Antoine Vitez, un magistrat éthique et un prince démocratique du théâtre et de la vie*. Vitez, qui partageait avec Ralite la conception d'une

appropriation culturelle « inégalitaire pour tous ». Également le discours d'installation de Catherine Dan, nouvelle directrice de la Chartreuse à Villeneuve-lès-Avignon en 2014, et la préface *Au-delà de la gauche* à l'ouvrage de Bruno Trentin, *Le Travail et la liberté*, paru aux Éditions Sociales en 2016.

Alors que vient de disparaître la si efficace Claudine Joseph, grande amie de Jack et secrétaire générale des États généraux de la culture, Laurent Fleury fait revivre ce formidable mouvement des créateurs, initié et fédéré par celui en qui, dans la diversité des opinions, tous savaient pouvoir avoir confiance.

Passion aussi pour sa ville ouvrière, Aubervilliers, ses habitants de condition modeste pour lesquels, outre le soutien au théâtre de la Commune de Gabriel Garran, il releva le défi de faire venir au lycée Le Corbusier les conférences du Collège de France – une idée généreuse de l'éducation populaire que rappelle Catherine Robert. Il y eut aussi l'accueil du théâtre équestre de Bartabas au fort d'Aubervilliers dans un bâtiment imaginé par l'architecte Patrick Bouchain, et les premiers pas visionnaires de la révolution numérique avec le *Métafort* piloté par Pascal Santoni dans les années 1980.

Yves Clot mais aussi Étienne Pinte, d'une famille de résistants, ancien député maire de Versailles, éclairent, l'un, la conception du travail et de la politique, l'autre, avec « Le frère que je me suis choisi », les nombreux dossiers portés de concert à l'Assemblée nationale.

Un soir de juin 1981, au dernier étage du ministère à la porte duquel nous avons distribué tant de tracts, nous avons été introduits par un huissier quelque peu déboussolé, au fond d'un vaste bureau 1930 assez décati, vers le nouveau ministre, un ministre communiste dont on pressentait que François Mitterrand n'avait absolument pas voulu de lui à la Culture, comme nous avons appris par la suite dans un *verbatim* qu'il ne voulait pas de ministre communiste femme. C'est à ce rendez-vous que fut décidé que Claudine Ducol, alors journaliste à *L'Humanité*, accompagnerait Jack dans son fameux tour de France de la santé, prenant le pouls partout sur le terrain, qui donna lieu à un livre de bonne diffusion. Charles Fiterman dit tout ce que nous devons – c'est tout à fait d'actualité – à l'action d'un ministre communiste dans le domaine de la santé.

Laissons le dernier mot aux souvenirs de Lucien Marest, onze ans secrétaire du CE Rhône-Poulenc à Saint-Fons (69), puis secrétaire de la commission culture du PCF, maire adjoint à la culture d'Aubervilliers, compagnon de Jack une grande partie de son chemin.

Un recueil, dense, vivant, où l'on apprend beaucoup. ●

DU CÔTÉ DES REVUES...



Économie et Politique, n° 810-811, janvier-février 2022

Économie et Politique s'attache à poursuivre sa tâche : procurer aux militantes et aux militants des arguments, des matériaux pour la bataille politique, sur la base d'analyses rigoureuses et précises de la société où nous vivons et de la crise qui met à l'ordre du jour la construction d'une nouvelle civilisation.

<https://www.economie-et-politique.org/2022/02/20/numero-810-811-janvier-fevrier-2022/>

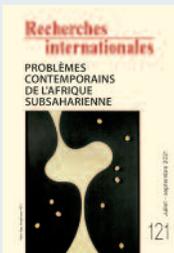


Carnets rouges, n° 24, janvier 2022

Les perpétuels renoncements des politiques scolaires laissent de plus en plus clairement entendre que quelques savoirs fondamentaux suffisent aux citoyens ordinaires et que l'expérience culturelle n'est plus une visée indispensable du parcours scolaire de chacune et chacun. Plutôt que de se

mobiliser sur quelques stratégies d'accès aux classes préparatoires pour les enfants des classes populaires, le véritable enjeu est de lutter contre l'assignation des élèves les moins favorisés à des parcours de formation pour lesquelles les obsessions patronales à préparer l'employabilité ont fini par faire renoncer aux ambitions d'une culture scolaire capable d'émancipation sociale et intellectuelle.

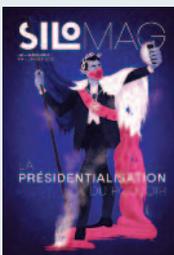
<https://carnetsrouges.fr/>



Recherches internationales, n°121, septembre 2021

Servir de repère dans la confrontation plurielle des idées, mieux éclairer les grandes tendances, les enjeux de la scène internationale et les forces qui la structurent, ainsi que les luttes et les solidarités qui s'y nouent, révéler les antagonismes sociaux sous-jacents, telle est l'ambition de ce numéro.

<http://www.recherches-internationales.fr/>

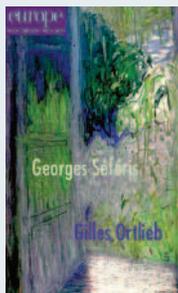


Silomag, n° 14, 2022

Le premier numéro de *Silomag*, mis en ligne en 2017, dénonçait les graves conséquences de la présidentialisation du pouvoir sur le système politique et sur la démocratie. Cinq ans plus tard, les effets néfastes de ce phénomène n'ont fait que s'accroître et s'aggraver. En cette année d'échéances électorales déterminantes, réflexions

nouvelles et actualisées sur la présidentialisation de la vie politique.

<https://silogora.org/silomag/presidentialisation-du-pouvoir-2/>



Europe, n°1115, mars 2022

Dans la proximité physique comme dans l'exil, Georges Seféris (1900-1971) partagea toute sa vie les nombreuses épreuves qui, au cours du XX^e siècle, furent imposées au peuple grec. Prix Nobel de littérature en 1963, cet admirable poète apparaît comme le héraut d'un style fragmentaire construit sur l'éphémère, mais qui fascine par les profondeurs sur lesquelles il ouvre. L'œuvre de Gilles Ortlieb est celle d'un écrivain tour à tour flâneur, voyageur sans

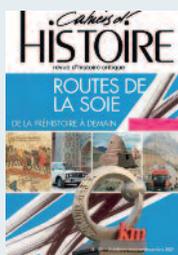
bagages, aventurier de la lenteur, archéologue des friches et des jachères, scribe de l'effacement, géographe de l'âme du monde, veilleur et éveilleur, dont le langage, soumis au réel, évolue entre le souci d'harmonie et la réceptivité aux surprises.

<https://www.europe-revue.net/produit/n-1115-georges-seferis-gilles-ortlieb-mars-2022/>



Les Lettres françaises, n°38, février 2022

Au sommaire Jean-Christophe Rufin par Martine Sagaert, Julia Deck par Quentin Margne, Tchekhov et Mizinova par Christophe Mercier, Serge Fauchereau par Didier Pinaud et beaucoup d'autres textes sur la littérature, les savoirs, les arts, le théâtre et le cinéma.



Cahiers d'histoire, n°151, Janv-mars 2022

Ces « Routes de la soie » ne sont donc pas celles dont les médias disent la longue durée et la reprise au présent à travers ce qui est dénoncé comme un « impérialisme chinois ». Elles sont des routes d'une grande diversité, disjointes dans le temps et l'espace et largement ignorantes souvent de l'Europe.

<https://journals.openedition.org/chrh/c/>



Progressistes, n°33, Octobre-novembre-décembre 2021

L'ambition dessinée par ce dossier repose sur une jeunesse de France formée aux métiers les plus techniques, les plus qualifiés, épanouissants aussi, et qui aurait un contrôle non seulement sur son parcours professionnel personnel, mais aussi sur l'organisation du travail et de la production. Débarassée du patriarcat qui pose des freins au développement de la moitié de la population, libre de ses mobilités et de ses choix de formation, cette jeunesse pourrait développer, au bénéfice de toute la société, des potentialités aujourd'hui bridées.

<https://revue-progressistes.org/2021/12/10/progressistes-n33/>

À (re)découvrir...



Les ouvrages *Découvrir Marx*, *Découvrir Engels* et *Découvrir Gramsci*, publiés aux Éditions sociales, reprennent chacun douze extraits expliqués par Florian Gulli et Jean Quétier dans la rubrique « Dans le texte » de *La Revue du projet* puis de *Cause commune*. Un bon moyen d'entrer dans l'œuvre de ces théoriciens et acteurs majeurs du mouvement ouvrier ! Il en est de même pour *Introduction à la pensée de Lénine*, publié aux éditions Aden, qui reprend des extraits choisis dans *Cause commune* et commentés par Aurélien Aramini et Florian Gulli.

Ni fusillade ni résumé, cette rubrique se propose, autour de productions importantes, de donner à lire une discussion de thèses avancées.

Le communisme vu par Frédéric Lordon, apports et limites

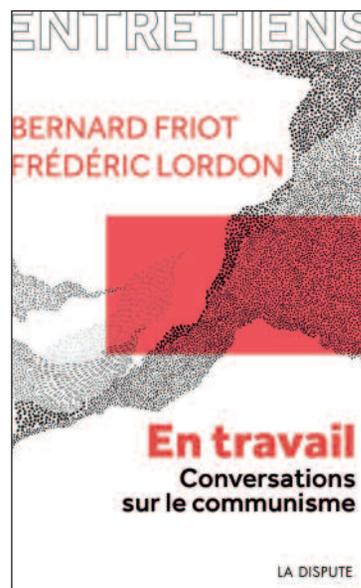
PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER*

Dans ses derniers ouvrages, Frédéric Lordon se réclame du « communisme » et critique de façon salutaire les impasses et les solutions de facilité qui traversent le discours de la gauche radicale contemporaine. Certaines de ses prises de position, et notamment sa conception de la stratégie révolutionnaire, n'en restent pas moins problématiques et méritent d'être discutées.

CRITIQUE DE L'ANTIPOLITIQUE

Dans ses derniers ouvrages, Frédéric Lordon est parvenu à montrer, à nos yeux de façon convaincante, les présupposés théoriques communs d'une grande partie des productions intellectuelles actuelles classées à gauche ou considérées comme radicales. Au-delà de leurs différences, au-delà de leurs profonds désaccords, les ouvrages d'un Deleuze, d'un Rancière, d'un Badiou, d'un Agamben, ceux du Comité invisible, etc., peuvent tous être rangés dans la catégorie d'*antipolitique*. La gauche intellectuelle d'aujourd'hui, celle qui est la plus représentée médiatiquement à tout le moins, celle qui s'incarne dans quantité d'expérimentations alternatives (les zones à défendre [ZAD] constituent l'exemple typique de l'antipolitique pour Frédéric Lordon), développe une pensée politique qui, paradoxalement, refuse la politique.

Il existe deux formes d'antipolitique : celle de l'intermittence et celle de la virtuosité. Pour l'*antipolitique de l'intermittence*, « la politique au plein sens du terme ne se tient que dans les événements rares, les singularités du repartage, hors desquelles : pas de politique, autre chose que la politique » (*Vivre sans ?*, p. 51). L'antipolitique de l'intermittence a « peu de goût pour les choses ordinaires ». « L'antipolitique, c'est une pensée qui ne connaît que les moments de grâce, et rien d'autre. » L'antipolitique se focalise de façon exclusive sur des moments brefs, par exemple la Commune de Paris, ou telle insurrection, telles journées révolutionnaires, telle expérimentation éphémère, etc. L'émancipation n'aurait lieu que dans ces rares moments où les ordres vacillent, où les pouvoirs sont menacés. Ce que redoute l'antipolitique, c'est le moment où le mouvement est victorieux, où il pourrait



- Frédéric Lordon, *Vivre sans ? Institutions, police, travail, argent...*, La Fabrique, 2019.
- Frédéric Lordon, *Figures du communisme*, La Fabrique, 2021.
- Bernard Friot, Frédéric Lordon, *En travail. Conversations sur le communisme*, La Dispute, 2022.

avoir à s'institutionnaliser, à s'inscrire dans la durée. La victoire du mouvement est synonyme du retour de l'ordre et des pouvoirs. C'est toute l'histoire des États communistes aux yeux de Rancière. Le moment révolutionnaire est beau, le grand soir est émancipateur, mais le petit matin a la laideur de l'ordinaire, de la recomposition d'un ordre régulier, qui remet chacun à une place déterminée...

L'approche développée ces dernières années par Frédéric Lordon ouvre des pistes fort intéressantes pour toutes celles et tous ceux qui entendent mener une bataille communiste.

Frédéric Lordon propose une définition plus large de la politique, qui inclut ces moments d'effervescence éphémères, mais sans s'y réduire. La politique, c'est mener à bien un projet et l'inscrire dans le temps, pour l'institutionnaliser dans la durée. La politique est aussi affaire

d'ordinaire, de gestion du régulier, d'organisation des routines, de gouvernement. Elle est donc aussi l'entre-temps qui sépare deux moments de grâce où les pouvoirs sont mis à mal.

L'antipolitique de la virtuosité est le second visage de l'antipolitique. La politique virtuose se fait une idée tellement exigeante de l'engagement politique qu'on ne sait pas trop qui pourrait s'en montrer capable. C'est une politique pour les « saints » et non pour les « hommes ordinaires ». Elle consiste notamment à se soustraire aux dispositifs qui nous ensèrent (Giorgio Agamben). Laissons de côté la question de la possibilité d'une telle désertion (de l'État, de l'argent, de l'économie, etc.). Même si elle était possible, la stratégie de l'exode, de la fuite hors de ce monde pour en recomposer un autre, ne pourrait concerner qu'une poignée d'hommes. Qui serait capable de tout lâcher ? « Épouser la vie-ZAD, c'est d'une exigence qui restera pour longtemps hors de portée du nombre. [...] Le lyrisme des cabanes, des forêts et des zones fouette sans doute nos imaginations, mais ne soutient pas une perspective politique pour le nombre » (« Et la ZAD sauvera le monde », 2019). Le communisme ne sera pas un zadisme généralisé.

Il faut donc aussi, à côté des investissements très radicaux, une politique pour les « gens ordinaires », politique qui a aussi sa noblesse et son héroïsme. À quoi pense Frédéric ►►

►► Lordon ? Qu'est-ce que cette politique hors l'aristocratie ? Si la critique de l'aristocratie politique à gauche est bienvenue, elle aurait pu néanmoins s'articuler davantage avec la description concrète de cette politique pour les « gens ordinaires ». Frédéric Lordon sur ce point est peu disert : la critique (relative) des ZAD et des cabanes ne débouche pas sur la promotion de telle ou telle forme d'activité déterminée. Le lecteur se trouve ainsi quelque peu sur sa faim.

L'ÉTAT REDEVIENT UNE QUESTION CENTRALE

Ce qui caractérise l'antipolitique, c'est son refus des institutions. Parce que l'institution désigne l'action durable du grand nombre, sous une forme cristallisée. Les travaux de Frédéric Lordon sont tout entiers tournés contre cette humeur anti-institutionnelle qui imprègne la plupart des écrits de la gauche intellectuelle. Cela n'est pas sans incidence sur sa manière d'envisager l'État.

Dans son dialogue avec Bernard Friot, Frédéric Lordon remet au centre la question de l'échelle macroscopique, donc celle de l'État. À rebours du surinvestissement du local, il s'agit d'assumer le projet de construction d'un « État communiste » (*En travail*, p. 90). Cela ne revient pas, insistons sur ce point, à nier la pertinence du local ; cela revient à critiquer la focalisation exclusive sur le local, qui n'est souvent qu'une manière de fuir l'épineuse question des transformations à grande échelle.

Ainsi, le « déperissement de l'État » ne signifie rien d'autre, aux yeux de Lordon, que le déperissement de telle ou telle forme d'État déterminé (l'État capitaliste, l'État bonapartiste, etc.) et non de l'État *en tant que tel*. L'État *en tant que tel* désigne un « ensemble de fonctions collectives », « rendues effectives par l'autorité [...] du collectif » et « déployées sur une multiplicité d'échelles territoriales, dont une échelle macroscopique » décisive (*En travail*, p. 87). Aucune organisation collective humaine ne peut s'en passer.

Les réflexions de Frédéric Lordon sur l'État sont là encore bienvenues. Mais elles font aussi apparaître crûment le reflux de la tradition marxiste dans la gauche intellectuelle. Car ce qui est avancé ici, et qui est présenté comme une conquête arrachée de haute lutte face à une opinion de gauche très hostile à l'État, n'a en réalité rien de nouveau.

Très vite, nombre de marxistes se sont détachés des conceptions les plus naïves de l'abolition de l'État. Dès les textes de Marx sur la Commune, dès les réflexions d'Engels sur la Troisième République. Gramsci, surtout, n'a jamais cessé de ferrailler contre les conceptions rudimentaires de l'État et les impasses stratégiques qui en découlaient. La distinction entre les structures

sociales de l'« Est » et de l'« Ouest » le conduisait à relativiser fortement l'idée du « grand soir ». Mais surtout, la perspective de la « disparition de la société politique » est profondément repensée. La société communiste – la société « réglée » ou « régulée » – n'advientra, à ses yeux, qu'après plusieurs « siècles », manière réaliste peut-être de dépasser le problème du déperissement. On pourrait sans doute en dire autant de la perspective à laquelle renvoie la fameuse formule « à chacun selon ses besoins », que Frédéric Lordon prend très réguliè-

Cette approche a notamment l'immense mérite de mettre souvent le doigt là où cela fait mal, et de se confronter sans les esquiver aux problématiques centrales auxquelles toute perspective révolutionnaire est aujourd'hui confrontée.

rement pour cible. Là encore, l'histoire de la théorie marxiste regorge de tentatives visant à se confronter à cet enjeu complexe. Réduire cet énoncé à un simple slogan annonçant l'arrivée future du paradis sur Terre, comme Frédéric Lordon a tendance à le faire, ne permet selon nous de rendre justice ni à la pensée de Marx, ni à celle de ses successeurs.

QUELLE VOIE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Frédéric Lordon l'affirme sans ambages : « Il n'y a aucune solution de renversement, ni même de simple arraisonement, du capitalisme dans le cadre des institutions politiques de la "démocratie" » (*Figures du communisme*, p. 15). Pour cette raison même, toute bataille communiste est vouée à emprunter la voie révolutionnaire ou se condamne à l'échec. Un tel énoncé appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, il est clair que cette analyse s'ancre dans un souci de lucidité tout à fait louable, qui prend appui sur l'expérience de certaines défaites passées – en particulier celle de Salvador Allende au Chili et celle d'Alexis Tsipras en Grèce – et qu'on ne saurait balayer d'un revers de main. Frédéric Lordon a évidemment raison d'insister sur l'extrême rudesse du bras de fer auquel doit s'attendre tout mouvement de contestation de l'ordre capitaliste dès lors qu'il est en position d'accéder au pouvoir.

Frédéric Lordon fait alors référence à Lénine pour nom-

mer cette politique qui prend la mesure des rapports de forces en présence et de l'ampleur des transformations immédiates qu'il est nécessaire d'entreprendre. « Le point L tire les conclusions de cet état de fait, qui est un état de guerre – et c'est donc "L" comme Lénine. Dans les conditions de raidissement normatif du capital jusqu'à l'intransigeance extrême après trois décennies d'avancées ininterrompues, une expérience gouvernementale de gauche n'a que le choix de s'affaler ou de passer dans un autre régime de l'affrontement – inévitablement commandé par la montée en intensité de ce dernier, montée dont le niveau est fixé par les forces du capital » (*Vivre sans ?*, p. 180). Toutefois, au nom même de cet impératif de lucidité, Frédéric Lordon en vient à faire usage de formules qui renforcent la confusion au lieu de la dissiper. Lue rapidement, son affirmation semble être un plaidoyer en faveur d'une prise du pouvoir par la violence, indifférente à l'expression électorale majoritaire. Or il suffit d'entrer plus en profondeur dans son analyse pour constater que ce n'est pas de cela qu'il s'agit. D'abord parce que le rejet de la démocratie avec des guillemets n'est pas celui de la démocratie sans guillemets – la première étant assimilée au « parlementarisme capitaliste » (*Figures du communisme*, p. 189), tandis que la seconde renverrait à des pratiques autogestionnaires qui seraient les seules à véritablement mériter le nom de démocratie. Ensuite parce que Frédéric Lordon ne croit manifestement pas à la stratégie de la minorité armée, dont il dit lui-même qu'elle n'est pas autre chose qu'une « solution de *desperados* » (*ibid.*, p. 50). Le salut est donc bel et bien du côté du « nombre » ou encore de la « masse » (*ibid.*, p. 191). Sur ce dernier point, on ne peut évidemment qu'être en profond accord avec son analyse.

Et c'est précisément en raison de cet accord que l'on pourra regretter que l'argumentation développée par Frédéric Lordon n'explore pas plus en profondeur les conditions de possibilité de cette mobilisation du nombre, dont il dit finalement très peu de choses. On entrevoit simplement que la perspective qui se dessine en creux reste à ses yeux celle de la « grève générale » (*En travail*, p. 218) ou encore du « grand soir » (*Vivre sans ?*, p. 247). À cet égard, il est permis de se demander si Frédéric Lordon n'est pas ici conduit malgré lui à déroger à l'impératif de lucidité qu'il s'est assigné. Justement parce qu'il n'interroge jamais véritablement les modalités d'organisation susceptibles de donner à l'intervention populaire une forme concrète, il semble finalement pris au piège de l'imaginaire anti-institutionnel qu'il s'efforce pourtant de déconstruire. En l'occurrence, il est tout à fait symptomatique que sa salutaire critique du « citoyennisme » (*Vivre sans ?*, p. 113) ne s'accompagne pas d'une réflexion

sur le rôle des deux institutions qui ont joué un rôle central dans l'histoire du mouvement ouvrier depuis le milieu du XIX^e siècle, à savoir le syndicat et le parti. On pourrait en effet lui faire remarquer que nous en avons au moins autant besoin que de la police, de la division du travail ou de l'argent, autant de concepts qu'il s'attache pourtant explicitement à réhabiliter.

Toutefois Frédéric Lordon n'a pas – ou du moins pas encore – été amené à se confronter de façon un peu plus précise avec les grands débats qui ont traversé la théorie marxiste au cours de son histoire, ou avec les problèmes concrets auxquels ont dû faire face les différentes expériences de « socialisme réel » au cours du XX^e siècle.

Plus précisément, Frédéric Lordon semble considérer qu'en la matière la tâche prioritaire est de pointer du doigt avec sévérité les dysfonctionnements réels ou supposés de ces institutions, ce qui peut difficilement être lu autrement que comme une invitation à faire « sans » elles. Au-delà même de la virulence de la critique qu'il adresse à la Confédération générale du travail (CGT), qualifiée sans la moindre nuance d'institution « sociale-démocrate » par excellence (*En travail*, p. 210), c'est l'horizon alternatif qu'il entend lui opposer qui pose problème. Même s'il a tendance à s'en défendre, en précisant que son propos porte davantage sur les principes eux-mêmes que sur les « conditions de réalisation des principes » (*Figures du communisme*, p. 11), Frédéric Lordon semble malgré tout promouvoir un imaginaire stratégique bien particulier, assez largement fondé sur l'irruption insurrectionnelle spontanée des masses hors de tout cadre organisé. C'est d'ailleurs bien cela qui le conduit à affirmer que « les gilets jaunes ont tout compris » en choisissant la voie de « l'action directe » (*En travail*, p. 259). Une telle affirmation n'est évidemment pas anodine, dans la mesure où elle ne se contente pas de souligner la légitimité du mouvement en question mais lui prête de surcroît une totale lucidité sur le plan des modalités d'action qui, quant à elle, mériterait pour le moins de faire l'objet d'une discussion appuyée sur des arguments. ►►

►► QUEL RÔLE POUR LES INTELLECTUELS ?

L'ambiguïté de l'approche stratégique promue par Frédéric Lordon n'est sans doute pas étrangère au statut qui doit être celui du discours porté par les intellectuels dans une perspective révolutionnaire. La fonction de ces derniers ne peut être à ses yeux que de type « *prudentiel* » (*En travail*, p. 62) car leur utilité consisterait bien davantage à servir de garde-fous qu'à tirer des plans sur la comète. Dit de façon plus familière, le rôle des intellectuels serait avant tout de réaliser une « cartographie de tous les endroits où "ça peut merder" » (*ibid.*). En cela, Frédéric Lordon affirme s'inscrire en contrepoint du type de discours porté par ceux qui, à l'image de Bernard Friot, se situeraient dans le registre quasireligieux de l'annonciation et de la prédication. Là encore, le diagnostic de Frédéric Lordon mérite d'être discuté sur plusieurs points. Tout d'abord, même s'il paraît avant tout revêtir les habits de Cassandra, Frédéric Lordon émaille son propre discours d'indications qui, comme on l'a vu, dessinent en réalité un horizon stratégique bien déterminé, dont il n'est pas certain qu'il réponde aux exigences de prudence qu'il érige lui-même au rang de normes de rigueur théorique. Mais, plus fondamentalement encore, on peut s'interroger sur la pertinence de la distinction qu'il opère entre un « plan analytique-causal » et un « plan éthico-politique » (*ibid.*, p. 100), considérant que sa propre mission en tant qu'intellectuel serait de s'en tenir au premier tout en restant à l'écart du second.

La théorie serait toujours du côté de l'intellectuel, par définition extérieur à la classe ouvrière, et cette dernière ne pourrait finalement être que du côté de la pratique, sans jamais être en mesure de produire collectivement sa propre théorie.

Un tel partage des tâches n'est pas sans lien avec le refus d'accorder toute pertinence à la formule mise en valeur par son interlocuteur Bernard Friot, appelant à « passer du soutien à la classe ouvrière à son école » (*ibid.*, p. 125). Si, aux yeux de Frédéric Lordon, une telle formule ne veut rien dire, c'est bien parce qu'il considère que le « geste de signification » opéré par le théoricien se situe toujours « en excès absolu des pratiques de la classe ouvrière » (*ibid.*, p. 128). Pour le dire autrement, la théorie

serait toujours du côté de l'intellectuel, par définition extérieur à la classe ouvrière, et cette dernière ne pourrait finalement être que du côté de la pratique, sans jamais être en mesure de produire collectivement sa propre théorie.

C'est peut-être sur ce point que la réflexion de Frédéric Lordon montre ses limites, qui tiennent en bonne partie à l'absence d'analyse approfondie concernant la question de l'organisation politique de la classe ouvrière. En effet, le syndicat et le parti constituent justement les lieux où ce face-à-face entre théorie et pratique est susceptible de se résorber, et où s'invente au quotidien une approche stratégique combinant les deux plans – analytique-causal et éthico-politique – que Frédéric Lordon maintient dans une séparation abstraite. Penser la fonction cardinale des organisations de la classe ouvrière, c'est aussi dans le même temps se donner les moyens de dépasser l'approche, certes stimulante mais encore largement grevée d'idéalisme, consistant à considérer que la grande tâche politique de notre temps serait de produire, par l'intermédiaire d'une « proposition » globale, une « resignification de la vie sociale appuyée sur des figurations » (*ibid.*, p. 286).

En dépit de ces lacunes, il faut redire ici que l'approche développée ces dernières années par Frédéric Lordon ouvre des pistes fort intéressantes pour toutes celles et tous ceux qui entendent mener une bataille communiste. Elle a notamment l'immense mérite de mettre souvent le doigt là où cela fait mal, et de se confronter sans les esquiver aux problématiques centrales auxquelles toute perspective révolutionnaire est aujourd'hui confrontée. On pourra finalement regretter que, tout en reprenant à son compte le terme « communisme », Frédéric Lordon n'a pas – ou du moins pas encore – été amené à se confronter de façon un peu plus précise avec les grands débats qui ont traversé la théorie marxiste au cours de son histoire, ou avec les problèmes concrets auxquels ont dû faire face les différentes expériences de « socialisme réel » au cours du XX^e siècle. Plutôt que de balayer d'un revers de main les « aberrations et les incuries » du Gosplan (*Figures du communisme*, p. 111) ou d'affirmer sans la moindre nuance que tout ce qui a été fait au nom du communisme au cours du siècle précédent « a aussi peu de rapport avec lui que l'Inquisition avec la foi catholique » (*ibid.*, p. 254), il y aurait peut-être quelque utilité à prendre cette histoire au sérieux, en s'y plongeant avec un regard critique afin d'en tirer des leçons pour le présent et l'avenir. ●

*Florian Gulli et Jean Quétier sont philosophes. Ils sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*.

ORGANISEZ DES DÉBATS !



avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50

Claude Saligny



ou au 01 40 40 12 30

Monique Renault



Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause  commune
est sur **Facebook**

[Facebook.com/CauseCommunepcf](https://www.facebook.com/CauseCommunepcf)

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Sabrina Royer
Rédactrice en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



François Polomé
Secrétariat
de rédaction



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Vincent Boulet
(Chronique
européenne)



Aurélien Bonnarel
(Droit)



Maëva Durand
(Féminisme)



Igor Martinache
(Féminisme)



Ségolène Mathieu
(Grand entretien)



Baptiste Giron
(Histoire)



Aurélien Aramini
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Pierrick Monnet
(Réactions)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Claudine Périllaud
Relecture



Mathieu Menghini



Camille Ducros



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Salih Bousredra



Florian Gulli
Université permanente



Nicolas Lambert

PROCHAIN NUMÉRO
mai-juin-juillet 2022
Amérique latine



Prix : 8€